

FAN

*Vous trouverez un enfant
emmailloté et couché dans une crèche*

(Luc 11 : 12.)

**FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL**

PARAIT TOUS LES JOURS - EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 5 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE
FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

FAN

**JOYEUX
NOËL**



Ph. Brunner

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

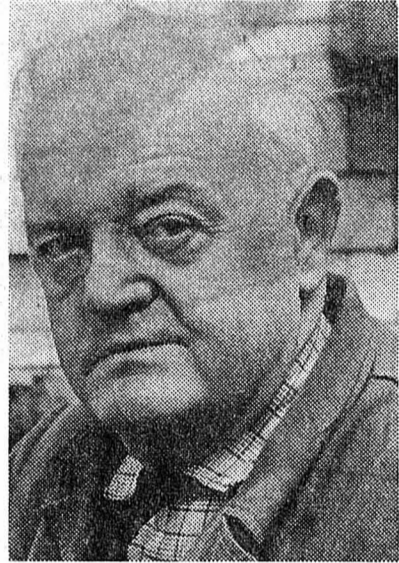
115^me ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

L'AVENIR DU VALLON

M. Fluckiger, président de la commune de Travers: on pense trop aux intérêts privés

M. Armand Fluckiger, ancien président du Grand conseil, membre du parti socialiste, faisant partie des cadres d'une grande entreprise de Couvet, préside, depuis 1960, le Conseil communal et dirige la police.

avons pu éviter des conflits, c'est parce que le Conseil communal s'est efforcé de trouver la solution la plus



M. Armand Fluckiger. (Avipress Schelling)

adéquante, dans un esprit de compréhension. — En hiver, on parle beaucoup des chemins de montagne? — Pas seulement en hiver, mais

toute l'année. Tout le monde, ou presque, est maintenant motorisé. Nous avons un réseau routier fort important à entretenir et chacun aimerait que l'on goudronne tel ou tel chemin jusque devant la porte d'entrée de son domicile... Des problèmes particuliers, certains en font des affaires communales quand ça leur rend service mais, autrement, de leurs avantages personnels, il ne font pas bénéficier les autorités... — Etes-vous favorable à l'intercommunalisation? — Certainement. L'abattoir intercommunal de Môtiers, — même s'il a donné lieu à des critiques — l'épuration des eaux usées, l'incinération des ordures ménagères sont de bonnes choses que Travers n'aurait jamais pu réaliser pour son propre compte si des syndicats, groupant presque tous les villages, n'avaient été créés. L'estime que, dans cet ordre d'idées, et quand on connaît l'exiguïté de certains villages, pour trouver du terrain à bâtir, un stand de tir intercommunal lui aussi devrait être construit avec toutes les installations modernes que ce sport exige aujourd'hui. Les tireurs n'auraient pas à s'en plaindre puisque, pratiquement, avec les moyens de transports actuels, les distances n'existent plus.

— Et les communications? — Travers est une tête de ligne.

En ce qui concerne le projet de la Clusette, dévoilé jeudi passé, les réactions ont été peu nombreuses, voire à peu près nulles. Quoi qu'il en soit, il faut tâcher de rester dans les possibilités financières.

— Le problème démographique est-il inquiétant? — Non. Même si le dernier recensement accuse une baisse de population, notre village a marqué longtemps une grande stabilité. Fait réjouissant, de nouveaux couples, jeunes, sont venus s'établir en notre localité.

— Et la ferme du Grand-Clos? — Eh! oui... Elle a déjà été évoquée à maintes reprises par les autorités. On espère que tout finira par s'arranger à la satisfaction de chacun.

— Vous avez déjà entrepris de nombreuses démarches pour une action HLM? — Certes. Il y a bien longtemps, on a malheureusement laissé passer des occasions. Maintenant, nous nous heurtons régulièrement à une fin de non-recevoir. Nous ne ménagerons pas nos efforts pour obtenir une aide. Il faut que les autorités cantonales et fédérales prennent en considération les efforts considérables déployés par une commune comme la nôtre pour lutter contre la stagnation, voire la régression, du point de vue démographique... G. D.

LE VALLON INSOLITE

Le pasteur Petitpierre fut-il empoisonné?..

Le 24 décembre 1719 naissait, à Couvet, Simon Petitpierre, fils de Henri-David Petitpierre, maire des Verrières, et frère des pasteurs Henri-David, Louis-Frédéric et Ferdinand-Olivier Petitpierre. Simon fut lui aussi consacré au saint ministère en 1746 et, après avoir été sous-diacre à Neuchâtel, il succéda à son frère Louis-Frédéric, d'abord comme ministre du vendredi (1750), puis comme pasteur de Cornaux (1755). En 1763, il fut nommé conducteur spirituel de la paroisse de Couvet où il remplaça Adolphe de Chambrier descendu à Colombier. Son petit-fils est entré dans l'histoire sous le nom de comte de Weddehlen, titre que lui décerna le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III; mais ce descendant de Simon, prénommé Georges-Frédéric, doit surtout sa notoriété au fait qu'il fut un des promoteurs du coup d'Etat royaliste de 1856 et le chef du cabinet noir de la même époque.

plus tard, pour ne jamais reparaitre dans le pays.

Pour perpétuer le souvenir de Simon Petitpierre, la commune de Couvet décide d'ériger à son nom une pierre funéraire dans le temple. Dès que cette intention fut connue, les projets d'épigraphie affluèrent de partout. Finalement on reuint celle de Béat Borel, suffragant à Saint-Sulpice: « Cy git Monsieur S. Petitpierre, né en 1719. Il fut pasteur de l'église de Couvet pendant neuf ans, et y termina sa carrière le 9 juin 1772. Sa communauté a fait graver cette tombe pour perpétuer le souvenir de ses vertus, et pour donner un témoignage public des vifs regrets qu'elle doit à la mémoire de ce digne serviteur de Dieu ». Cette pierre est encore visible de nos jours dans le narthex du temple.

En guise de conclusion, on rappellera un fragment d'une lettre adressée le 3 avril 1765 à Jean-Jacques Rousseau (encore à Môtiers) par son ami le colonel Abraham de Pury, de Montléz: « Il nous tarde que vous sortiez d'un lieu où l'air que vous respirez doit vous paraître empoisonné. S'il n'y a pas de raisons supérieures qui s'y opposent, je serais à l'aise de vous savoir à Couvet chez vous (rép.) Rousseau avait été reçu bourgeois de Couvet, en compagnie d'un vrai pasteur, point théologien, point ministre, avec un consistoire qui vous respecte, et au milieu d'un peuple qui vous tend les bras ».

Ce « vrai pasteur », faut-il le préciser, c'était précisément Simon Petitpierre. K.

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards: 24 déc. 19 h 30: Fête de Noël; 25 déc. 9 h 45: culte avec sainte cène, M. Monin.

Buttes: 24 déc. 23 h 30: culte de la nuit de Noël avec sainte cène, M. Fuchs; 25 déc. 10 h: culte avec sainte cène, M. Fuchs.

La Côte-aux-Fées: 25 déc. 10 h: culte avec sainte cène, M. Vuilleumier; 19 h 30: fête de Noël.

Couvet: 24 déc. 18 h: fête de Noël; 23 h 15: culte de la nuit de Noël avec sainte cène, M. Perriard; 25 déc. 9 h 45: culte avec sainte cène, M. Tissot (chœur mixte), (dès 9 h 30, garderie d'enfants à la salle de paroisse).

Fleurier: 24 déc. 17 h 45: fête de Noël; 23 h 30: culte de la nuit de Noël, M. Jacot et un groupe de jeunes, 25 déc. 9 h 45: culte avec sainte cène, M. Borel.

Môtiers: 24 déc. 23 h: culte de la nuit de Noël, M. Perret; 25 déc. 9 h 45: culte avec sainte cène, M. Perret.

Noiraigue: 25 déc. 9 h 45: culte avec sainte cène, M. Barbier (chœur mixte); 17 h: fête de Noël.

Saint-Sulpice: 25 déc. 9 h 30: culte avec sainte cène, M. Nègre (Écho de la chaîne).

Travers: 24 déc. 23 h: Vigile, chœur mixte, mystère; 25 déc. 10 h: culte avec sainte cène, M. Roulet (chœur d'enfants).

Les Verrières: 24 déc. 17 h: fête de Noël; 23 h 30: culte de la nuit de Noël avec sainte cène, M. Monin.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées: 9 h 40 culte; 19 h 30: fête de Noël.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Fleurier, 24 déc. minuit: grand-messe chantée; 25 déc. 8 h: messe; 9 h 45: grand-messe chantée; 11 h: messe. Pas de messe le soir.

Les Verrières: 24 déc. minuit: grand-messe chantée; 25 déc. 9 h: grand-messe chantée.

La Côte-aux-Fées: 10 h 30, messe. Travers: 24 déc. messe de minuit; 7 h 30 et 10 h: messes.

Couvet: 24 déc. messe de minuit; 8 h, 9 h 30 et 10 h 45: messes.

Noiraigue: 24 déc. messe de minuit; 8 h 45: messe.

CARNET DU JOUR

PHARMACIE DE SERVICE. — Delavy (Fleurier).

MÉDECIN DE SERVICE. — Dr Morales (Fleurier).

AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

BAR A CAFÉ 65, TRAVERS

24 décembre, fermeture à 17 heures

Joyeux Noël!

AVIS DIVERS

LE RESTAURANT DU LION-D'OR

BUTTES sera ouvert mercredi

Fermé le jour de Noël

Nous vous souhaitons un JOYEUX NOËL

Schelling

photo ciné tel. 9 18 38 Fleurier

Magasin spécialisé Service ancien vert

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

Perspective de restauration à l'hôtel de district de Môtiers

On connaît l'état déplorable dans lequel se trouve une partie de l'hôtel de district à Môtiers. Cet hôtel n'est pas seulement le siège de l'administration communale, du détachement de gendarmerie, de l'office des poursuites, du greffe et de la présidence du tribunal, mais on y trouve aussi les prisons, les salles d'attente, et le prétoire auquel on accède par un escalier de bois branlant. Et surtout, il y avait le problème du chauffage des longs corridors. Il vient d'être partiellement résolu jusqu'aux toilettes, mais le gros œuvre reste à faire.

D'ailleurs, des factieux n'avaient pas manqué de relever cette situation par des inscriptions comiques placardées aux murs.

A L'ÉCHELLE CANTONALE

Si la salle ou délibère la justice est d'un cachet sympathique, elle a subi, hélas, les outrages du temps encore plus marqués que ceux des mécontents... Selon des renseignements donnés par le

président du Conseil communal — le bâtiment appartient à la commune et elle doit mettre les locaux utilisés par les services de l'Etat à disposition — une restauration serait sur le point d'être envisagée.

En effet, le problème a été étudié à l'échelle cantonale avec les villes de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, de Boudry, les villages de Cernier et de Môtiers tous chefs-lieux de district. Espérons qu'une solution sera enfin trouvée à ce véritable serpent de mer que constitue, depuis quelques années, l'hôtel de district du Val-de-Travers.

Chute

(sp) Mme Marguerite Wyss, âgée de 65 ans, domiciliée à Môtiers, a fait une chute sur la chaussée verglacée. Souffrant d'une fracture à la cheville gauche, elle a été transportée à l'hôpital de Couvet.

ST-SULPICE

Assemblée et fête de Noël chez les gymnastes

(sp) La section de Saint-Sulpice de la société fédérale de gymnastique a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. E. Cochand. Quatorze membres étaient présents. Dans son rapport le président a relevé la bonne marche de la société ainsi que de la section des pupilles. Le mouvement des effectifs est favorable puisque l'on n'a enregistré aucune démission mais qu'il y a eu cinq admissions.

Le moniteur, M. E. Tuller, a retracé l'activité gymnique mais il a demandé que les leçons soient mieux suivies. Le 11 octobre, dix jeunes gens ont passé l'examen EPG. Neuf d'entre eux l'ont réussi et sept ont obtenu la médaille ou l'insigne brodé. Quatre gymnastes seulement ont reçu la médaille en argent pour assiduité aux leçons.

Ce sont Eric Cochand, Pierre-Alain Weber, Eric Tuller et Christian Mathys. Le comité a ensuite été formé comme suit: MM. Eric Cochand, président, Daniel Schlub, vice-président, Roland Bau-

mann, secrétaire, Jean-Pierre Lebet, caissier.

Le moniteur des actifs est Eric Tuller, celui des pupilles E. Cochand.

ARBRE DE NOËL

Par la suite, la section a organisé la fête de Noël au buffet de la gare. Un nombreux public y assistait. Des films de Laurel et Hardy ont été présentés.

Sketchs, poésies et chants furent interprétés par les plus petits. Et le jeu des ballons fit découvrir que ce n'étaient pas nécessairement les aînés qui arrivaient le moins vite à bout de... souffle.

Enfin, le président remit des cuillers en argent pour assiduité aux leçons aux pupilles Jean-Claude Besomi, René Thalman et Michel Tuller. Deux diplômes furent décernés à Christian Erb et Walther Erb. Enfin, chaque pupille reçut un cornet de Noël.

De beaux Noëls à Couvet

(c) Plusieurs Noëls religieux ont été fêtés ces derniers jours à Couvet. En voici quelques échos:

LE NOËL DES PERSONNES AGÉES ET ISOLÉES

Il a eu lieu, lundi après-midi, au vieux collège en présence de très nombreuses personnes. Le pasteur Tissot a apporté le message de circonstance puis un groupe de jeunes gens de la paroisse a présenté un jeu de Noël et chanté des chœurs avec accompagnement de guitares. Le récit de Noël a été raconté par le pasteur Perriard, ensuite de quoi une collation a été servie aux participants à cette chaude et sympathique rencontre.

NOËL A LA NOUVELLE-CENSIÈRE

Il s'est déroulé, lundi soir, au restaurant des Plânes. Les 5 élèves de la classe tenue par Mlle Thonney, institutrice vaudoise, ont chanté plusieurs chants et joué une saynète dont ils avaient composé eux-mêmes le texte. Le message et le conte de Noël ont été apportés par le pasteur Tissot. La soirée qui groupait les habitants de la montagne sud de Couvet s'est terminée par un thé et la traditionnelle taillaue.

NOËL AU HOME DUBIED

C'est, hier, en fin d'après-midi, qu'il a eu lieu en présence des 25 pensionnaires, des sœurs, du personnel et de quelques membres du comité de la fondation du home Dubied. Présidée par le pasteur Perriard, la cérémonie a été

145,250 francs pour les œuvres sociales

(c) La commune de Couvet dépensera au titre des œuvres sociales, pour l'année 1970, une somme de 145,250 francs. Ce montant prévoit les rubriques suivantes: assistance (charge nette): 22,000 fr.; part communale aux rentes AVS: 95,000 fr.; action de secours diverses: 10,000 fr.; indemnité à l'infirmerie-visiteuse: 3500 fr.; cotisation à caisse intercommunale des maladies contagieuses: 750 fr.; subventions aux établissements hospitaliers: 13,000 fr.; divers: 1000 francs.

agrémentée de morceaux de piano et de violon, joués par Mlle Suzanne Ducommun et M. André Jeanneret. Mlle Berthe Franel, pensionnaire, a apporté un message de même que M. Léo Roulet, président de la fondation. Après la distribution des cadeaux et le dernier chant de l'assemblée, un souper a réuni tous les pensionnaires, les sœurs, le personnel et les invités. La soirée qui a prolongé le Noël du home s'est passée dans la plus cordiale des ambiances.

Subventions à l'agriculture et allocations diverses

(c) Une somme de 72,500 fr. sera consacrée au cours de l'année 1970 pour des subventions à l'agriculture et des allocations diverses. Les dépenses pour le premier de ces deux chapitres du budget communal de la commune de Couvet se répartissent ainsi: 1200 fr. pour les animaux banaux; 2000 fr. pour la destruction des animaux nuisibles; 2000 fr. pour les améliorations foncières; 800 fr. pour des divers (subventions aux vétérinaires et éleveurs). Un montant de 500 fr. représente le produit encaissé lors des foires et concours.

Dans le second chapitre, le stationnement des troupes produira des recettes pour un montant de 2000 fr. alors que les allocations prévues seront réparties entre 2500 fr. aux fanfares; 5000 fr. aux institutions locales; 2000 fr. à des œuvres diverses; 2500 fr. pour maisons à loyers modestes; 30,000 fr. comme quote-part aux déficits des entreprises de transports; 15,000 fr. pour constructions d'abris; 10,000 fr. pour les frais de la protection civile et 2000 fr. pour des divers.

Noël à l'hôpital

(sp) Hier soir à eu lieu, à l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet, la fête de Noël. Ouverte par des souhaits de bienvenue et la prière, elle comportait un programme fort varié. En effet, récitations, chants d'enfants, productions du chœur de l'hôpital, chants d'un groupe de jeunes et chœur parlé, par la même formation, se succédèrent au cours d'une joyeuse soirée qui se termina par la distribution de cadeaux aux malades.

L'HOMME DANS LE TEMPS OMBRES ET LUMIÈRES

Depuis un temps immémorial, les hommes ont associé la lumière à la joie, au bonheur; combien on les comprend en ce mois de décembre où les lumières inondent les rues de nos villes. Les magasins regorgent de richesses pour les cadeaux de fêtes de fin d'année. Et on ne peut contempler tant de diversité dans les objets offerts aux clients, sans songer aussi à ceux qui ont préparé avec goût et avec des vitrines si suggestives. De toutes parts, lumières et guirlandes ruissellent, entourant un merveilleux choix d'étranges! Et plus que de coutume encore, les gens qui débambulent dans les rues sentent pressés. Mais est-ce l'effet de la lumière extérieure, ou la joie de découvrir sur de nombreux visages une expression inhabituelle. Est-ce le plaisir de pouvoir offrir à d'autres, qui se lit dans leurs yeux plus brillants qu'auparavant? Est-ce la faculté de redevenir, en cette période de l'année, comme les enfants, c'est-à-dire confiants et capables de goûter au plaisir du moment? Il semble bien qu'une grâce particulière les habite, et que la dureté de certains traits, de certains regards se soit adoucie. Mais la joie

débordante, celle qui éclate et éclabousse même tous ceux qui les entourent, il faut la chercher encore et toujours sur la physionomie des enfants.

Là se trouve toute la spontanéité, toute la candeur, toute la pureté qui font de ces petits l'image vivante et combien réconfortante de l'émervaillement! Ah! ces regards d'enfants tout emplis de lumière et de foi, quel spectacle et quel exemple! Ils savent si bien, ces bambins, croire en ce qu'ils désirent, être heureux avant d'avoir reçu, espérer l'impossible! Et ils trépident de joie et d'impatience face aux devantures. Ils disent leur plaisir et leur reconnaissance parce qu'ils savent qu'un bonheur leur est promis. Si nous pouvions, nous aussi, les grands, croire de la même façon au don qui nous est fait, apercevoir la lumière avant qu'elle n'arrive, et saluer avec confiance, dans l'enfant de Noël, Celui qui doit revenir, dans la plus glorieuse des lumières, celle que le Père céleste accordera à son Fils, pour éclairer notre terre de ténèbres!

Anne des ROCAILLES

VAUD — VAUD — VAUD

PAILLARD ET EUMIG le plus important fabricant de projecteurs « super 8 » coordonnent leurs activités

Le groupe Paillard et le groupe autrichien Eumig ont convenu de coordonner, dès le 1er janvier 1970, leurs activités industrielles et commerciales dans le domaine des appareils de cinéma, afin de renforcer encore la position des marques « Bolex » et « Eumig » sur les marchés mondiaux.

« Paillard » et « Eumig » créeront d'autre part à Sainte-Croix une société nouvelle « Bolex international S.A. » dont Eumig détient la majorité et qui assurera la distribution mondiale des appareils de cinéma.

ma « Bolex » par le réseau d'agents existant. Pour assurer l'expansion de la marque, en dépit de la pénurie de main-d'œuvre en Suisse, la nouvelle société sera dotée d'un centre de production à l'étranger.

Le groupe Eumig est une entreprise autrichienne, fondée en 1919, et spécialisée dans la fabrication d'appareils de cinéma pour film super 8. Dans ses cinq usines de fabrication et ses sociétés de vente dans divers pays, le groupe Eumig occupe environ 3000 personnes; il est le plus important fabricant de projecteurs pour film super 8 dans le monde.

YVERDON Maudit verglas!

(c) M. Jean Reist, 36 ans, de Chanéaz, a glissé sur le verglas et s'est fracturé une jambe. Il a été hospitalisé à Yverdon.

PAYERNE Nouveau médecin

(c) M. Sylvain Meyer, fils du syndic de Payerne, a obtenu son diplôme fédéral de docteur en médecine.

MONTREUX

Septuagénaire tuée par une voiture

(c) Mme Nelly Ney, âgée de 71 ans, domiciliée à Montreux, traversait devant chez elle, mardi, vers 17 h 30, lorsqu'elle fut renversée par un automobiliste roulant en direction de Villeneuve. Elle succomba à ses blessures pendant qu'une ambulance la transportait à l'hôpital de la ville.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Un garçon de douze ans, Philippe Brunner, est l'auteur de notre première page en couleurs

Il y a deux mois environ, nous avons téléphoné à Philippe Brunner, domicilié à Chaumont, pour lui demander la permission de publier son dessin en première page du numéro de Noël. Ce dessin avait été envoyé au concours organisé par notre journal en 1967. Son auteur nous a donné son accord avec plaisir.

— J'aimerais toutefois vous demander un faveur, précisa-t-il : celle de m'envoyer un exemplaire lorsque mon dessin sera publié. Nous allons habiter en France et nous ne recevons plus votre journal.

Philippe Brunner est né le 5 mai 1957. Il suivait la première année de l'école secondaire. Le latin et le français allaient fort bien mais l'allemand était un peu sa bête noire.

— Je ne réussis pas à me souvenir des mots en allemand, c'est terrible !

— Et le dessin ? Je pense que tu as d'excellentes notes à cette branche ?

— En effet, c'est un peu ma passion. Je viens de terminer un poisson fait à l'encre de Chine qui m'a valu des félicitations de la part de mon professeur.

— Le vitrail reproduit le vau et des félicitations de nos lecteurs, et une récompense de notre direction. Voici en effet un billet de cent francs. Comment vas-tu l'utiliser ?



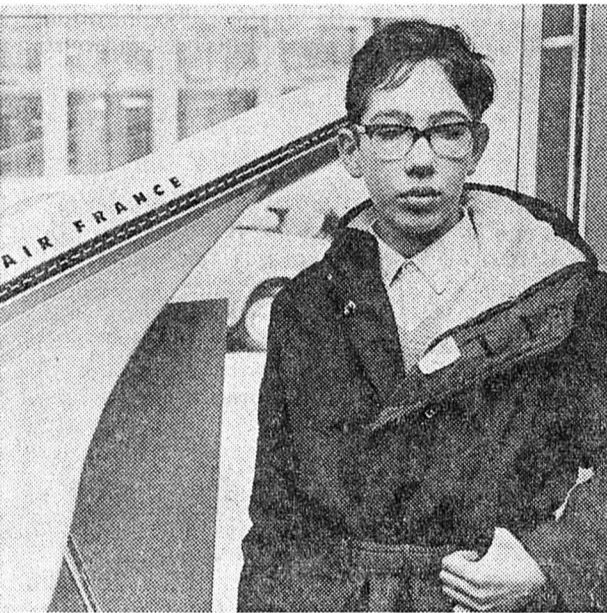
— Je vais le mettre précieusement de côté. Je rêve d'avoir un vélomoteur. J'aurai peut-être suffisamment d'argent pour l'acheter lorsque j'aurai quatorze ans !

Philippe se trouve maintenant au bord de l'Océan, au sud-ouest de la France. Il a eu l'autorisation d'emmener avec lui les trois chats noirs, ses copains de Chaumont. Il a aussi emporté ses skis. Dans les Pyrénées toutes proches, il s'entraînera à son sport préféré : le saut à ski.

Depuis deux mois qu'il est en France, Philippe s'est trouvé de nouveaux camarades, mais il n'a pas oublié ceux de Neuchâtel.

— Je les reverrai car je reviendrai souvent à Neuchâtel où j'ai des parents. Ce sera mon but des vacances ! Aujourd'hui, par l'entremise de notre journal, nous t'envoyons, ami Philippe, une immense bouffée d'air neuchâtelois et nous te souhaitons, ainsi qu'à ta famille, des fêtes merveilleuses de fin d'année.

RWS



Philippe Brunner n'a pas utilisé l'avion pour partir en France, mais c'est à côté de l'un d'eux, miniature il est vrai, qu'il a posé pour notre photographie.

(Avipress - J.-P. Baillod)



La première conférence de presse à l'hôtel de ville : on reconnaît entre autres MM. J.-P. Baillod, Ph. Mayor, J.-Cl. Duvanel, P. Meylan P.-E. Martenet. (Avipress - J.-P. Baillod)

Première conférence de presse du Conseil communal: un air nouveau

M. Jean-Claude Duvanel n'avait pas menti. Il n'avait même pas exagéré. Quand il parlait, au futur, des conférences de presse que le Conseil communal avait accepté de tenir à l'intention des journalistes du chef-lieu, il avait évoqué un décor séduisant au milieu duquel la cheminée tenait un rôle important.

Hélas, la grippe avait fait quelques ravages. Dans les rangs des rédacteurs aussi bien que dans ceux des conseillers communaux, le plus « jeune » d'entre eux, M. Rémy Allemann, ayant été vaincu par la maladie.

L'éclat que devait revêtir cette grande « première » s'est ainsi trouvé ainsi un peu terni, malgré le beau feu de cheminée que le concierge de l'hôtel de ville, M. Alfred Kyser, avait allumé dans la salle du Conseil communal en l'honneur de cette rencontre cordiale.

La journée de mardi a donc marqué, à Neuchâtel, le début d'une ère nouvelle en ce qui concerne les rapports entre l'autorité communale et la presse. C'était la première manifestation officielle du service d'information de création récente et que dirige le conseiller communal Jean-Claude Duvanel, ancien rédacteur professionnel. Diverses mesures ont été prises par l'exécutif en vue d'assurer mieux que par le passé l'information des journaux, par conséquent de la population, sur tous les problèmes, petits et grands, qui retiennent

l'attention du Conseil communal. Nous avons récemment défini les limites exactes de cette information, telles que les a fixées l'autorité.

Il faut le dire : hier, à cette « première », tout le monde — les conseillers communaux P.-E. Martenet (président), Ph. Mayor, P. Meylan, J.-Cl. Duvanel, le chancelier communal J.-P. Baillod et les deux journalistes présents — a bien compris que quelque chose de nouveau s'était produit dans cette ville. Quelque chose d'inédit, en tout cas dans le canton, et qui a des chances de faire école, quand on sait à quel point, et partout, sont précieuses les relations entre les autorités et la presse. Aussi convient-il de saluer avec une réelle satisfaction l'initiative du Conseil communal neuchâtelois qui a su comprendre l'intérêt de la chose, pour ses propres affaires et sur le plan de meilleures relations avec le public, à travers la presse quotidienne.

Hier, dans une ambiance parfaitement détendue, au coin du feu et en compagnie du vin de nos coteaux, après les mots de cordiale bienvenue du président P.-E. Martenet, le directeur du service de l'information, M. Duvanel, a repris quelques points essentiels du fonctionnement de ces désormais traditionnelles conférences de presse. Plusieurs problèmes ont été évoqués, issus directement de questions précises posées par les journalistes ou jaillissant au gré

d'une conversation à bâtons rompus. Nous en reparlerons ultérieurement.

Les journalistes attendent beaucoup de cette heureuse innovation. La première conférence de presse laisse bien augurer de la suite.

G. Mt



Neuchâteloise blessée à Genève

● UNE NEUCHÂTELOISE, Mme Elise Wicky, a été blessée hier à Genève dans un accident de la route. Une violente collision s'est produite à Genève à l'intersection de la rue Saint-Victor et de la rue de la Filature à Carouge. Une voiture genevoise conduite par M. Daniel Steimer, domicilié à Meyrin, quitta prématurément un « stop ». Elle coupa ainsi la route à une voiture neuchâteloise conduite par M. Robert Wicky, domicilié à Neuchâtel.

La femme de ce dernier, Mme Elise Wicky, fut blessée et conduite en ambulance à l'hôpital cantonal. Elle put quitter cet établissement après y avoir reçu les premiers soins.

Collision

● VERS 8 h 30, M. H. R., de la ville, circulait en auto à la Vy-d'Etraz, en direction du centre. Dans un léger virage à gauche, peu avant le pont du funiculaire de Chaumont, il s'est subitement trouvé en présence d'un taxi conduit par M. A. M., qui arrivait en sens inverse en empiétant sur le milieu de la chaussée. Les deux conducteurs n'ont pu éviter le choc et les dégâts sont assez importants.

L. de Mv.

Echec des pourparlers entre les médecins et les caisses

RIEN DE CHANGÉ POUR LES ASSURÉS

Les négociations menées depuis plusieurs mois par les délégations de la Société neuchâteloise de médecine (SNM) et la Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels (FCNM) en vue de proroger la convention qui lie leurs deux associations et d'adapter le tarif médical neuchâtelois ont abouti à une impasse. La commission paritaire n'a pu qu'enregistrer l'échec de ses travaux.

Ainsi, à une période ininterrompue de 34 ans caractérisée par des relations conventionnelles, succédera dès le 1er janvier 1970 un régime sans convention.

Cependant, et conformément à la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAM), les assurés continueront à être soignés par leurs médecins comme par le passé. Ces derniers leur fourniront toutes les indications nécessaires pour déterminer le droit aux prestations de la caisse.

Par ailleurs, SNM et FCNM maintiendront des contacts en vue d'aménager le régime sans convention afin que les assurés n'aient pas à souffrir de cette situation.

(Réd. — Les deux parties n'ont pu s'entendre sur un point précis : l'adaptation du tarif médical neuchâtelois au tarif dit fédéral de la Caisse nationale. Cependant et à titre provisoire, la Société neuchâteloise de médecine ne demandait qu'une augmentation de 25 % des prestations de base (consultations et visites).

Le régime dit sans convention durera jusqu'à fin 1970. Si, à cette date, aucun accord n'est possible, l'Etat interviendra et imposera un tarif aux deux parties. Pour les assurés, rien ne changera dès le 1er janvier prochain sinon les feuilles-maladies qui deviendront uniformes pour tout le canton.)

Le Conseil général de Neuchâtel siègera le 12 janvier prochain

Le Conseil général de Neuchâtel siègera le 12 janvier prochain. A l'ordre du jour de cette séance, figure déjà la nomination d'un membre de la commission financière 1970, en remplacement de M. Hans Walther, conseiller général, démissionnaire. Puis cinq rapports du Conseil communal concernant : la vente de terrains à la commune de Hauterive ; une modification de l'arrêté du 7 mars 1966 fixant la rémunération du personnel communal ; l'institution d'un fonds destiné à la conservation, la transformation et la construction de bâtiments locatifs communaux ; une demande d'autorisation de contracter des emprunts par l'ACES ; un rapport d'information concernant les montons.

On note ensuite une motion de M. Jean Bonbonnier et consorts ainsi libellée : « La désignation d'un nouveau conseiller communal, directeur de la police, ainsi que la nomination encore récente du nouveau chef de la police locale, nous donnent l'occasion de souhaiter la reprise à la base de l'activité de notre corps de police dans le domaine de la circulation. En effet, le contrôle systématique des zones bleues auquel il s'adonne est totalement insuffisant si l'on pense aux nombreuses interventions nécessaires à assurer la fluidité du trafic et surtout la sécurité de tous les usagers.

Des tâches aussi utiles, par exemple, que le contrôle du respect intégral de la signalisation lumineuse (par les piétons également), de l'observation des vitesses-limites, de l'éclairage des véhicules de nuit, au centre de la ville, du chahut nocturne au voisinage des bars et autres établissements, doivent être assumées avec une constante efficacité. Pour cela, il faut une réorganisation de base, susceptible également de s'adapter en tout temps aux besoins les plus pressants.

C'est pourquoi nous demandons au Conseil communal d'étudier un nouveau programme d'activité, plus cohérent et efficace, de notre corps de police dans ce domaine si important.

Une proposition de M. Jean Duvanel et consorts est ainsi libellée : « Le Conseil général de la ville de Neuchâtel arrête :

Art. 1. — Le Conseil général charge le Conseil communal d'exprimer aux autorités cantonales son inquiétude au sujet de la concurrence fiscale entre localités d'une même région et de leur demander de bien vouloir étudier les moyens d'y remédier. L'ordre du jour comprend également cette interpellation de M. Pierre Dubois et

Concert de Noël à la Coudre dans un temple archicomble

Non seulement les concerts qui se donnent au temple de la Coudre sont en général d'une qualité exemplaire, mais chaque fois un public nombreux et fidèle répond aux appels des organisateurs. Dimanche, on aurait difficilement trouvé encore une place libre dans le temple archicomble...

ENSEMBLE IMPOSANT

Unissant pour la première fois leurs effectifs, le chœur mixte de la Béroche, dirigé par Charles-A. Huguenin et le chœur paroissial de la Coudre — direction Maurice Sunier — nous proposaient cette année un programme commun, alternativement dirigé par les deux chefs. Soit un imposant ensemble de plus de 80 chanteurs, complété par un quatuor vocal formé de Christine Cornut, soprano, Christiane Mivelaz, alto, Max Eberhard, ténor, Jean-Pierre Noverraz, basse, tous élèves, à Lausanne, de Roger Girard.

La partie instrumentale était confiée à un orchestre de chambre — flûtes, hautbois, trompettes et cordes — où figuraient quelques-uns des meilleurs amateurs de la région. Sans oublier l'orgue, tenu par Marie-L. Pierrehumbert.

La qualité de ce concert d'autant plus frappante qu'aucun musicien professionnel n'y participait et qu'il n'y eut que deux répétitions d'ensemble à surpris chacun. Les chœurs notamment, avec leurs lumineux sopranos et leurs basses

solides, ne méritent que des éloges. Doués d'une belle souplesse, ils se sont montrés aussi convaincants dans le « Miserere », chanté à mi-voix, de Vivaldi, que dans l'éclatant chœur final de Purcell.

ATTRAYANT

Certes, il y eut quelques imperfections : des tempi instables à l'orchestre, des entrées indécises. Et l'on aurait souhaité, chez le ténor et la basse soliste, plus d'aisance dans l'aigu, une émission plus nette et précise. Il n'en demeure pas moins que les interprétations de dimanche nous ont restitué, non seulement la lettre, mais l'esprit d'un programme particulièrement attrayant.

C'est ainsi que nous avons pu apprécier tout l'éclat que le « Te Deum » de Purcell doit à ses chœurs grandioses, à ses trompettes, à ses rythmes vigoureux. Puis la Cantate No 142 de Bach, d'une étonnante fraîcheur, avec son beau chœur : « Un fils est né », son air d'alto mis en valeur par le joli timbre de C. Mivelaz, son grand « Alleluia » final.

Le « Psalme 112 » que Haendel composa à 22 ans met à rude épreuve le soprano solo, appelé à chanter la bonne demi-douzaine d'airs de la partition. Epreuve que Chr. Cornut, grâce à son agilité vocale et à sa technique déjà sûre, a passé avec une remarquable aisance. Toutefois on se lasse vite de ce style brillant et assez superficiel, de ces airs à vocalises qui nous semblent au-

jourd'hui plus proches de l'opéra que de la cantate religieuse.

CHEF-D'OEUVRE

Quant au « Magnificat » de Vivaldi, retrouvé il y a une vingtaine d'années à Prague, c'est un authentique chef-d'œuvre qui se distingue d'emblée par la splendeur de ses chœurs et — comme dans le célèbre Gloria — par un constant renouvellement des moyens expressifs.

Ajoutons que la soirée avait commencé par deux vieux Noël et par la charmante « Chanson des vieux bergers » chantés par un chœur d'enfants sous la direction de B. Jost.

L. de Mv.

BITUME EN FEU: CHAUDE ALERTE A LA RAFFINERIE DE CRESSIER

Peu après cinq heures du matin, les voyants lumineux et les sonneries retentissant dans la salle des contrôles de la Raffinerie de Cressier. Immédiatement, l'équipe de nuit pouvait intervenir dans l'unité de raffinage où le tableau électronique venait de détecter une anomalie de la production. A la sortie d'un four, des résidus bitumineux venaient de s'enflammer. Munis du matériel de première intervention, les hommes de garde durent lutter pendant environ une heure avant de maîtriser le sinistre. L'ensemble de l'activité de la raffinerie dut être interrompu pendant que les pompiers refroidissaient le bitume avec de l'eau, étouffant ensuite le foyer avec des extincteurs à poudre.

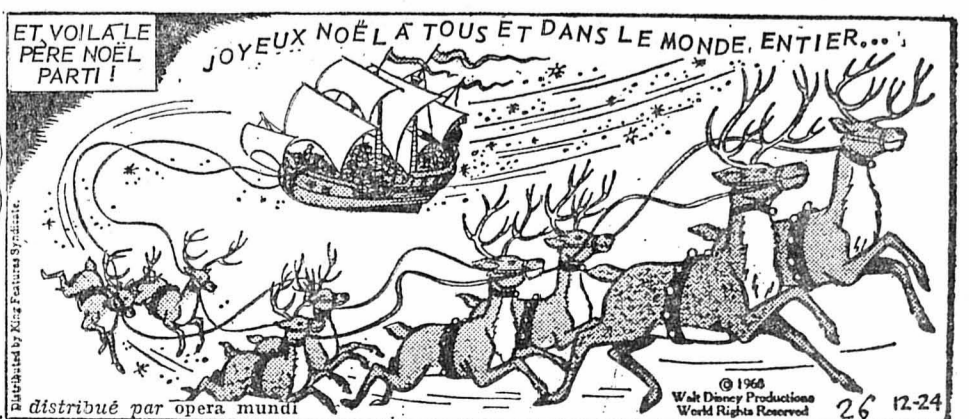
Il est encore difficile de savoir avec cer-

titude si ces résidus bitumineux qui sortent des fours et sont dirigés vers des colonnes de fractionnement se sont enflammés sous l'effet de leur propre chaleur (ils accusent une température d'environ 300 °C) ou, si comme l'affirment certains témoignages, la déficiences d'une pompe, dont le mécanisme se serait bloqué, provoquant un échauffement anormal, est à l'origine de ce qui aurait pu être un grave sinistre sans une prompt intervention.

Une demi-heure après l'arrivée des hommes et du matériel sur les lieux, tout danger d'extension était écarté. L'estimation des dégâts n'a pas encore été faite mais, à première vue, il semble que les installations n'ont pas beaucoup souffert.

Le PÈRE NOËL au pays imaginaire

par WALT DISNEY



FAV

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:
Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE:		
1 an	6 mois	3 mois
56.—	28.50	14.50
ÉTRANGER:		
1 an	6 mois	3 mois
90.—	46.—	24.—

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
95.— 52.— 27.— 10.—

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 30
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

ROUTES NATIONALES SUISSES

Département des Travaux publics

Communes de BOUDRY COLOMBIER — AUVERNIER NEUCHÂTEL

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

En application de la loi fédérale sur les routes nationales du 8 mars 1960, le département cantonal des Travaux publics met à l'enquête publique le projet définitif de la N 5 et de ses ouvrages annexes sur le territoire des communes de Boudry, Colombier, Auvernier et Neuchâtel (quai Jeanrenaud).

L'enquête a lieu du 24 décembre 1969 au 24 janvier 1970 à 18 h, période pendant laquelle les plans sont déposés pour y être consultés aux endroits suivants:

- Boudry: hôtel de ville.
- Colombier: bâtiment communal, salle du Conseil général.
- Auvernier: collège, salle No 4.
- Neuchâtel: hôtel communal, bureau technique des Travaux publics.

Les oppositions au projet ou aux alignements qu'il prévoit seront dûment motivées et adressées par lettre recommandée au département des Travaux publics, dans le délai d'enquête de 30 jours.

Le chef du département, C. GROSJEAN

CHAMBRES

A LOUER

Villars

Chambres avec petit déjeuner 24 fr.
Tél. (021) 23 23 37,
(021) 28 34 68,
(025) 3 26 36

A louer appartement de 2 1/2 pièces, immédiatement ou pour date à convenir, à la Neuveville.
Tél. 7 89 95.

IMMEUBLES

Panorama exceptionnel

Champréveyres, Neuchâtel

APPARTEMENTS GRAND STANDING

2 1/2 pièces	à partir de	Fr. 60,000.—
4 pièces	à partir de	Fr. 103,000.—
5 pièces	à partir de	Fr. 130,000.—

Nécessaire pour traiter, minimum 20 %.

Tous renseignements à G. FANTI, rue du Lac 19, 2014 Bôle Tél. (038) 6 22 84

COUVET

Il reste à louer dans

immeuble-tour neuf

8me étage: 1 appart. de 4 p.
7me étage: 1 appart. de 4 p.
6me étage: 1 appart. de 4 p.
2me étage: 1 appart. de 2 1/2 p. et 1 appart. de 1 1/2 p.
1er étage: 1 appart. de 2 1/2 p. et 1 appart. de 1 1/2 p.

Libres tout de suite. Tout confort. Ascenseur. Concierge. Vue dégagée et ensoleillement maximum.

Etude J.-Cl. Landry, notaire, Grand-Rue 19, 2108 Couvet. Tél. (038) 9 61 44.

DEMANDES À LOUER

La Raffinerie de Cressier cherche à louer au plus tôt, à Neuchâtel ou dans la région,

2 APPARTEMENTS

de 4, 5 ou 6 pièces, ou éventuellement

VILLA

Tél. (038) 7 75 21, interne 251

OFFRES D'EMPLOIS

Si vous désirez travailler dans une ambiance agréable et avoir une activité intéressante et variée dans votre profession de

comptable ou employé de bureau qualifié

envoyez-nous votre offre manuscrite, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres AT 3062, bureau du journal.

Café-bar de la Poste 2000 Neuchâtel

cherche

demoiselle de buffet

Bon gain, congé le dimanche, chambre à disposition. Faire offres ou se présenter, tél. (038) 5 14 05.

HOTEL TOURING AU LAC NEUCHÂTEL - Tél. 5 55 01

cherche:

FEMME DE CHAMBRE LINGÈRE

Faire offres ou se présenter à la Direction.

Publicitas S.A. est une entreprise moderne, qui occupe actuellement plus de 1600 employés en Suisse. Notre succursale de Neuchâtel engage, pour date à convenir, un

courtier en publicité

pour visiter notre clientèle du bas du canton.

Comme vous êtes sympathique, vous aurez de la facilité à vous adapter à cette nouvelle situation d'avenir. Quelques connaissances en arts graphiques vous seraient précieuses.

Vous bénéficierez, à Publicitas, de tous les avantages d'une grande maison. De plus, vous exercerez votre activité dans une ambiance agréable et dynamique.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi notre personnel. Vous voudrez bien faire parvenir votre offre, accompagnée des documents usuels à la Direction de Publicitas S.A., M. René Jelmi, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

ELECTRONA

cherche pour son atelier de fabrication de moules pour matières plastiques:

des outilleurs

1 fraiseur

et, pour l'entretien de son parc de machines et la fabrication d'outils et de gabarits,

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres écrites ou de téléphoner à

1 mécanicien

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

Commerces internationaux en gros cherche

VOYAGEUR-REPRÉSENTANT

pour la visite de la clientèle déjà existante en Suisse romande ainsi qu'en Valais. Garages, ateliers, carrosseries et entreprises de bâtiments, etc., à visiter; 8 voyageurs exercent avec succès leur activité dans le reste de la Suisse. Nous sommes une des plus grandes firmes d'Europe pour le commerce de vis et boulons, et notre programme comprend 20,000 articles spéciaux de débit. Nous offrons une commission au-dessus de la moyenne, un fixe, voiture de service, indemnités de frais.

Adresser offres, avec photo, sous chiffres F 03-105,454 à Publicitas S.A., 4001 Bâle.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 25 centimes le mot vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Important garage du Jura, avec plusieurs agences de voitures et camions, cherche

CHEF DE GARAGE

ayant de l'entregent pour s'entretenir avec la clientèle, et capable de diriger du personnel.

Bonne formation professionnelle sur les moteurs benzine et diesel.

Conditions de travail intéressantes. Avantages sociaux.

Faire offres sous chiffres 900,339 à Publicitas, Delémont.

Publicitas S.A. est une entreprise moderne, qui occupe actuellement plus de 1600 employés en Suisse. Notre succursale de Neuchâtel engage, pour date à convenir, un

courtier en publicité

pour visiter notre clientèle du bas du canton.

Comme vous êtes sympathique, vous aurez de la facilité à vous adapter à cette nouvelle situation d'avenir. Quelques connaissances en arts graphiques vous seraient précieuses.

Vous bénéficierez, à Publicitas, de tous les avantages d'une grande maison. De plus, vous exercerez votre activité dans une ambiance agréable et dynamique.

Nous nous réjouissons de vous compter parmi notre personnel. Vous voudrez bien faire parvenir votre offre, accompagnée des documents usuels à la Direction de Publicitas S.A., M. René Jelmi, Saint-Honoré 2, Neuchâtel.

FELCHLIN

Maison spécialiste de l'industrie alimentaire fondée en 1908

cherche pour entrée au 1er janvier 1970 ou plus tôt

collaborateur du service externe

pour vendre ses produits de qualité bien introduits aux pâtisseries-confiseurs des cantons de Fribourg, Vaud et Genève.

Préférences:

- âge de 25 à 35 ans
- expérience et succès dans la vente
- langue française (allemand pas nécessaire)

Nous offrons une rémunération en rapport avec l'effort demandé, frais de confiance et voiture de la maison. Caisse de retraite moderne et bien dotée.

Prière d'adresser offres manuscrites avec photo et copies de certificats au

Service du personnel de la Maison Max Felchlin, case postale 60, 6430 Schwyz.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir,

mécanicien en automobiles

sachant travailler seul. Place stable et bien rétribuée pour personne capable.

S'adresser au Garage Mario Bardo, Sablons 47, tél. 4 18 43.

On cherche

femme de ménage

une fois par semaine, pour entretenir un cabinet médical.

Tél. 5 64 21

Hôtel du Chasseral cherche

sommelière

Bons gains, Tél. (038) 7 94 51

On cherche

extra

pour le samedi et le dimanche, Gros gains. Hôtel du Chasseral. Tél. (038) 7 94 51

Je cherche

ouvrier

pour la culture maraichère Salaire à l'heure ou au mois Tél. 3 17 45

Commissionnaire

disponible pour courses pendant les fêtes, avec ou sans fourgon VW, du 24 décembre l'après-midi jusqu'à Nouvel-An Tél. 5 51 19

Pour notre agence générale de Neuchâtel, nous cherchons:

employé de bureau

âgé de 22 à 30 ans pour notre Service des attestations-auto;

employée de bureau

de langue maternelle française, habile sténodactylographe. Age désiré: de 20 à 30 ans.

NOUS DEMANDONS:

Initiative et ponctualité dans le travail.

NOUS OFFRONS:

Activité intéressante. Bonne rémunération. Conditions de travail agréables. Semaine de cinq jours. Prestations sociales étendues.

Adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, prétentions de salaire et photographie, à

Winterthur ACCIDENTS

Agence générale de Neuchâtel, direction: André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

★

Maison, située au centre de la ville, près du port, cherche une

personne

pour environ 2 heures le matin et l'après-midi qui se chargera de la préparation et de la distribution du café pour le personnel.

Prière de faire des offres sous chiffres P 900'336 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel, ou de téléphoner au (038) 4 26 51 avant 9 heures.

★

Hôtel de la Gare Auvernier cherche, pour début janvier 1970,

2 sommelières

Bons gains assurés. Tél. (038) 8 21 01.

Nous engageons, pour date à convenir,

ménisier poseur

Place stable pour ouvrier qualifié.

Faire offres sous chiffres BV 3063 au bureau du journal.

L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE DIFFUSION INDUSTRIELLE P.G.E. WOOG

développant des produits uniques dans le domaine électro-cosmétique, cherche, pour l'Europe,

jeune chef de vente et marketing

imaginatif, audacieux, tenace et très méthodique. Activité en relation étroite avec la direction. Discretion garantie. Situation d'avenir. Siège administratif à Genève, avec déplacements dans toute l'Europe.

Faire offres à case postale 60, Genève 6.

Prêt comptant

★ de Fr. 500.— à Fr. 25000.—, si vous avez une situation financière saine

- ★ remboursable jusqu'à 60 mois
- ★ accordé dans les 48 heures
- ★ basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- ★ garantie d'une discrétion absolue

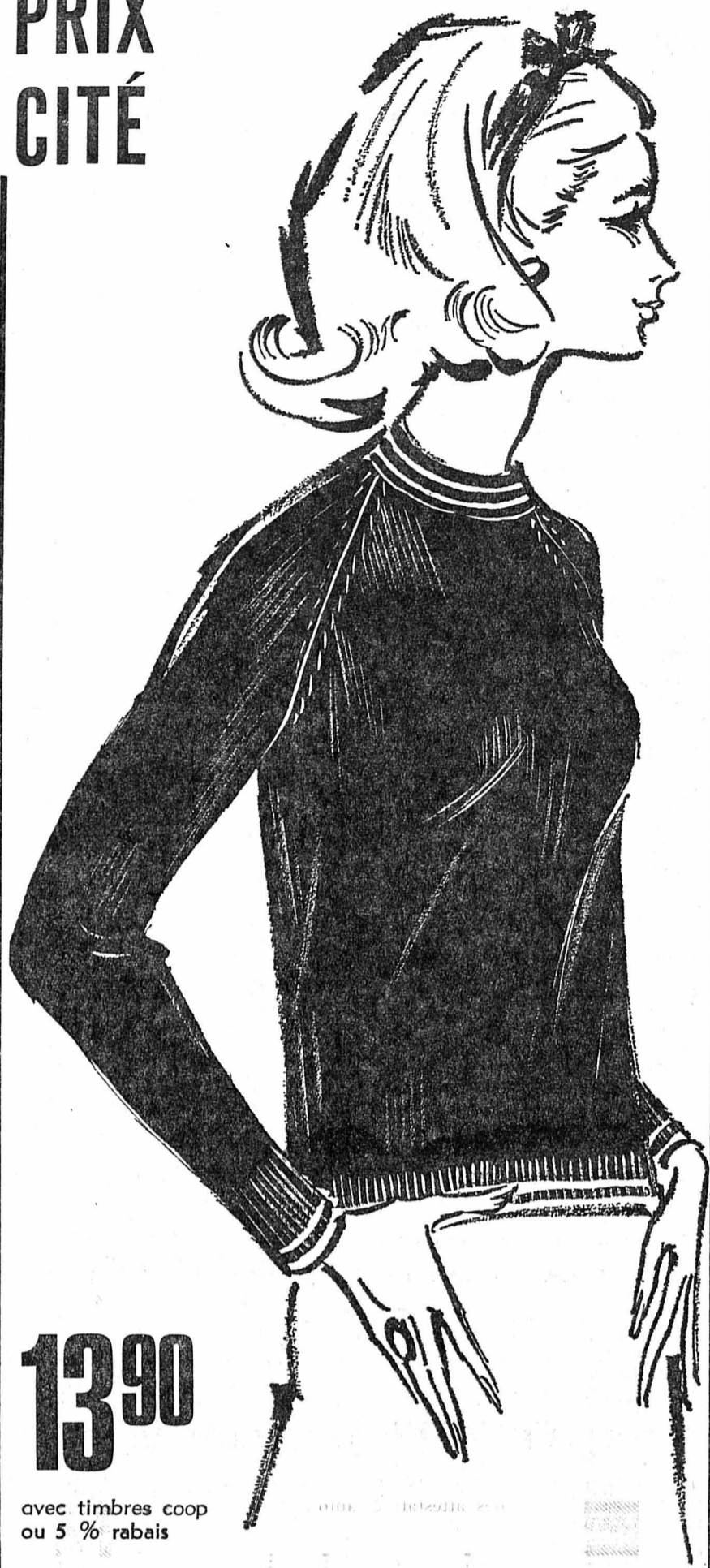
Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.

Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____ Rue _____ Domicile _____ A/344

Banque Rohner+Cie.S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 2339 22
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 2303 30

**PRIX
CITÉ**



1390

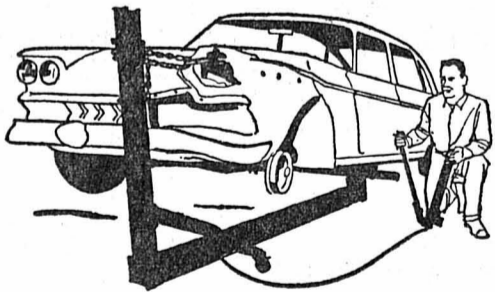
avec timbres coop
ou 5 % rabais

Classique **PULL** acrilic d'entretien facile,
bords contrastants, manches fully-fashioned

La Cité

CARROSSERIE SCHELLY

Tél. (038) 5 93 33 HAUTERIVE Tél. (038) 5 93 33



Automobilistes malchanceux !

Nous réparons toutes voitures accidentées et il ne reste aucune trace, et ceci aux prix les plus compétitifs.
Faites l'essai — Voitures de remplacement.

**BÉTONFRAIS S.A.
MARIN**

**FERMETURE
ANNUELLE:**

du 24 décembre 1969, à 12 heures
au 5 janvier 1970, à 7 heures

Nous remercions tous nos clients
et leur adressons nos vœux les
meilleurs pour la nouvelle année.

elle est là!
la toute nouvelle
SPRITE « CADET »
seulement **Fr. 3100.-**



Grande exposition, visite libre, chez

RoCHAT
caravan

Tél. (038) 3 36 05 Saint-Blaise

Agence des marques de



Caravan International

**Besoin
d'argent?**

Décomptez ce bon et envoyez-le à
Banque ORCA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Quelles sont les mensualités
pour un prêt de Fr. _____
remboursable en _____ mois?

Nom: _____

Adresse: _____



PRÊT PERSONNEL
ORCA, ABRI et AKA —
trois banques unies sous l'égide de l'UBS
pour mieux vous servir.

TV

noir et blanc
couleur

Vente
Location
Echanges
Modèles depuis
Fr. 575.-

Service impeccable
rapide et consciencieux
par personnel
spécialisé



**RADIO-TV
Neuchâtel**

Beau choix de cartes
de visite à l'imprimerie
de ce journal

PARQUET SOL

Philippin & Rognon
PARQUET LINOLÉUMS
Ponçage
Imprégnation
Réparation **PLASTIQUES**

TAPIS DE FOND

tendus ou collés
Moquette — Bouclé — Tufting
Tapisom — Siftor — Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Ø 5 52 64

PRÊTS
sans caution



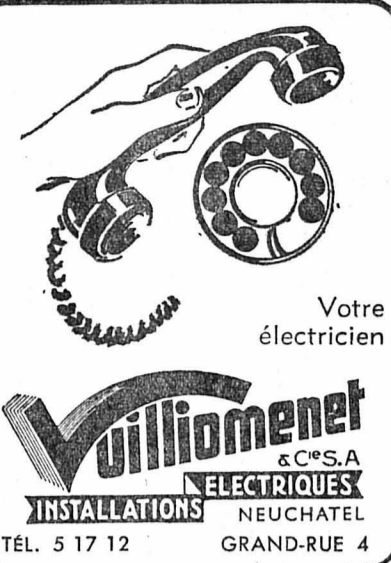
BANQUE EXEL
2001 NEUCHÂTEL
Av. Rousseau 5 Ø (038) 5 44 04
Ouvert le samedi matin

Vous trouverez

à la réception de notre journal, la

carte de vœux inédite

qui fera plaisir à vos parents et amis.
Impression de votre nom sur demande.
Livraison rapide.



Votre
électricien

Vuillomenet
& C^o.S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL
TÉL. 5 17 12 GRAND-RUE 4



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au
maître opticien, Hôpital 17

HUMIDIFICATEUR
d'air Turmix



Modèle 250
pour chambre isolée
ou bureaux

contenance 5 1/2 litres, évaporation
3 dl par heure ou plus de
7 litres par jour. 250 watts/h,
220 volts. Ø 278 mm, hauteur
237 mm. Avec câble et prise
Art. 831 Fr. 79.-

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménager
Soyon 26-28-30 Neuchâtel Tél. 5 43 24

**Corne à la plante, peau dure,
brûlures des pieds?**

C'est agir contre la nature de limer et
gratter la peau. C'est aussi un non-sens
de vouloir corriger la nature avec des
instruments. Elle réagit immédiatement
avec une nouvelle formation de durillons
de peau dure. La crème pour les
pieds de F. Hilty, préparée à base de
produits scientifiques naturels, ramollit
la peau dure et supprime les brûlures
des pieds. Le pot Fr. 8.- s'obtient
seulement chez
F. Hilty, case postale, 8021 ZÜRICH
Tél. (051) 23 94 23 - Chèque postal 80 - 42 503

Ça c'est une offre **HF**
POURQUOI ATTENDRE

Même à crédit nous vous offrons
Fr. 400.- de rabais et plus sur

**MACHINE À LAVER
LE LINGE OU LA VAISSELLE**

Paiement Fr. 90.- à la livraison
et Fr. 45.- par mois.

NOUS LIVRONS PARTOUT

Mise en service par spécialistes.
Marchandise neuve, garantie de
fabrication. Prospectus gratuit.

LE DISCOUNT DU VIGNOBLE

HF A. FURNACHON - BEVAIX
Appareils ménagers
Tél. (038) 6 63 37

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour notre bureau de prix de revient

1 COLLABORATEUR

L'activité que nous nous proposons de lui confier comprend le calcul du prix de revient de nos produits techniques. Après une période d'introduction, le candidat sera nommé remplaçant du chef de service.

Vous aurez l'occasion de vous joindre à une équipe des plus agréables. Nous avons la semaine de 5 jours ainsi qu'une caisse de prévoyance et de retraite très avantageuse.

Entrée : au plus tôt.

Langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances de français, ou vice versa, est une condition pour occuper ce poste.

Veuillez adresser vos offres de service (ou téléphoner) à
ELECTRONA S.A., fabrique d'accumulateurs,
2017 BOUDRY (NE), tél. (038) 6 42 46 - int. 33.

BERG & Cie

Fabrique de cadrans, Bellevue 32
2300 la Chaux-de-Fonds

Nous cherchons, pour entrée début janvier ou date à convenir,

**une employée
de bureau**

Connaissances désirées : anglais, allemand.
Faire offres avec prétentions de salaire.

Nous cherchons, pour entrée immédiate,

cuisinière

dans belle villa près du centre de Lausanne,
pour petite famille.

Excellent salaire (13 mois), 1 mois de vacances.

Très jolie chambre.

Tél. (021) 28 18 18 ou 28 22 47

GARDY

cherche

électro-mécanicien

ou

électricien

au courant de la construction
de tableaux électriques.

Avantages sociaux d'un grande maison.

Les candidats sont priés de téléphoner au (038) 4 01 44,
pendant les heures de bureau,
ou au (038) 8 47 62, pendant
les repas.



Nous cherchons :

**MONTEURS-
MÉCANICIENS
MANŒUVRES**

pour montage en usine de nos machines à laver
les voitures « Hypromat ».

Nous offrons :

— bons salaires
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à **MAZOUT MARGOT**
Paquette & Cie Succ. 2014 Bôle.
Tél. (038) 6 32 54 - 55.

**L'IMPRIMERIE CENTRALE ET DE LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.**

engage pour son atelier des apprêts,
dès le 12 janvier 1970

PERSONNEL FÉMININ

Semaine de 44 heures en cinq jours
ou éventuellement horaire réduit sur demande.
Durée de l'engagement environ quatre mois.

Conditions d'engagement :
Suisseuse ou étrangère hors plafonnement ou
ayant permis C. Bon salaire. Travail propre.

Téléphoner pour prendre rendez-vous au chef du terminage
de l'imprimerie : 5 65 01 (interne 272) du lundi au vendredi
de 8 h à 9 h et de 15 h à 16 heures.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Avis mortuaires

L'ouverture des magasins le soir après la troisième expérience

Il a fait un temps de chien, aussi bien le jeudi que le lundi lorsque les magasins ont ouvert leurs portes au public, le soir jusqu'à 22 heures. Mais le mauvais temps n'a nullement retenu les gens à la maison.

Que vaut cette ouverture du soir, à la lumière de cette troisième édition d'une coutume qui est désormais bien ancrée dans les mœurs. Il faut convenir que

cette possibilité offerte aux familles de faire des achats en dehors de la précipitation habituelle est, du point de vue client, une bien bonne chose. Et appréciée.

Car, il faut avouer que le samedi — seule journée à la disposition des chefs de famille qui travaillent — dans les magasins de la ville, c'est une pittoresque mais irritante corvée qui se joue durant le mois de décembre.

Point de vue commerçant: que valent ces deux soirées? Nous l'avons demandé à quelques magasins de la place, mais il semble difficile de trouver l'unanimité. Une chose est sûre: les affaires ont été satisfaisantes en général.

Certains ont constaté que, jeudi, la journée avait été relativement calme, mais qu'il a suffi de deux heures le soir pour réaliser le chiffre d'affaires de la journée. Il y a donc un effervescence le soir. Lundi passé, en revanche, la journée a été normalement bonne et la soirée plus faible que la première. Peut-être à cause du temps, mais ce n'est pas certain! L'avis d'un important commerçant: la seconde soirée se trouvait trop proche de Noël. Il serait plus judicieux de placer la seconde soirée à une semaine de Noël. On sait que le secteur de l'alimentation a voulu ce lundi proche de Noël.

Le système est bon, dans son ensemble. Il faut donner à la population cette possibilité de vaquer à ses achats, tranquillement, deux soirs en décembre.

Reste à placer ces deux soirées le plus judicieusement sur le calendrier afin que toutes deux remplissent le but qui leur est assigné et que les commerçants y trouvent leur compte.



TOUR DE VILLE

Neuchâtelois à l'honneur à Paris

M. François Nyffeler, vient d'obtenir son doctorat en océanographie à la faculté des sciences de Paris avec les vives félicitations du jury. C'est à Neuchâtel que M. Nyffeler, qui est membre du Centre d'études et de sports subaquatiques de Neuchâtel a commencé ses études. Il quitta l'Institut de physique de Neuchâtel pour Paris où il a obtenu son diplôme après avoir poursuivi ses recherches au Centre de Villefranche-sur-Mer où la faculté des sciences possède un laboratoire.

VIGNOBLE

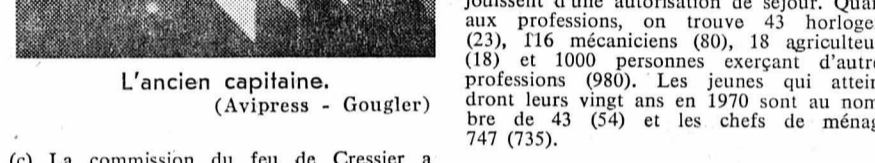
A Saint-Blaise (2567 habitants) les Confédérés tiennent le haut du pavé

(c) Le recensement de 1969 fait apparaître un total de 2567 habitants. Ils étaient 2499, à fin 1967 et 2541 en 1968, soit 26 de plus que l'an dernier. Dans le détail, ces chiffres se répartissent comme suit, les indications entre parenthèses étant celles du recensement 1968.

Etat civil: mariés 1242 (1229); veufs et divorcés 175 (168); célibataires 1150 (1144). Religion: 1513 protestants (1550), 984 catholiques romains (940), 1 israélite (3) et 69 divers (48).

Origine: Neuchâtelois masculins 389 (393), féminins 433 (430); Confédérés masculins 519 (496), féminins 556 (532); ressortissants étrangers: masculins 319 (313), féminins 351 (373), ce qui donne un total de 1227 hommes (1206) et 1340 femmes (1335). Sont au bénéfice d'un permis d'établissement: 206 étrangers (175) et 464 (513) jouissent d'une autorisation de séjour. Quant aux professions, on trouve 43 horlogers (23), 116 mécaniciens (80), 18 agriculteurs (18) et 1000 personnes exerçant d'autres professions (980). Les jeunes qui atteindront leurs vingt ans en 1970 sont au nombre de 43 (54) et les chefs de ménage 747 (735).

Les pompiers de Cressier ont un nouveau capitaine



L'ancien capitaine. (Avipress - Gougler)

(c) La commission du feu de Cressier a nommé le premier-lieutenant Markus Jenzer adjudant, au grade de capitaine commandant le corps des sapeurs-pompiers local à partir du 1er janvier 1970, en remplacement du capitaine René Persoz, atteint par la limite d'âge.

La cérémonie d'adieu s'est déroulée lundi soir au château en présence du Conseil communal, de la commission du feu in corpore, et des officiers et sous-officiers. Le président de commune, M. Berger, retraça la carrière du capitaine Persoz qui commandait le corps depuis le 1er juillet 1956. Il souligna la compétence, le travail et le dévouement du capitaine sortant, puis lui adressa les remerciements de l'autorité, concrétisés par la remise d'une magnifique chaine gravée. Le président de la commission du feu s'associa aux propos du président de commune et assura le capitaine Persoz qu'il pouvait rentrer dans le rang avec le sentiment du devoir accompli. Il associa à ses remerciements Mme Persoz. Il prit également congé du lieutenant Valentin Ruedin atteint lui aussi par la limite d'âge et du sergent-major Henri Burgdorfer atteint dans sa santé.

Puis le capitaine Jenzer prit congé de son prédécesseur en le remerciant des conseils et des directives données notamment en sa qualité d'instructeur cantonal. Il lui remit un souvenir des cadres. Très ému, le capitaine Persoz prit congé de ses officiers et sous-officiers. La cérémonie fut suivie d'une copieuse collation offerte par la commune au caveau du Château.

PLATEAU DE DIESSE

M. Rollier réélu maire de Nods

(c) L'Assemblée communale s'est tenue lundi soir à la salle du collège de Nods, en présence de cent quarante-huit citoyens et citoyennes, sous la présidence de M. Fernand Rollier. L'Assemblée approuva la conversion d'un crédit de construction de 84,500 fr. en emprunt ferme, somme consacrée à la construction d'un nouveau transformateur électrique. Le budget de recettes de 272,300 fr. et un total de dépenses de 276,170 fr. L'année apparaîtra un léger solde passif de 3870 fr. La quotité d'impôt reste fixée à 2,4, la taxe immobilière à 1,5%. Quant à la taxe des chiens, elle a été fixée à 40 fr. pour le village, à 10 fr. pour les fermes.

M. Fernand Rollier a été réélu maire par 93 voix, alors que 53 voix se portaient sur un autre citoyen, bien que ce dernier déclara formellement ne pas faire acte de candidature. L'Assemblée a ensuite élu trois nouveaux conseillers: M. Jean-Pierre Schertenleib (80 voix), au premier tour de scrutin, M. Claude Stauffer (86 voix) et M. André Maurer (64 voix), tous deux au second tour. M. Otto Sollerberg a été désigné pour occuper le poste de président des assemblées, alors que Mme Girard était élue tacitement vice-présidente. Pour pourvoir la série sortante de la commission de vérification des comptes, MM. Charles Rollier, Fernand Rollier-Stauffer et Jean-Daniel Botteron furent élus tacitement.

Dernière minute

Policier happé sur un barrage routier

ZURICH, (ATS). — Hier soir, un fonctionnaire de la police cantonale zuricoise, qui était chargé de surveiller un barrage routier sur la route nationale 1B à Glattbrugg, a été happé par une voiture et très grièvement blessé.

Le barrage routier avait été ordonné, lors d'un accident où trois voitures étaient impliquées et où l'un des conducteurs avait pris la fuite.

Madame Henri Kündig-Jelmini; Monsieur et Madame Renato Kündig-Knaussmann; à Hauterive; Mademoiselle Elvira Kündig, à Lausanne;

Monsieur et Madame Fredy Geiser-Kündig et leur fille Isabelle, à Cully, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri KUNDIG

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection dans sa 65ème année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation. 2000 Neuchâtel, le 23 décembre 1969. (Fontaine-André 9)

Heureux l'homme qui supporte patiemment l'épreuve, car, après avoir été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment. Jacques 1:12. L'enterrement aura lieu vendredi 26 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Georges Bedaux-Borel; Madame Rose Bedaux, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Savagnier;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Georges BEDAUX

leur très cher époux, fils, frère, beau-frère, neveu, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 65ème année, après une longue maladie. Neuchâtel, le 23 décembre 1969. (Rue Pourtalès 6)

Dieu est pour nous un refuge et un appui, un secours qui ne manque jamais dans la détresse. Ps. 46:2. L'incinération a lieu mercredi 24 décembre. Culte à la chapelle du crématoire, à 16 heures. Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le personnel des Grands Magasins Aux Armourins S.A. ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Georges BEDAUX

leur fidèle collaborateur depuis de nombreuses années. Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs. Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

J'ai recherché l'Eternel, et il m'a répondu. Il m'a délivré de mes souffrances.

Les parents, amis et connaissances de Madame Julia AUBERT née DUBOULE

ont le profond chagrin de faire part de son décès, survenu dans sa 83ème année, après une longue maladie supportée avec courage, dans la foi du Seigneur. Peseux, le 23 décembre 1969. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu à Peseux, vendredi 26 décembre, à 13 h. Culte pour la famille et les amis à la chapelle des Cadolles, à 12 h 15. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Otto Jakob-Eggimann, au Landeron;

Monsieur et Madame Hugo Jakob-Gauchat et leurs enfants, au Landeron; Madame et Monsieur Roland Sandoz-Jakob et leurs enfants, aux Hauts-Geneveys; Monsieur et Madame Pierre Jakob-Tschampion et leur fils, à la Neuveville; Mademoiselle Rose-Marie Jakob, au Landeron;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Jean Jakob; Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Hans Eggimann, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Otto JAKOB commerçant

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à Lui, dans sa 63ème année, après une longue maladie. Le Landeron, le 23 décembre 1969. (La Russie 7)

Jésus dit: Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort. Jean 11:25. L'ensevelissement aura lieu le vendredi 26 décembre 1969. Culte au temple à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Mesdemoiselles Trudy et Martha Thüler, à Cornaux;

Monsieur et Madame Walter Thüler-Wollenveider et leurs enfants, à Cornaux; Monsieur et Madame Pierre Ruedin-Thüler et leurs enfants, à Hauterive; Monsieur et Madame Hansruedi Thüler-Giroud, à Lausanne, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Rosa THULER née WYSS

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, tante, parente et amie, que Dieu a repris à Lui, dans sa 71ème année, après une pénible maladie vaillamment supportée. Cornaux, le 23 décembre 1969. (Rue des Fontaines 38)

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Ps. 23. L'enterrement aura lieu vendredi 26 décembre. Culte au temple à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

En souvenir de notre cher époux et papa

Marcel QUAYZIN

24 décembre 1968 — 24 décembre 1969 Dans le cœur de ceux qui l'aiment, rien n'effacera ton cher et bon souvenir. Ton épouse, tes enfants. Colombier (NE).

53604 ou 31720

POMPES FUNÈRES Evard-Flühmann

Neuchâtel Toutes formalités Transports en Suisse et à l'étranger

AVIS TARDIFS

2 fr. par millimètre de hauteur

Armée du Salut, Ecluse 20 Neuchâtel

Jeudi 25 décembre, à 9 h 45:

culte de Noël

A 17 h: grande soirée de Noël avec beau programme de circonstance Cordiale invitation à chacun

Hôtel de la Croix-Blanche CRESSIER (NE)

Tél. 7 71 66

Pour le jour de Noël

GRAND MENU à midi et le soir.

Famille

Jean WEYMANN

Restaurant BELLEVUE

Les Hauts-Geneveys

Tél. (038) 7 09 55

vous propose son menu de Noël accompagné de ses VINS FINS, APÉRITIFS et SPIRITUEUX.

Fiduciaire G. FAESSLI & Cie

FERMÉE du 26 décembre au 5 janvier

Bagatelle

VACANCES ANNUELLES du 25 décembre au 1er janvier inclus

REOUVERTURE: 2 JANVIER

Choucroute au champagne BONNE ANNEE A TOUS!

ÉTUDE RICHARD BOLLER, avocat

fermée

du 24 décembre à midi au 4 janvier 1970.

Samedi 27 déc. Samedi 3 janv.

nos magasins seront OUVERTS toute la journée

HORAIRE NORMAL

BUFFET DU TRAM Colombier

Mercredi soir 24 décembre

RÉVEILLON DE NOËL

Tél. 6 33 89.

RESTAURANT DU REPOSOIR

fermé ce soir dès 19 h et à Noël

Fiduciaire F. Landry

Agence 13 * 13

Bureaux fermés

du 24 décembre 1969

au 5 janvier 1970

Nous informons notre honorable clientèle que nos ateliers et magasins seront FERMÉS le vendredi 26 décembre 1969 pour cause d'inventaire.

Garages Henri Favre S.A. Apollo

Fbg Lac Neuchâtel Tél. 5 40 16

Naissances

Monsieur et Madame Otto BARFUSS-GAFNER et Pierre-Yves ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils et frère

Sébastien

23 décembre 1969

Maternité de Landeyeux Chézard

Au marché de Neuchâtel

Offre forte: choux blancs, choux rouges, carottes, oignons, poireaux verts et blancs, raves, céleri. Offre régulière: choux fleurs, radis, choréide pain de sucre, scaroles, betteraves à salade cuites. Offre faible: côtes de bettes, salades poménées, épinards. Légumes nouveaux: choux de Bruxelles, rampon.

Quant aux pêches dans le lac de Neuchâtel, on note: Filets de platets: moyennes. Brochets: très faibles. Palées: très bonnes.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 décembre. Paganini, Sabrina, fille de Romeo, mécanicien à Neuchâtel; et d'Italia, née Rastelli; Günthard, Konrad-Hellmuth, fils de Lorenz, patron boulanger à Boudry, et de Françoise, née Froid; Küng, Jean-Philippe, fils de Hans-Rudolf, gendarme à Neuchâtel, et d'Heidi, née Friedli, 19. Gagnebin, Anne-Vallérie, fille d'Olivier-Samuel, étudiant à Neuchâtel, et de Monique-Eliane, née De Pietro; Budin, Valérie-Gabrielle, fille de Marc-Julien, dessinateur à Marin, et de Monique-Nicole, née Stauffer; Grossen, Sarah, fille de Jean-Pierre, sous-chef de gare à Peseux, et d'Erika, née Rudolf, 20. Jaquet, Valérie-Corinne, fille de Jean-Claude-Arthur, ingénieur-horloger à Peseux, et d'Heidy-Charlotte, née Knöpfli.

NAISSANCES. — 21 décembre. Rougemont, Ivan-Riccardo, fils de Claude-Julien, restaurateur à Waldenburg (BL), et de Luciana-Maria, née Vacondio, 22. Dürig, Evelyne-Françoise, fille d'André-Gildo, étudiant à Peseux, et de Christiane, née Piemontesi.

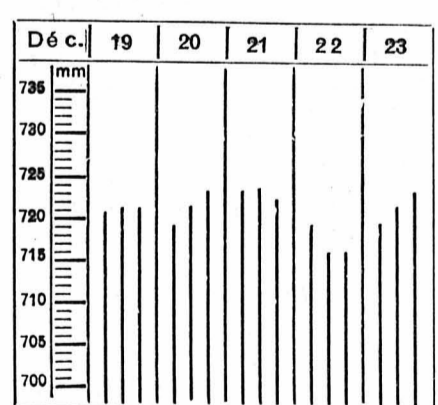
MARIAGE CÉLÈBRE. — 19 décembre. Wipf, Georges-Richard-Henri, fonctionnaire international à Genève, et Zingg, née Dupuis, Béatrice-Hélène, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 22 décembre. Naguel, Claude-Henri, né en 1917, fonctionnaire cantonal à Neuchâtel, époux d'Agnes-Edith, née Vouga.

DÉCÈS. — 19 décembre. Macheret, Célestin-Robert, né en 1932, manœuvre à Colombier, célibataire; Nicora, née Golay, Cécile-Ida, née en 1902, ménagère à Neuchâtel, veuve de René-Louis, 20. Conus, née Fuchs, Marguerite-Lucie, née en 1889, encaisseuse à Neuchâtel, veuve de Vincent-Martin; Tissot-dit-Sanfin, Charles-Henri, né en 1899, contremaître à Neuchâtel, époux de Julie-Antoinette, née Perret; Pasteur, née Gutknecht, Emma, née en 1890, fonctionnaire postale à Neuchâtel, veuve de Charles-Albert, 21. Nicaty, Henri, né en 1888, retraité TN à Neuchâtel, veuf de Bertha-Eva, née Linder.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 23 décembre 1969. — Température: moyenne: 3,2; min.: 1,1; max.: 4,2. Baromètre: moyenne: 721,5. Eau tombée: 3,2 mm. Vent dominant: direction: ouest, sud-ouest, force: dès 21 h 15, nord-ouest, faible. Etat du ciel: couvert, pluie jusqu'à 3 h et à 10 h 30.



Niveau du lac du 23 déc. à 6 h 30: 428,91

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel restera très nuageux ou couvert, avec quelques petites pluies éparses la nuit et le matin. Des éclaircies se développeront ensuite, surtout dans la moitié ouest du pays.

La température, généralement un peu supérieure à zéro degré la nuit, atteindra 3 à 6 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré s'élèvera jusque vers 1800 mètres. Vent du secteur nord-ouest, se renforçant en montagne.

Nord des Alpes, tout d'abord assez ensoleillé en montagne, puis nouvelle aggravation avec précipitations.

Etat des routes: les routes de plaine au-dessous de 800 m sont mouillées. Comme le ciel ne se découvrira pas au cours de la nuit prochaine, la température ne s'abaissera pas au-dessous de zéro degré. Mais il convient de se méfier des ponts et des endroits où le sous-sol est encore gelé. Au-dessus de 800 m, certains tronçons sont encore recouverts de neige tassée. D'autre part, la température pourra s'abaisser au-dessous de zéro degré et le réseau devenir très glissant.

LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS



NOËL À L'HÔPITAL : UNE FÊTE SIMPLE ET BELLE

De notre correspondant : Hier après-midi, les halls d'entrée de l'hôpital de la Chaux-de-Fonds ressemblaient à une véritable crèche. Cette quatrième fête de Noël organisée dans le

nouveau bâtiment sera la dernière pour M. Droël, qui quittera en juin ces fonctions de directeur. Ce n'est pas sans quelque nostalgie qu'il envisage ce départ. Dans son allocution, il mettra l'accent sur

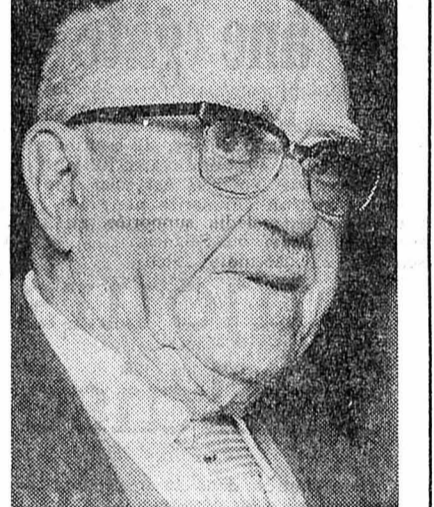
les problèmes que connaît l'hôpital, ce lieu d'espoir, seul service public en contact avec toutes les couches de la population. Puisse-t-on, dira-t-il, agir avec raison, procéder avec circonspection dans les mesures qui vont être prises. Cet hôpital a un renom, ce serait faire des économies pour rien que de le dégrader. Tout au contraire. Citant un ministre français, il conclura avec lui : « Pour la santé publique, quand on aura fait tout ce qu'il faut, il faudra faire plus encore... ». Le conseiller communal Ramseyer, président de la commission administrative était

de la fête, tout comme les aumôniers de l'hôpital et les malades, bien sûr, et ceux contraints de rester aliés, purent suivre le déroulement de la fête par le biais de la télédiffusion. Elle commença par « Voici Noël » et se termina par un choral de Jean-Sébastien Bach, interprété par un groupe d'élèves infirmières-assistantes, avec A. Fallier et W. Bretscher comme exécutants. Entre temps passa le « Bel ange du ciel » (Noël belge) et « l'Alouette » de Haydn. Puisse-t-elle faire le printemps des malades... (Avipress-Bernard).

Il y a un demi-siècle grâce à M. Rey... « La Métropole » n'était pas qu'horlogère !

Sa spécialité, les filets de sole à la Polonoise, heureux mariages du blanc de Neuchâtel avec les scampis à l'Américaine, a fait ruisseler d'aise les palais les plus délicats. Aujourd'hui, Paul Rey, s'il vit toujours dans le lieu de sa grandeur, a cédé le tablier à sa femme. Alors il raconte comment, en l'espace de dizaines d'années, il fit de la Chaux-de-Fonds une métropole gastronomique.

apprêté ce jour-là. Ils étaient trois cents mais l'histoire ne dit pas ce qui du pâté maison, des filets de sole au vin blanc accompagnés de langoustines, ou encore des chapons du Mans à la broche, leur fit le plus de bien au cœur. Elle ne dit pas non plus, l'histoire, combien de bouteilles de Château Pouilly 49, Moulin à Vent 50 et de Châteaufort furent consommées ce jour-là. Mais Paul Rey, lui, garde près du cœur la lettre de félicitations que lui adressa le président du Rotary. C'était le beau temps...



Prince des fourneaux, Paul Rey, il y aura bientôt cinquante ans de cela, venait installer son savoir au café de la Métropole. Ses souvenirs n'ont pas perdu la saveur de ses plus belles sauces. A l'époque pourtant, le plat de résistance se partageait entre les variétés, le cinéma et le Caf-conc; la Chaux-de-Fonds avait son style, forte en gueule et en ripaille. Glorieuse époque où les plaisirs de la vie ne se mesuraient pas qu'en secondes. Quoique Chaux-de-Fonds de cœur, M. Paul Rey, qui toucha aux cuisines les plus célèbres, devait apporter dans les neiges de la Chaux-de-Fonds, le sourire de la bouillabaisse. Tant pis pour l'accident ! Il en a vu du pays, ce maître-queux dès le jour où, dans un hôtel de Paris qui essayait encore ses platiers, il recruta ses premières casseroles. Depuis, M. Rey a apporté à la vie locale un cachet hélas bien perdu. Même s'il n'a jamais pu côtoyer le grand Escoffier, gageons que les Rotariens qui, en 1953, participèrent à l'ancien stand au banquet du 25ème anniversaire, gardent encore au coin d'une dent la saveur du repas qu'il avait

Contacts prometteurs entre autorités et industriels

De notre correspondant : Poursuivant leurs entretiens, le Conseil communal et le comité de l'Association industrielle et patronale de la Chaux-de-Fonds se sont réunis dernièrement. Pour permettre une meilleure connaissance réciproque des problèmes, plusieurs entreprises se sont offertes à recevoir des délégations du Conseil communal. Ces visites auront lieu dans le courant de l'année prochaine, elles seront l'occasion pour les autorités comme pour les industriels d'échan-

ger et de définir leurs préoccupations actuelles. L'entretien a, en outre, porté sur l'avenir économique de la ville. De l'unanimité, il serait nécessaire de susciter des contacts entre l'économie et l'industrie, d'intensifier la propagande concernant les montagnes neuchâteloises, enfin de promouvoir un plan d'aménagement pour une zone industrielle. Chacun s'est montré préoccupé des conséquences désastreuses qu'enlèverait l'initiative Schwarzenbach. Le canton de Neuchâtel, dans cette hypothèse, devrait congédier plus de la moitié de la population étrangère, soit plus de 15.000 personnes ! La ville de la Chaux-de-Fonds perdrait près de 5.000 habitants. Il s'agirait d'un retour de plus de 10 ans en arrière et d'une véritable asphyxie économique. C'est pourquoi un intense travail d'information et de documentation publique s'impose. Tous les milieux responsables seront appelés à y collaborer.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du lundi 22 décembre 1969

NAISSANCE : Affolter, Sylvie-Thérèse-Agnès, fille de Jacques-Bernard-Marcel, garde-frontière et de Agnès-Madeleine, née Bacon. PROMESSES DE MARIAGE : Gutmann Michel-André, conducteur typographe, et Poyard Josette-Paquerette. Pelot Eric-Théophile-Alexis, employé de commerce et Kienner Isabelle. MARIAGES CIVILS : Vaucher - de - la - Croix Marcel-Albert, ouvrier de fabrique, et Mirkovic Zorka. Scacchi Etienne-Daniel, monteur, et Chapatte Jeannine-Marie-Thérèse. Bonazza Franco-Gianni, sommelier, et Gärtner Margareta-Rosa. DECES : Ducommun-dit-Boudry Marie-Suzanne, institutrice, née le 17 juin 1892, célibataire, dom. Jaquet Droz 41. L'enfant Bosquet Graziella-Ulla, née le 17 décembre 1969, dom. Succès 35.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du mardi 23 décembre 1969

Naissances : Rossetto, Maura, fille d'Angelo, maçon, et de Stella, née Furlan; Magnien, Vincent-Claude, fils de Claude-Emile-Marie, ouvrier, et de Marie-Antoinette-Pierrette-Elisabeth, née Daguzan.

Collision mortelle au carrefour du Reymond

LA VICTIME EST LA MÈRE D'UNE JEUNE CHAUX-DE-FONNIÈRE TUÉE CET ÉTÉ SUR UNE ROUTE DU GARD

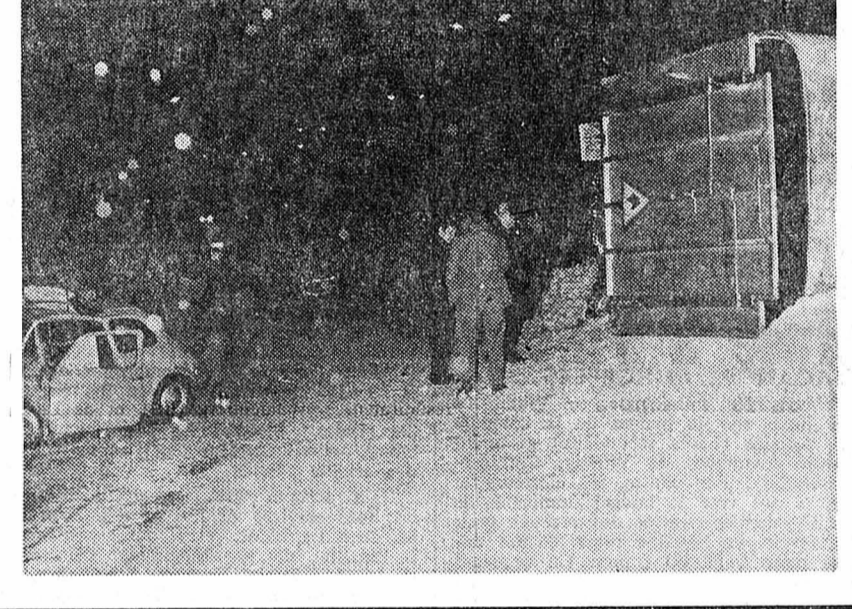
De notre correspondant : Le carrefour du Reymond, à la sortie de la Chaux-de-Fonds, au bas de la Vue-des-Alpes n'a pas la réputation d'être particulièrement dangereux. La route principale est protégée par des « stop » et la visibilité y est bonne. Pourtant hier une personne devait y laisser la vie.

subi aucune blessure, en revanche dans la petite voiture de Mlle Wolf, il n'en alla malheureusement pas de même. Mme Germaine Wolf devait ainsi décéder durant son transfert à l'hôpital. Mlle Simone Wolf, elle, souffre de diverses contusions sur tout le corps. Elle a également été transportée à l'hôpital. La voiture est entièrement démolie et la camionnette sérieusement endommagée. Un accident que seule une fatale inattention semble devoir expliquer.

L'accident s'est produit aux alentours de 22 heures. Mlle Simone Wolf, 19 ans, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture, rue de l'Hôtel-de-Ville. A ses côtés avait pris place sa mère, Mme Germaine Wolf, 49 ans, domiciliée à Areuse, depuis peu. Arrivée au carrefour du Reymond pour une raison que l'on ignore, l'automobiliste ne marqua pas le « stop ». La voiture entra ainsi violemment en collision avec une camionnette qui descendait la route de la Vue-des-Alpes. Sous la violence du choc, celle-ci se coucha sur le côté. Si le conducteur, M. Charles Sommer, des Brenets et un passager n'ont



Tragique coïncidence : Mme Wolf était la mère de la jeune Micheline Wolf qui avait trouvé la mort dans la nuit du 12 au 13 juillet dernier dans la région d'Uzès. La jeune fille se trouvait alors dans la voiture de son fiancé, M. Guy Rossetet, de la Chaux-de-Fonds également. Soudain, la voiture s'était écrasée contre un platane à l'entrée du village de Saint-Maximin (Gard). M. Rossetet fut grièvement blessé et Mlle Wolf, 21 ans, fut tuée sur le coup. Mme Wolf était la femme de M. Francis Wolf, instituteur et maître de gymnastique demeurant alors rue de la Reusse. (Avipress-Bernard)



Le Noël des paysannes

(c) La présidente de l'Union des paysannes, Mme S. Perrin, avait convoqué ses membres dans la salle du Conseil général afin de célébrer Noël.

Aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso : La Valse des truands. Eden : Trafic de filles. Ritz : Tintin et le temple du soleil. Plaza : L'homme de Kiev. Scala : Un amant dans le grenier. PHARMACIES D'OFFICE. — Pharmacie des Forges, av. Charles-Naine 2; pharmacie Wildhaber, Léopold-Robert 7.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Au tribunal du Val-de-Ruz Rien ne sert de conduire sans permis, même sur une toute petite distance...

De notre correspondant : Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé hier matin à l'hôtel de ville de Cornier sous la présidence de Mme Ruth Schær-Robert assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

faits et s'engage à rembourser ses deux créanciers à partir de janvier 1970. Le tribunal condamne J.-D. K. à 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans conditionné à l'observation stricte de

l'engagement pris d'amortir la dette à l'égard des deux plaignants par versements mensuels de 500 fr. à répartir selon convention. Les frais, par 15 francs, sont mis à la charge de J.-D. K.

CULTES

SERVICES RELIGIEUX DE LA VILLE DE NOËL ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE Valangin : 23 h, culte paroissial, sainte cène. Cornier : 23 h 30, nuit de la Nativité, sainte cène. Chézard : 23 h, culte avec sainte cène. Dombresson : 19 h, culte de la veille de Noël. Fenin : 19 h 30, fête de Noël. Coffrane : 19 h 30, fête de Noël. Fontainemelon : 23 h 15, culte.

ÉGLISE CATHOLIQUE

Cornier : 24 h, messe de minuit. DU JOUR DE NOËL ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE Boudevilliers : culte 9 h 40. Fontaines : culte 10 h 15. Valangin : culte 10 h. Coffrane : culte 10 h. Chézard - Saint-Martin : culte 9 h 50. Dombresson : culte 10 h. Fontainemelon : culte 9 h. Les Hauts-Geneveys : culte 10 h 10. Cornier : culte 10 h. Savagnier : culte 10 h. Engollon : culte 10 h. Les Bugnagnets : culte 11 h 30. Messe 12 h. Prière commune 16 h. ÉGLISE CATHOLIQUE Cornier : messe lue et sermon 7 h 25; grand-messe 10 h; messe pour les Italiens 18 h. Les Geneveys-sur-Coffrane : messe lue et sermon, le mercredi à 24 h.

DOMBRESSON

Journées de sport (c) La commission scolaire veut organiser des journées de sport qui auront lieu vraisemblablement à la fin de janvier ou au début de février.

Rentrée scolaire

(c) Elle aura lieu le 12 janvier et non pas le 21 janvier comme annoncé précédemment.

Arbre de Noël

(c) Depuis quelques jours, la place de la poste est illuminée dès le soir par un arbre de Noël.

Pour le troisième âge

(c) La jeunesse paroissiale a chanté chez les personnes âgées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

MONTMOLLIN

La fête de Noël La fête de Noël sans distinction de confessions, s'est déroulée hier soir au temple. Le culte, présidé par le pasteur Marc de Montmollin, était embelli par les chants du Chœur d'hommes et par de soli de trompette accompagnés à l'harmonium. Les enfants de l'école présentèrent un mystère de la Nativité, récit et chanté, et furent récompensés par la traditionnelle distribution de biscuits, d'oranges et de brochures.

CARNET DU JOUR

EXPOSITION. — Landeyeux : Art artisanal. Pharmacies de service. — Marti, Cornier; Piergiorgio, Fontaines. Permanences médicale et dentaire. — Dès mercredi, à 12 h, à vendredi, à 8 h, tél. 7 11 33.

LE LOCLE - LE LOCLE



Inauguration de l'immeuble transformé de la Banque cantonale neuchâteloise

De notre correspondant :

Le hall de l'immeuble entièrement transformé de la Banque cantonale neuchâteloise contenait hier soir les quelque soixante personnes du monde de la politique, de la finance, de l'industrie et des affaires invitées à l'inauguration du bâtiment, accueillies par M. Philippe Vuille, directeur, qui les salua et donna la parole à M. Jean-Pierre Zahnd, de Neuchâtel, directeur de la Banque cantonale, qui fit l'historique des transformations. On en parla depuis longtemps et c'est finalement l'an dernier que la décision fut prise de transformer l'immeuble de la Banque cantonale du Locle. Le concours d'architecture terminé, les travaux furent entrepris et durèrent 10 mois et demi. M. Zahnd remercia tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite. L'architecte, M. Wurmet, expose ensuite les problèmes délicats qui se posèrent. Il se plaît à souligner l'effort accompli par les maîtres d'état pour mener à chef cette entreprise. Il remercia M. Zahnd et M. Philippe Vuille de leur compréhension et de leur collaboration. Le directeur de la Banque cantonale du Locle, M. Philippe Vuille, dit sa reconnaissance à son conseil d'administration pour sa marque de confiance envers la ville du Locle. Ce fut ensuite la visite à travers les nouveaux locaux, à la fois élégants, sobres et confortables. Ils se révèlent plus conformes aux besoins de la clientèle d'aujourd'hui et répondent mieux aussi aux conditions de travail du personnel. La nombreuse assistance ne cachait pas son admiration. La visite terminée, les hôtes de la Banque cantonale se rendirent à l'hôtel des Trois-Rois où fut servi un

apéritif d'honneur et un souper auquel tuellement des discours. M. Claude Junier, vice-président du conseil d'administration, en l'absence du président A. Porret, malade, salua dans l'assistance M. J.-A. Haldimann, préfet des Montagnes, M. René Felber, président de la ville et M. Jean-Pierre Renk, conseiller communal et M. Alfred Oesch, directeur de la Société de banque suisse. Il se félicita des transformations apportées dans l'immeuble, à la façade majestueuse. Puis ce fut un exposé pertinent sur la fonction d'une banque d'Etat qui a le devoir de fournir de l'argent aux meilleures conditions. Notre bâtiment du Locle est à la mesure des bâtiments industriels. Il lève son verre à la prospérité de la cité locloise. Le préfet, M. J.-A. Haldimann, souligna l'excellence de la formule qui consistait à marier des éléments anciens à des éléments nouveaux, et à fondre les formes et les couleurs.

La Banque cantonale neuchâteloise a mis chacun fit largement honneur. Il y eut aussi le sapin de Noël de M. et Mme Vuille, directeur, un joli cadeau. M. René Felber, président de la ville, est heureux des transformations opérées à la Banque cantonale neuchâteloise. Les temps sont révolus où nous vivions de passions. Pour le conseil d'administration, la banque du Locle existe et c'est heureux. M. Junier mit un terme à cette inauguration en souhaitant prospérité à la ville du Locle.

Diminution de la population

Le recensement permanent tenu par la police locale du Locle a fait constater, au 15 décembre 1969, une population de 14.936 habitants pour 15.062 à pareille époque en 1968. Il y a donc une diminution de 126 unités, diminution qui se justifie de la façon suivante : Arrivants : Naissances : 230; arrivants : 1170, total 1400. Partants : décès : 131; partants : 1389, total 1526.

Violente collision

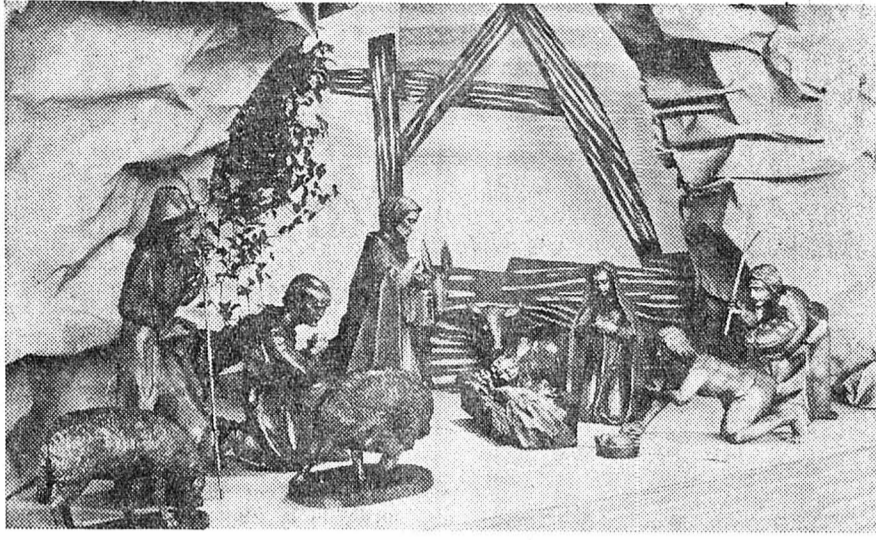
(c) Vers 11 h 45, un accident de la circulation s'est produit sur la route de Locle-les Ponts-de-Martel. Dans la pente qui conduit au virage de Belle-roche, un poids lourd vaudois a dérapé sur le verglas et a embouti deux tracteurs qui arrivaient en sens inverse, l'un remorquant l'autre. Un tracteur est entièrement hors d'usage, l'autre à demi détruit. Par chance, seul le conducteur d'un des tracteurs, M. André Jeanmaire, agriculteur aux Foullets, à la Chaux-de-Fonds, souffre de quelques légères blessures.

PORRENTROY

Mme Céline Jaccottet: 101 ANS POUR NOËL

Mme Céline Jaccottet-Rebetz, de Porrentruy, va fêter demain 25 décembre son 101ème anniversaire. Cette vieille dame est en pleine possession de toutes ses facultés et elle jouit encore d'une santé relativement bonne. Il n'y aura pas de fête particulière à la maison du Bon-Secours de Miserez où elle se trouve actuellement, mais l'agent consulaire de France à Porrentruy ira la féliciter et lui remettre une gerbe de fleurs, car si elle est Suisse de naissance — elle naquit à Saignelégier — Mme Jaccottet est devenue Française par son mariage.

Il y a vingt ans seulement que la centenaire a renoncé à toute activité. Devenue veuve en 1935, elle se mit à « faire des journées », et cela jusqu'à l'âge de 86 ans! Précédemment, elle avait parcouru tout l'Ajoie à pied, pour aller prendre livraison ou rendre les souliers que son mari avait réparés dans son atelier de cordonnerie de Porrentruy. Les trois enfants de Mme Jaccottet sont morts, mais la vieille dame a encore une petite-fille et quatre arrière-petits-enfants, de même que 18 neveux, 49 petits-neveux et... 87 arrière-petits-neveux.



Des crèches toujours plus belles

(c) A la veille de la Nativité, comme à l'accoutumée, les églises catholiques du Jura se sont toutes ornées d'une « crèche de Noël ». Il faut dire que, depuis quelques années, un effort a été fait un peu partout pour renouveler ce

« décor » et lui conférer le caractère artistique qui lui faisait souvent défaut. Ainsi, à Courtielle (notre photo), les personnages de plâtre ont été remplacés par des figures sculptées dans le bois par un artiste tessinois.

L'internationalisation du problème jurassien en marche ?

De notre correspondant :

Dans l'éditorial qu'il a signé cette semaine dans le « Jura libre », M. Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien, s'en prend à la libre disposition que le gouvernement bernois veut imposer aux Jurassiens « selon des normes inacceptables ». « ... Reste à savoir, écrit-il, si la Confédération et si M. Pétitpierre, qui est placé devant un choix, comprendront qu'à vouloir maintenir Berne et le Jura sur pied d'inégalité, on légitimerait les interventions extérieures. Ceux qui, en 1815, ont demandé notre territoire aux têtes couronnées du Congrès de Vienne, doivent s'attendre à ce que leur

carence projette la question jurassienne sur le plan international. On sera fixé d'ici peu. »

Nous n'aurions pas relevé ces déclarations si nous ne savions que M. Roland Béguelin est, comme par hasard, parti pour Paris quelques heures après son rapport entre ce voyage et l'internationalisation du problème jurassien ? M. Béguelin que nous avons vu avant son départ, s'est refusé à toute déclaration à ce sujet. Mais il nous a laissé entendre, d'un air sibyllin, qu'en effet, ce n'était en tous cas pas pour visiter le Musée Grévin qu'il se rendait à Paris en passant par Strasbourg... Bévi.

Huit «Béliers» inculpés dans une double affaire

On se souvient que l'intrusion de membres du groupe « Bélier » dans la salle du Conseil national, durant une session de l'Assemblée fédérale, le 11 décembre 1968, avait donné lieu à une instruction préparatoire fédérale qui fut confiée à M. Guggenheim, de Fribourg. Le juge d'instruction a déposé son rapport de clôture dans le courant du mois de juillet. M. Heim, procureur général du canton de Vaud, a été chargé de représenter le ministère public fédéral dans cette affaire.

Dans l'intervalle, dit un communiqué du département fédéral de justice et police, il est apparu que huit personnes sont inculpées, aussi bien dans cette procédure que dans l'enquête menée par le juge d'instruction extraordinaire du Jura consécutivement à l'occupation du bâtiment administratif de Delémont, les 29 et 30 juin 1968. Le Conseil fédéral vient d'ordonner à leur égard la jonction de ces deux procédures par-devant la Cour pénale fédérale. Il a simultanément étendu à d'éventuelles atteintes à l'ordre constitutionnel (art. 275 du code pénal) l'autorisation précédemment accordée pour la poursuite d'autres délits politiques.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Allocations familiales: cinq francs de plus

Le Conseil d'Etat, usant de la compétence que lui a déléguée le Grand conseil par la loi du 18 novembre 1966, a augmenté uniformément de 5 fr. par mois le montant de l'allocation pour enfants versée aux salariés. Dès le 1er janvier 1970, l'allocation passera de 30 à 35 fr. par enfant jusqu'à 11 ans et de 40 à 45 fr. dès le début de la 12ème année. Il résulte également de cette augmentation que les enfants de 16 ans et plus qui sont en apprentissage ou qui poursuivent leurs études auront droit à une allocation globale de 60 fr. par mois.

Chutes sur le verglas

(c) Dans la nuit de mardi à mercredi, vers minuit, M. Albert Bertschy, âgé d'une quarantaine d'années, domicilié à l'avenue du Général-Guisan, à Fribourg, a fait une chute alors qu'il regagnait son domicile. Souffrant notamment d'une jambe cassée, il a dû être hospitalisé. Quant à M. Gérard Barras, retraité EEF, il a fait une chute hier matin, près de la poste de Pérolles, à Fribourg. Atteint à la colonne vertébrale, il est soigné à l'hôpital des Bourgeois.

Les jeunes « conservateurs » se transforment en « démocrates »

De notre correspondant :

Récemment réuni sous la présidence de M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat, le comité cantonal du parti conservateur chrétien-social a procédé à un tour d'horizon des problèmes cantonaux et fédéraux. Il s'est notamment félicité du succès de la votation du 16 novembre 1969 au sujet du suffrage féminin. Sur le plan interne, le comité a pris des décisions en vue d'introduire les femmes en nombre suffisant dans les comités locaux, régionaux ainsi que dans les organes de délibération et de décision du parti.

En ce qui concerne l'initiative AVS interpartis, le comité rappelle qu'il re-

commande de signer et de faire signer l'initiative.

Les jeunes conservateurs chrétiens-sociaux de la ville de Fribourg ont tenu dernièrement une assemblée générale sous la présidence de Me Marius Cottier, avocat. L'assemblée a procédé au renouvellement du comité. A la suite de la démission de MM. G. Rossier, G. Nicolet et C. Chassot, elle a désigné à l'unanimité MM. J.-P. Dorthé, géologue, Charles Jonin, mécanicien-dentiste et Nicolas Michel, étudiant, en qualité de membres du comité.

Une discussion se déroula sur le problème de la dénomination du parti. A l'unanimité, les jeunes CCS se sont prononcés pour la suppression du terme « conservateur ». Une réunion sera consacrée à l'étude de ce problème.

Le problème de l'appellation avait été discuté récemment à Cousset, par les jeunes conservateurs chrétiens-sociaux de la Broye. Ces derniers avaient adopté l'appellation de « jeunes démocrates chrétiens ».

Décisions du Conseil d'Etat

De notre correspondant :

Dans ses séances des 19 et 23 décembre, le Conseil d'Etat a nommé: M. F. Landerer à Fribourg, chef de l'office cantonal du travail en remplacement de M. E. Riedo, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les bons services rendus; M. Philippe Monnier, à Fribourg, correcteur-rédacteur auprès de la chancellerie d'Etat.

Il a accepté, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de: M. Jean Perroulaz, à Fribourg, préparateur à l'Institut de physiologie de l'Université et de M. Edmond Francey, à Fribourg, secrétaire auprès du service cantonal des contributions, mis à la retraite pour raison de santé.

Le Conseil d'Etat a attribué l'actuelle place de camping de Portalban à la commune de Delley, en vue de son aménagement, sous réserve de certaines conditions (plans, d'exploitation et d'aménagement notamment).

Il a pris acte d'une restitution anonyme de 100 fr. pour droits éludés ainsi que de l'affectation de la part du canton aux bénéfices des tranches 268 à 273 de la Loterie romande.

Il a modifié le tarif des émoluments et taxes en matière de police de navigation. L'arrêté d'exécution du 27 janvier 1968 de la loi sur les allocations familiales (en cas de maladie et accident).

Il a adjugé une série de travaux à effectuer au nouvel hôpital cantonal pour un montant de 2,2 millions de francs.

PROMOTIONS MILITAIRES

Le Conseil d'Etat a promu au grade de major dans l'infanterie d'élite avec date de brevet au 1er janvier 1970, le capitai-

ne Emile Aeby, à Renens. Il lui a attribué le commandement du bat. fus. 20.

Il a promu au grade de capitaine dans l'infanterie d'élite, les premiers-lieutenants Bernard Bosson, à Riaz et Claude Voirol, à Fribourg, de capitaine dans l'infanterie de landwehr, le premier-lieutenant Werner Spycher à Fribourg.

Il a promu au grade de premier-lieutenant dans l'infanterie d'élite, les lieutenants René Aebischer (vice-chancelier d'Etat), à Alterswil, Nicolas Ayer à Fribourg, Daniel Chappuis, à Lentigny, Jean-Marie Goumaz, à Pratteln, Rudolf Neuhans, à Chevrières, Jacques Pythou à Schmythen, Walter Voegeli, à Morat, Paul Weithmueller à Morat, Bernard Winckler, à Fribourg, Erich Zumbald à Guin et Roland Zwahlen à Buelach.

LA CAISSE EN BONNE POSTURE

Au préalable, les milieux économiques intéressés avaient été réunis par le chef du département des affaires sociales. Ils ont pris connaissance d'un rapport d'expertise, et constaté que les recettes des caisses d'allocations familiales pour 1970 permettaient l'amélioration qui est intervenue. Ils rejoignaient d'ailleurs une des propositions formulées en juin 1969, dans une question écrite, par M. Hans Riedo, député.

Un nouvel examen de la situation interviendra au printemps 1970. Le département réunira les « partenaires sociaux » pour prendre connaissance des résultats du premier trimestre 1970, notamment des cotisations encaissées et partant, du volume prévisible des salaires. Ces éléments devraient permettre d'arrêter une attitude commune quant à une nouvelle amélioration des allocations.

Par un deuxième arrêté, le Conseil d'Etat, se référant à sa réponse à la motion Wandeler de novembre dernier, étend le droit à l'allocation familiale au salariés victimes d'accidents, par analogie à la décision prise en 1961 déjà en faveur des salariés malades.

Enfin, le taux des contributions dues à la caisse cantonale de compensation pour allocations familiales reste inchangé pour 1970.

En trois ans, les exportations japonaises ont augmenté de quatre-vingt-trois pour cent

Le développement des ventes de Seiko (la marque de l'entreprise K. Hattori) et de Citizen, les deux grands de l'industrie horlogère japonaise continue à un rythme rapide. Ainsi le chiffre d'affaires réalisé par chacune de ces entreprises en 1968, soit 804 millions de francs pour Seiko et 244 millions pour Citizen, était de 50 % supérieur à celui réalisé en 1965, soit en l'espace de trois ans seulement. Et le premier semestre de 1969 montre, par rapport au semestre correspondant de 1968, une progression de 23 % pour Seiko et de 16 % pour Citizen.

Cette croissance se fait fortement sentir dans les exportations horlogères japonaises. Comme le marché intérieur japonais s'est stabilisé depuis plusieurs années aux environs de 10,000,000 pièces, toute augmentation dans la production se dirige vers l'exportation. La production japonaise des montres et mouvements a passé de 13,6 millions de pièces en 1965 à 17,6 millions de pièces, soit 29 %. Ainsi quoique la production suisse ait progressé à un rythme un peu semblable à celui de l'industrie japonaise, 23 % contre 29 %, la position relative des exportations japonaises dans les marchés mondiaux s'est accrue, comme le relève « FH-Informations ». Les exportations ancre suisses, qui étaient huit fois plus importantes que celles des Japonais en 1965 ne l'étaient que de cinq fois en 1968.

D'autre part, M. Claude F. Joly, chef du service juridique de la Fédération horlogère suisse à Bienne, vient d'être nommé directeur de l'Association suisse des manufactures d'horlogerie, à Bienne également. M. Joly est licencié en droit de l'Université de Neuchâtel. Titulaire d'un brevet d'avocat, il a été successivement avocat-conseil auprès de la ville de la Chaux-de-Fonds, puis collaborateur d'un groupement d'ingénieurs-conseils en matière de propriété industrielle avant d'entrer à la FH. Il remplace M. Georges-Adrien Matthey, ancien collaborateur de la Fédération horlogère où il avait été nommé secrétaire général en 1959. M. Matthey a été nommé directeur administratif de la maison Tissot, après avoir assumé pendant 9 ans la charge de directeur de l'Association suisse des manufactures.

Informations horlogères

En trois ans, les exportations japonaises ont augmenté de quatre-vingt-trois pour cent

Le développement des ventes de Seiko (la marque de l'entreprise K. Hattori) et de Citizen, les deux grands de l'industrie horlogère japonaise continue à un rythme rapide. Ainsi le chiffre d'affaires réalisé par chacune de ces entreprises en 1968, soit 804 millions de francs pour Seiko et 244 millions pour Citizen, était de 50 % supérieur à celui réalisé en 1965, soit en l'espace de trois ans seulement. Et le premier semestre de 1969 montre, par rapport au semestre correspondant de 1968, une progression de 23 % pour Seiko et de 16 % pour Citizen.

Nouveaux directeurs de Tissot et de l'A.S.M.H.

Dans sa séance du 8 décembre, le conseil d'administration de Chronos Holding S. A. a nommé M. Jean-Robert Bugnion vice-directeur de cette société. M. Bugnion est attaché depuis 1966 à la direction de « Chronos » en tant que fondé de pouvoir. M. Bugnion est docteur en sciences économiques de l'Université de Genève et diplômé de l'Université d'Harvard (Etats-Unis). En 1965, M. Bugnion a collaboré à la division des affaires extérieures de la Fédération horlogère suisse.

D'autre part, M. Claude F. Joly, chef du service juridique de la Fédération horlogère suisse à Bienne, vient d'être nommé directeur de l'Association suisse des manufactures d'horlogerie, à Bienne également. M. Joly est licencié en droit de l'Université de Neuchâtel. Titulaire d'un brevet d'avocat, il a été successivement avocat-conseil auprès de la ville de la Chaux-de-Fonds, puis collaborateur d'un groupement d'ingénieurs-conseils en matière de propriété industrielle avant d'entrer à la FH. Il remplace M. Georges-Adrien Matthey, ancien collaborateur de la Fédération horlogère où il avait été nommé secrétaire général en 1959. M. Matthey a été nommé directeur administratif de la maison Tissot, après avoir assumé pendant 9 ans la charge de directeur de l'Association suisse des manufactures.

Un infirme est agressé: ses jours sont en danger

De notre correspondant :

Dans la soirée de lundi, vers 19 h 40, deux inconnus se sont introduits dans l'appartement de M. Martin Spicher, âgé de 70 ans (le populaire vendeur des billets de la Loterie romande à Fribourg), domicilié à la rue des Alpes 32. M. Spicher fut violemment assailli et jeté à terre. Les individus fouillèrent les meubles.

Des voisins furent toutefois alertés par le bruit et les appels de la victime. Ils accoururent et mirent les agresseurs en fuite. Deux sautèrent du balcon de l'appartement de M. Spicher sur le trottoir de la rue des Alpes. L'un d'eux se blessa probablement à une jambe lors de la chute. Il se peut que la blessure ait nécessité l'intervention d'un médecin. L'un des hommes s'est également blessé avec du verre brisé.

L'état de santé de M. Spicher, qui ne donnait pas d'inquiétude au début, s'aggrava subitement ensuite. Il fut hospitalisé d'urgence à Berne. Ses jours sont en danger.

Toutes les personnes qui pourraient fournir des renseignements utiles à l'enquête sont priées de se mettre en relation avec la police de sûreté de Fribourg, tél. (037) 3 01 11.

Les jeunes « conservateurs » se transforment en « démocrates »

De notre correspondant :

Récemment réuni sous la présidence de M. Pierre Dreyer, conseiller d'Etat, le comité cantonal du parti conservateur chrétien-social a procédé à un tour d'horizon des problèmes cantonaux et fédéraux. Il s'est notamment félicité du succès de la votation du 16 novembre 1969 au sujet du suffrage féminin. Sur le plan interne, le comité a pris des décisions en vue d'introduire les femmes en nombre suffisant dans les comités locaux, régionaux ainsi que dans les organes de délibération et de décision du parti.

En ce qui concerne l'initiative AVS interpartis, le comité rappelle qu'il re-

commande de signer et de faire signer l'initiative.

Les jeunes conservateurs chrétiens-sociaux de la ville de Fribourg ont tenu dernièrement une assemblée générale sous la présidence de Me Marius Cottier, avocat. L'assemblée a procédé au renouvellement du comité. A la suite de la démission de MM. G. Rossier, G. Nicolet et C. Chassot, elle a désigné à l'unanimité MM. J.-P. Dorthé, géologue, Charles Jonin, mécanicien-dentiste et Nicolas Michel, étudiant, en qualité de membres du comité.

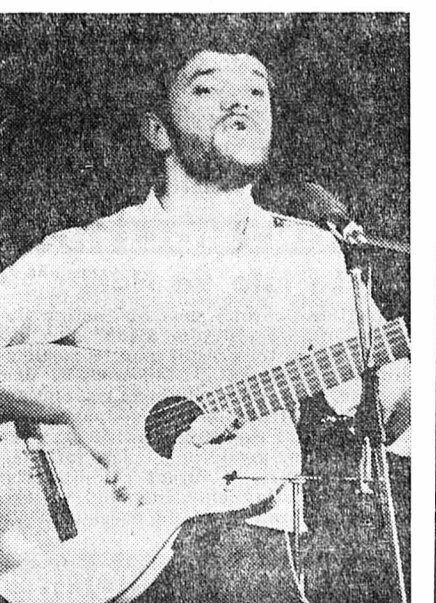
Tourisme: toujours un certain malaise

Le Conseil d'Etat vient de répondre à une question écrite de M. André Bise (radical, Estavayer-le-Lac), concernant le départ de M. Jean-Paul Marchand, qui a quitté ses fonctions de directeur de l'Union fribourgeoise du tourisme, et d'autres problèmes touristiques. M. Bise relevait qu'un essor nouveau avait été donné au tourisme fribourgeois par M. Marchand, dont l'activité fut particulièrement fructueuse. Il relevait qu'un malaise existe, notamment depuis que des promesses faites devant le Grand conseil ne se vérifient guère dans les faits.

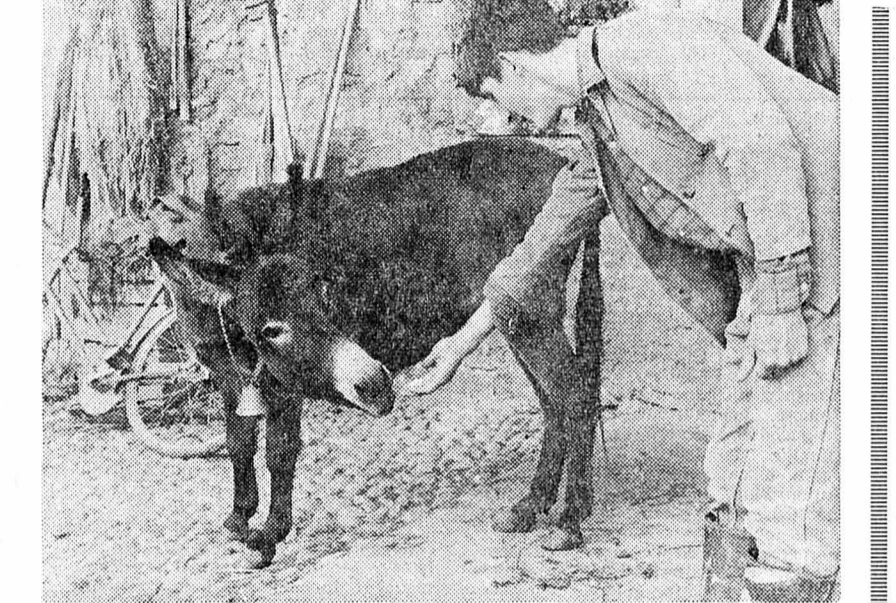
Dans sa réponse, le Conseil d'Etat rappelle que M. Jean-Paul Marchand a dirigé l'UFT, depuis 1965, avec une compétence et une énergie dignes d'éloges. « L'UFT étant un organisme indépendant de l'Etat, M. Marchand n'avait pas à informer le gouvernement de sa démission et des raisons qui l'ont motivée. Il est possible que la modicité des moyens mis à la disposition de l'UFT limitait les possibilités d'action de son directeur et que les obstacles

Gaby Marchand à Domdidier

(c) La Société de jeunesse de Domdidier qui préside M. Bernard Boshung vient d'organiser une soirée de variété dans la grande salle d'un établissement public de la localité. Un public très nombreux, dont une belle phalange de jeunes, assistèrent au spectacle présenté et animé par Claude Ducat. Tour à tour, Anny Marchall, Monique Rossé et Gaby Marchand — venu de Paris pour la circonstance — se produisirent sur la scène villageoise. Varié à souhait, le programme tint en haleine l'auditoire durant deux tours d'horloge. De frénétiques applaudissements saluèrent les artistes dont la première exécution en pays broyard ne sera certes pas oubliée de sitôt !



Gaby Marchand, un chanteur fribourgeois de talent. (Avipress - Périsset)



«Fleurette» et son propriétaire, M. Etienne Gerbex. (Avipress - Périsset)

Un âne gâté à Prévondavaux

(c) «Fleurette», l'un des derniers ânes du pays broyard, est un animal comblé. Ces jours derniers, de nombreux automobilistes de passage dans le petit village de Prévondavaux lui ont apporté des sucreries et des friandises à l'occasion de Noël. Il est vrai que la présence d'un âne constitue toujours une attraction amusante pour les gosses, surtout à l'approche du 25 décembre où l'histoire de la « crèche » est à l'honneur.

ROMONT Conseil général: budget adopté

(c) Hier soir, le législatif du chef-lieu glânois a siégé sous la présidence de M. Gérard Clerc, syndic. Le budget de la commune pour 1970, qui dépasse pour la première fois 2 millions de francs, a été adopté. Il prévoit un excédent de dépenses de 102,000 francs. Un exposé sur l'évolution des finances communales a précédé l'examen du budget.

ESTAVAYER-LE-LAC Après une noyade

(c) On connaît maintenant l'identité de la noyée dont nous avons annoncé hier la découverte au large du débarcadère. Il s'agit d'une ressortissante espagnole domiciliée à Estavayer, Mme Lopez Carnerea Incarnation.

Carnet de deuil

(c) On a enterré mardi après-midi à Estavayer Mme Marie Durieux-Ballaman, décédée subitement à l'âge de 67 ans. La défunte était l'épouse de M. Léon Durieux, ancien représentant de la Société broyarde d'agriculture.

MARLY Perte de maîtrise

(c) Hier, vers 10 h 15, un ressortissant français, domicilié à Zurich, a perdu la maîtrise de sa voiture à la sortie du pont de Pérolles, côté Marly, alors que la chaussée était verglacée. Il entra en collision avec un camion qui arrivait en sens inverse, véhicule qui fit un tête-à-queue et termina sa course contre le parapet du pont. Dégâts.

BIENNE - BIENNE

Trente mois de prison pour un triste sire

De notre correspondant :

Mardi, la Chambre criminelle du canton de Berne siégeait à Bienne sous la présidence de M. Hans Leistedt, assisté des juges d'appel, MM. Béguelin et Falb. Le siège du procureur était occupé par M. Wittwer. La Chambre s'est occupée d'un cas d'attentats à la pudeur des enfants de ma-

UNE CHAUDIÈRE EXPLOSE A MACOLIN

Heureusement, le chalet était vide... (c) M. Pierre Meyrat, qui se rendait dimanche dans son chalet aux Prés-d'Orvin, a eu la désagréable surprise de constater que la chaudière du chauffage central avait fait explosion pour des motifs que l'enquête établira. Portes, fenêtres, escaliers, rideaux, tentures sont à peu près détruits. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de francs.

Pour Noël, une grève de la faim

(c) Les jeunes gens qui ont décidé de faire la grève de la faim de mercredi 24 décembre à midi à jeudi 25 décembre à 20 h ont changé de local pour cette manifestation. Elle n'aura pas lieu à la salle Wyttenbach, mais au Foyer Cadet, à la rue du Rosius 20 à Bienne.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot (minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

A vendre

2 Paires de skis; outils de bûcheron, bas prix. S'adresser à M. Marcel Henchoz, Cité Suchard 28, Neuchâtel.

4 PNEUS CLOUS sur jantes pour VW (changement de véhicule). Tél. 4 29 54, le matin de 8 à 12 heures.

FRIGO 130 litres, en état de marche. Tél. 3 37 47.

SKIS HAGA en bois 205 cm, double fixation de sécurité, 80 fr. Tél. (038) 5 15 23, entre 10 et 14 heures.

2 CUISINIÈRES ÉLECTRIQUES, 2 pots à vapeur, 1 radiateur électrique, 1 fauteuil, 1 pendule, 1 table à ouvrage, 2 caisses avec couvercles, 1 machine à coudre Bernina, 1 lit complet bois, 1 vitrage, 1 lampe infrarouge. Tél. (038) 6 81 91.

1 BIBLIOTHÈQUE 3 RAYONS, dessous avec portes, haut 95X70x28, 75 fr.; meuble combiné bar-tourne-disque, radio, 150 fr.; bon état. Tél. 7 16 51, Cernier.

2 PNEUS NEIGE Michelin XN, montés sur jantes. Dimensions 165-380. Prix avantageux. Tél. 8 48 42.

POUSSE-POUSSE RELAX Helvetia, gris, capote, tablier, coussins, bon état. Tél. 7 16 51, Cernier.

KIRSCH DE LA BÉROCHE à 17 fr. le litre. Eau de prunes à 12 fr. Tél. (038) 6 74 12.

FOURRE LAPIN NOIR, ravissant cape du soir, courte, 60 fr. (valeur 210 fr.); jaquette fourrure chaude 120 fr. (valeur 520 fr.); manteau tissu anglais, chaud, moderne 55 fr. (valeur 175 fr.), les trois pièces taille 42 (44), état de neuf, vendues pour cause de grandeur. Tél. 5 36 40.

SOULIERS DE SKI pointures 41 et 34. Après-ski pointure 34, en parfait état. Tél. 8 22 41.

2 PNEUS NEIGE complets, pour Fiat 1100 D, à l'état de neuf. Tél. 4 36 25.

STUDIO, 3 PIÈCES, en bon état. Tél. 5 96 64, heures des repas.

PIANO acajou, cadre en fer, cordes croisées. Tél. 5 25 96.

JEUNE COUPLE de canaris, bons chanteurs, couple de mandarins, bas prix. Tél. (038) 5 63 07.

COMPLÈT MODERNE pour homme svelte, taille 46, 55 fr. (prix d'achat 235 fr.) Tél. 5 36 40.

1 CANAPÉ + 2 fauteuils, bon état. Tél. 5 19 53.

SKIS AUTHIER 185 cm, fixations de sécurité, 70 fr., Bevaix. Tél. 6 61 78.

SKIS MÉTALLIQUES Head-Standard, 205 cm, avec fixations et bâtons, 150 fr. Tél. 6 24 59.

PLATINE GARRARD en excellent état, 250 fr. Tél. 6 71 94.

SKIS EN BOIS, 190 cm. Tél. 5 07 33.

POUSSETTE Lys démontable avec accessoires. 1 babysitter avec fixations pour la table, le tout en bon état. Tél. (038) 5 63 07.

PATINS POUR FILLE, No 34, et pour garçon, Nos 36 et 42. Tél. 5 09 93.

BEAUX SAPINS de Noël, toutes grandeurs. A. Bangerter. Tél. 3 19 91, le matin et dès 19 heures.

A louer

CHAMBRE à jeune fille, près du centre. Tél. 5 57 07.

2 CHAMBRES MEUBLÉES + garage dans villa, à Marin. Libres début janvier; à monsieur sérieux. Tél. 3 38 49.

Demandes à acheter

PIÈCES CANTONALES 2 fr. 1814 Neuchâtel 21 Batzen 1799. Tél. 7 66 63.

STUDIO. Tél. 3 14 87, heures des repas.

VIEUX FUSILS, sabres, pistolets, ainsi que vieux képis, au meilleur prix. Tél. 8 19 49.

Demandes à louer

URGENT. — Couple cherche studio meublé ou 2 pièces, haut de la ville. Tél. 5 24 75.

DAME SEULE SOLVABLE cherche petit appartement chauffé de 1 à 2 chambres, à Neuchâtel. Tél. (038) 3 38 26.

APARTEMENT MODERNE de 2 à 6 pièces, Neuchâtel, Hauterive, le Landeron. Immédiatement. Tél. (032) 4 25 66 (heures de travail).

Divers

A LOUER PONCEUSE à parquets, Tél. 5 51 34.

QUELLE JEUNE FILLE (18 à 24 ans) aimerait se marier, après fréquentations sérieuses? Ecrire sous chiffres AS 3059 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

JEUNE COIFFEUSE cherche place à Neuchâtel pour tout de suite ou début janvier. Tél. 5 86 90.

COIFFEUSE cherche place à Neuchâtel pour entrée immédiate. Adresser offres écrites à DX 3065 au bureau du journal.

DAME, aimant les enfants, garderait bébé et enfant jusqu'à 3 ans, du lundi au vendredi. Région la Béroche. Adresser offres écrites à B. P. 3046 au bureau du journal.

Offres d'emplois

POUR SYLVESTRE, on cherche 2 musiciens. Tél. 3 36 80, Saint-Blaise.

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Pas de caution: Votre signature suffit
- Discrétion totale

Banque Procrédit
1701 Fribourg
1 rue de la Banque
Tél.: 037/2 64 31

X Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui.

Service express

Nom

Rue

Endroit

SIÈGES - MEUBLES DE STYLE

J. Notter

ensemblier-décorateur
spécialiste pour rideaux
Moulins 13 tél. 5 17 48

Etalns - Cuivres - Miroirs
Vente - Achat - Echange

GARAGE A. PELUSO

RUE DE LA DIME 55
souhaite à sa fidèle clientèle
Joyeux Noël

Réparations de machines à laver

22 ANS D'EXPÉRIENCE

Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

TANNER - NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 - Tél. 5 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

La mode propose...

notre boutique dispose

des dernières créations en robes cocktail, ensembles, pantalons du soir, casaque, etc.



La boutique du bon goût

pour dames et messieurs

LA CAISSE MALADIE FRATERNELLE DE PRÉVOYANCE

avise ses assurés que ses bureaux de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds

seront ouverts:
le vendredi 26 décembre 1969 selon l'horaire habituel
le samedi 27 décembre 1969 jusqu'à 16 heures.

seront fermés:
les 29, 30 et 31 décembre 1969.



BANQUE EXEL
Av. Rousseau 5 Neuchâtel

La Carrosserie d'Auvernier

L. GROSJEAN

atelier ultra-moderne, peinture au four
sera fermée du 25 décembre au 4 janvier
pour cause de vacances annuelles.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

AUTO - ÉCOLE

Petite voiture + Daf automatique
Français - Allemand
Tél. (038) 5 66 77

G. ULRICH-Neuchâtel

PRÊTS et ESCOMPTES

1510 MOUDON
Rue du Poyet 9
Sans caution
500 à 3000 fr.
modes de remboursement variés

Tél. (021) 95 24 24

Toutes nos

PENDULES

et tous nos

RÉVEILS

avec important

RABAIS

(autorisé par le département de police)

ROGER RUPRECHT

Seyon 14
Grand-Rue 1a
Neuchâtel

A partir de Fr. 50.- par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique Neuchâtel

L'annonce reflet vivant du marché

MENUISERIE DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 5 12 67

Véhicules à moteur

Occasions garanties

Dyane 6, confort, 1969,

Simca 1000 GLS, 1969,

Peugeot 204

Tél. 7 76 12-7 06 40

J'ACHÈTE VOITURES

d'occasion et accidentées, modèles récents.

Paiement comptant.

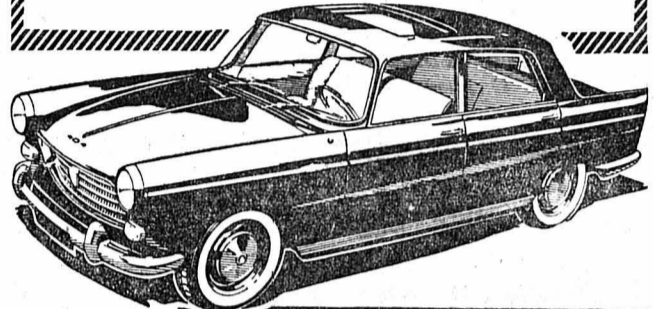
Tél. (066) 6 61 24 et 7 15 88.

Tél. (038) 5 16 28

Chinchillas

A vendre un élevage complet de 12 cages, cédé à moitié prix. Tél. (037) 71 32 94

La meilleure des occasions c'est la 404



PEUGEOT

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 404 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées en occasion.

Venez essayer et choisir en confiance, votre occasion PEUGEOT dans le beau choix que vous offre en ce moment l'AGENCE PEUGEOT DE NEUCHÂTEL

Voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement. Essais sans engagement.

J.-L. SEGESSEMAN & FILS GARAGE DU LITTORAL

Pierre-à-Mazel 51 Tél. 5 99 91 Début route des Falaises

Mercedes 220 SE

occasion impeccable Station Social des Falaises

Prof. médicales

DOCTEUR

R. Muller,

Seyon 9

ABSENT

jusqu'au 12 janvier

DEMANDES D'EMPLOIS

On cherche, pour 3 ou 4 mois dès janvier, PLACE pour jeune fille de 17 ans, pour aider dans un hôpital ou home d'enfants; bonnes connaissances de français Adresser offres écrites à CW 3064 au bureau du journal.

Prof. médicales auxiliaires

Mlle FRANÇOISE GIRARD

PÉDICURE DIPLOMÉE

Absente jusqu'au 5 janvier.

DEMANDES À ACHETER

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL

achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

APPRENTISSAGES

APPRENTIE

Maison de la place, parfaitement équipée, ayant 15 employés travaillant dans une ambiance moderne et agréable, engage jeune fille pour un apprentissage de bureau.

Entrée: printemps 1970. Préférence sera donnée à candidate ayant fréquenté l'école secondaire. Ecrire à case postale 561, 2000 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 5 44 04.

AVIS DIVERS



bien appliqué par nos soins protège votre voiture de la rouille

Faites confiance au spécialiste

Carrosserie Schelly

HAUTERIVE - Tél. (038) 5 93 33

Madame, votre cadeau de fin d'année tant apprécié n'est plus un rêve mais sera une réalité.

FOURRURES

Grand choix, toute première qualité - Élégance, à des prix très avantageux - Astrakan, rat musqué, ragonain, vison, etc. Agneau à partir de 690 fr. Facilités de paiement

GRAND CHIC

D. Glockner, 2525 le Landeron - Rue du Temple 10a - Tél. (038) 7 84 73.

congélateurs AEG

dépannage JOUR et NUIT

APIIM S.A. 021 22 29 36

en dehors des heures de bureau: 021 32 70 32

Prêt comptant à 7 1/2%

tel est le coût maximum aujourd'hui de nos crédits personnels (7 1/2% par an calculé sur le montant initial du prêt, soit max. 0,625% par mois).

C'est de l'argent à bon compte pour vous permettre de réaliser vos projets raisonnables.

Nous finançons l'achat de: voitures, bateaux, appareils ménagers, téléviseurs, meubles, machines agricoles etc. sans réserve de propriété.

Si votre situation financière est saine et ordonnée, utilisez nos crédits personnels avantageux et discrets

- de Fr. 1 000.- à Fr. 25 000.-
- remboursable jusqu'à 60 mensualités
- basé uniquement sur la confiance.

Assurez-vous la possibilité de bénéficier d'une réduction moyenne de 20% du taux d'intérêts autorisés en nous retournant le coupon ci-après:

Le nouveau Crédit Renco, avec garantie de réduction d'intérêts m'intéresse. Envoyez-moi, sans engagement, votre documentation.

Nom: Prénom:

Adresse:

Domicile:

Crédit Renco S.A.

1211 Genève 1, Place Longemalle 16, téléphone 022 24 63 53

V.344

NOTRE FEUILLETON

L'AMOUR VIENT QUAND IL VEUT

Par BARBARA CARTLAND



imbécile et je ne suis pas née d'hier. C'est un coup monté entre Dan et vous. Je vais tout révéler et vous rendre ridicules.

— Il vaudrait mieux en parler à Mr Huron qu'à moi.

— Je lui parlerai quand ça me plaira, explosa Lola. En attendant, nous avons un petit compte à régler. Depuis que vous avez mis les pieds dans cette maison, vous avez fait tout votre possible pour me contrarier, mais vous n'allez pas tarder à vous en mordre les doigts. Je ne vais pas me laisser faire et je vous avertis: vous trouverez en moi une ennemie très dangereuse, Miss Milbank.

— Je vous crois volontiers. Bon, maintenant, si vous n'avez rien à ajouter, j'ai du travail.

— Du travail! Vous qui êtes fiancée à un jeune homme si distingué, muni d'une telle fortune! s'écria Lola narquoise. Enfin, je pense que vous avez quand même votre utilité. Il en faut bien une, n'est-ce pas?

Aria se rapprocha de la porte.

— Une minute! s'écria Lola. Vous m'avez causé bien des ennuis, Miss Milbank, mais je suis prête à me montrer généreuse. Si je vous offrais mille livres pour décamper et ne plus revoir Dan Huron? Hein, qu'en dites-vous?

— J'en dis que vous m'insultez, Miss Carlo, répondit Aria. Et j'ajouterais que si vous avez tant d'argent à ne savoir qu'en faire, je vous propose de le dépenser pour des vieillards comme votre grand-mère qui en ont réellement besoin.

Satisfaite de constater que sa réplique avait porté, Aria vit Lola se ruer sur un bibelot de porcelaine et le lui jeter à la tête avec un cri de rage. Mais elle eut le temps d'esquiver le projectile qui alla s'écraser sur le sol, tandis qu'elle refermait précipitamment la porte derrière elle.

Dans sa chambre, elle se laissa tomber dans un fauteuil et se cacha le visage entre les mains. C'était into-

léral, songeait-elle, mais me voilà trop engagée pour reculer.

Toutefois, elle n'eut guère le temps de réfléchir. Le chef désirait la voir; Burroughs tenait à lui dire ce qu'elle avait fait, au sujet de la défunte; McDougall avait une liste de fruits à commander au chef jardinier; il fallait s'occuper du téléphone et du courrier.

Si les domestiques avaient eu vent de la petite séance avec les journalistes, ils se montrèrent très réservés et n'en laissèrent rien paraître. Aria était encore plongée dans ses absorbantes occupations lorsque, juste avant le déjeuner, Lord Buckleigh fit irruption dans son bureau.

— Que signifient ces bobards? s'exclama-t-il. Je viens de rencontrer Dan qui m'annonce ses fiançailles... avec vous!

— C'est exact, affirma Aria, qui ne put s'empêcher de rougir.

— Exact! rugit le jeune homme. C'est une incroyable énormité. Ce ne peut pas être exact. Vous lui avez à peine adressé la parole depuis votre arrivée dans la maison. Il n'a même pas fait attention à vous; de plus, il a cette liaison avec Lola... — il s'interrompit soudain — Et Lola, qu'en dit-elle?

— Il me semble que Miss Carlo n'est pas très contente, avança la jeune fille d'un air modeste.

— Fariboles que tout cela! Je n'en crois pas un mot. Allons, dites-moi la vérité. Que se passe-t-il?

— Demandez à Mr Huron.

— Demandez à Mr Huron! répéta-t-il en imitant sa voix. Écoutez! Je vous aime. Vous le savez. A d'autres vos boniments. Avec moi, ça ne prend pas. Allons, racontez-moi tout.

— Je suis fiancée officieusement et secrètement, si vous voulez, expliqua-t-elle en souriant.

— Secrètement! tonna Lord Buckleigh. McDougall m'a dit que tous les journalistes de Londres se trouvaient ici ce matin. Quand j'ai vu arriver la meute,

J'ai tourné bride pour les éviter. Je pensais qu'ils venaient pour Lola.

— Comme Aria se taisait, Lord Buckleigh la regarda attentivement et demanda:

— Qui les a convoqués?

NOËLS



Quand on pense que Néo-Zélandais et Australiens flambent un solide pudding de Noël en pleines canicules, on se demande s'ils ne sont pas un peu tombés sur le crâne. Mais que peut-on attendre de gens qui marchent la tête en bas ? Cela arrive couramment à ces antipodiens sans qu'ils y trouvent rien de bizarre. Il faut dire que cette position inconcomode ne se remarque pas à l'œil nu, ni même à l'ouïe.

Mais le Père Noël y étouffe dans ses fourrures, sa barbe s'y décolle, et il ne décolère qu'à grand peine. Mettez-vous à sa place, un pays sans neige, sans frimas, sans grogs, sans tisanes, sans grippe de Hong-kong, et dont les habitants, un 24 décembre, se prélassent sur les plages en

très petit costume, et en souhaitant manger des glaces plutôt que le savoureux (mais indigeste) mélange de graisse de rognon, bière, raisins secs, etc., qui était de tradition dans tout le Commonwealth et qu'on appelle pudding de Noël. (Aberrant ? Boj ! les Français célèbrent leur réveillon en se collant un hideux mélange de boudin et de purée de pommes C'est du moins ce qu'on dit. Je le croirai quand je l'aurai vu.)

Ce pudding, sur les cartes de vœux, est sphérique comme notre globe, et enneigé (de sucre) dans l'hémisphère nord, tandis que l'hémisphère sud flambe (au cognac). Image de notre Noël blanc (s'il neige) comparé à leur Noël torride. Où l'on se demande ce qu'ils mangent comme plat de résistance. Et nous, pourquoi ne mangerions-nous pas de leur gibier ? Le kangourou, qui passe une grande partie de sa plus tendre enfance dans une poche, n'est probablement pas à la portée de toutes les bourses. Mais Noël ne vient qu'une fois l'an. Et le kangourou est un mets de choix. Consultez, si vous le voulez bien, feu le père de d'Artagnan et de Dumas fils. Cet excellent romancier et gastronome, dont nous déplorons la mort depuis bientôt un siècle, a laissé

des écrits prouvant qu'il estimait beaucoup le kangourou dont il appréciait surtout le filet : « La chair du kangourou est excellente, surtout lorsqu'il a été élevé sauvagement... Elle est bien préférable à celle de la vache et du mouton en ce qu'elle est plus tendre que celle de la première, et plus abondante et nutritive que celle du second. » Ainsi donc, il vous reste simplement à élever un kangourou à l'état sauvage, ce qui n'est pas si facile que ça, cet animal ayant l'habitude de vivre sur un assez grand pied. Mais enfin, si vous y arrivez, vous serez en mesure d'offrir à vos hôtes « un plat rare et excellent ». Et plus facile à apprêter que la tortue, dont on se doute bien qu'elle exige une longue et patiente préparation.

Mais quoi ! cela en vaut peut-être la peine. Et à Noël on aime particulièrement se nourrir d'exotisme (peut-être en l'honneur des rois mages ?) Quoi qu'il en soit, les figues, les bananes, les oranges et les dattes parent volontiers la table et agacent les dents. La dinde parait, qui, comme son nom l'indique, était bel et bien d'Inde. On la bourre de marrons, on la larde de truffes — préférables aux pruneaux dont, dit-on, les Espagnols aiment truffier

(si l'on peut dire) la volaille. Ils ont aussi la curieuse habitude de confire le jambon, et ça n'est pas si mauvais qu'on pourrait le croire. Bien au contraire, cela vous a un gentil petit goût de massépain, où l'on chercherait en vain cette couleur tout douce cochonnaille digne de ce nom s'enorgueillit.

Chez nous, le massépain s'amuse à imiter les meilleurs produits de nos champs et de nos vergers, en ce temps où le sapin porte les fruits les plus inattendus. D'où nous vient cette habitude étrange de planter un arbre dans une chambre et d'y suspendre les choses les plus hétéroclites et les plus clinquantes ? D'où nous vient cette idée de fixer aux branches des bougies que l'on allume, au risque d'incendier sa maison et de trouver que le jeu n'en vaut pas la chandelle tout en coûtant beaucoup plus cher ?

Eh bien, on assure que les Alsaciens ont eu, les premiers, cette idée baroque. Baroque est bien le mot. Aux dernières nouvelles, ça se passait au temps lointain où le bon roi Henri poussait tout son monde à mettre la poule au pot. Les Strasbourgeois mettaient la bougie à l'arbre et l'oise à la choucroute, en attendant de mettre son foie en pâté (fautends celui de l'oise).

Au cours de nos pérégrinations enfantines, nous avons eu le rare privilège de boire du chocolat dans la cuisine même où fut inventé le dit pâté. Il y a bien longtemps. Si longtemps qu'il faut me pardonner si je vous ai déjà raconté cela, et si je rebâche. Nous ignorions cet événement historique et, de plus, il n'y avait plus le moindre pâté. Du reste, nous préférons le chocolat, et de beaucoup.

Noël, nous semblait-il, en regorgeait. C'était alors une période festive, plus festive, avouons-le, que religieuse, et entourée d'une sorte de



mythologie peuplée d'angelots, de bonshommes de neige, de Saints-Nicolas, de Pères Noël, de Dames de Noël, d'ours sur des pains d'épice, et où le Petit Jésus avait la chance inouïe de pouvoir dormir dans une crèche, dans une vraie étable, avec un âne et un bœuf. A nous, on ne nous l'a jamais permis. Les bergers ne nous aimaient pas autrement, et nous n'avons jamais vu des rois se prosterner devant nous en ôtant leur couronne.

Mais, franchement, de l'or, de l'encens et de la myrrhe, c'est très joli comme cadeaux (surtout à entendre), mais à quoi peut-on bien jouer avec ces trucs-là ?

OLIVIE

(dessins de Marcel North)

Conte de Noël

Les deux poupées

La nuit venait de tomber sur la ville aux rues joliment décorées et toutes illuminées de guirlandes d'ampoules multicolores. Le long des trottoirs plantés de petits sapins, les vitrines des magasins, par le choix des motifs choisis pour les étalages, proclamaient l'approche de Noël. Dans le centre de la cité, un petit vent froid de décembre balayait les principales artères. Beaucoup de passants se dirigeaient vers le grand magasin voisin où, mêlés intimement dans une atmosphère de rêve, parents et enfants contemplaient avec ravissement les vitrines animées. Pour les petits écarquillant les yeux, c'était la merveilleuse découverte d'un monde enchanté : pour les grands, c'était au contraire un retour vers leur enfance plus ou moins lointaine, dans un univers de féerie.

Soudain sur le trottoir, des cris, un brouhaha, attirèrent les badauds vers l'entrée du grand magasin. On n'avait jamais vu cela dans le quartier à la veille des fêtes de fin d'année. Que se passait-il donc ? Oh ! une chose presque incroyable. La foule en colère prenait à partie le Père Noël, ce brave bonhomme à l'allure débonnaire qui, dans sa grande houppe rouge bordée d'hermine, le visage encadré de sa barbe de neige, courbé sous le poids d'une hotte d'osier remplie de joujoux, un bâton noueux à la main, déambulait devant les vitrines du magasin sous les regards extasiés des petits enfants.

La foule surexcitée osait injurier, bousculer, le vénérable vieillard. Des cris hostiles fusillaient de partout.

— Au voleur !

Des femmes indignées menaçaient de lui casser leur parapluie sur la tête, des hommes osaient lui montrer le poing, tandis que les enfants, témoins muets de cette scène insolite, le considéraient avec attention sans comprendre que cet être irréel était bel et bien un homme de chair un homme comme les autres qui jouait ce rôle pour gagner sa vie.

L'inspecteur du service de surveillance du magasin, furieux, menaçait même de lui arracher sa belle houppe rouge au risque d'offrir aux regards des enfants un Père Noël dépourvu comme un vulgaire lapin à l'état d'un volailler. Une ménagère, les poings sur les hanches, claironna l'indignation générale : — Si c'est pas malheureux de voir ça ! Un Père Noël qui vole des poupées...

Et le plus étonnant, le plus lamentable, c'est que le pauvre diable plaide coupable. Oui, il reconnaissait les faits. Profitant d'un moment d'inattention de la vendeuse, il avait enfoncé deux jolies poupées sous son grand manteau. A quoi bon chercher à nier puisqu'il avait été vu et pris en flagrant délit de vol à l'étalage. Aussitôt averti par la vendeuse, l'inspecteur de service qui lui, ne croyait pas au Père Noël, n'avait pas hésité à soulever la houppe rouge pour récupérer l'objet du larcin.

Les petits enfants qui assistaient à cette scène étrange ne comprenaient plus. Un Père Noël qui vole des jouets c'est plutôt drôle. Etait-ce bien possible ?

Pourtant la réalité apparaissait bien nette sous le grand manteau rouge en partie relevé. Le Père Noël portait des vêtements usagés et sous sa barbe blanche se devinait un visage jeune celui d'un homme d'une trentaine d'années aux traits tirés et aux yeux cernés. Ses mains osseuses tremblaient tandis qu'il gémissait sur son sort.

Avec des sanglots dans la voix, le pauvre bougre expliqua :

— Comprenez-moi, j'ai une femme et deux petites filles dans un pauvre logis. Depuis près d'un an, je suis sans travail. A la sortie du sanatorium où je suis resté de longs mois en traitement, je n'ai pas pu reprendre mon métier de plombier. C'est pas de ma faute, tout effort m'épuise.

— Finalement ! cria quelqu'un.

Piqué au vif, le pauvre diable se tourna doucement, des larmes dans les yeux, vers la personne qui lui avait décoché ce trait venimeux, et ne répondit pas, mais son regard trausait une telle détresse que les gens

autrement je le remettais entre les mains de la police. Il aurait passé le réveillon en prison. Ah ! Ah ! Ah !

— Tout est bien qui finit bien, répliqua le généreux Vignon en donnant lui-même les deux poupées à Dufort médusé.

Puis la foule se dispersa, au fond assez satisfaite de ce dénouement tandis que le Père Noël suivait l'inspecteur à la direction pour y être licencié.

Un quart d'heure plus tard, encore tout désorienté, il retrouvait son ami qui l'attendait devant la sortie du personnel.

— Vignon tu as été vraiment chic pour moi. Si je m'attendais à te revoir.

Baissant honteusement la tête, il reçut une claque amicale sur l'épaule.

— Moi aussi, tu sais, j'ai été surpris de te retrouver dans... dans cette pénible circonstance. Il a fallu que tu arraches ta barbe pour que je te reconnaisse. Ça fait tout de même plaisir de se revoir après dix ans.

— Eh ! oui, depuis notre service militaire. La vie nous a ensuite séparés.

Dufort jeta un regard plein d'humilité sur la mise élégante de son camarade et murmura en baissant la tête sur ses propres chaussures éculées :

— Merci, Vignon, merci au nom de mes deux petites filles. Mais, dis-moi pourquoi as-tu fait cela ?

Vignon lui sourit avec bonté.

— Peut-être parce que j'ai eu la chance de réussir dans la vie et que je me souviens du temps où, à la caserne, tu partageais avec moi les colis que l'envoyait ta famille. Moi, je n'en avais pas. Alors je me suis souvenu. Ce soir, mon vieux, c'est encore à moi de te dire merci.

— Ne sois pas modeste, soupira Dufort.

Tout à coup, il se sentit enveloppé dans une chaude et réconfortante amitié. Quelqu'un le comprenait enfin.

— Dis-moi, Dufort, comment s'appellent tes deux petites filles ?

— Annie et Véronique.

— Gentilles, bien sûr ?

— Adorables.

Dufort avait mis dans sa réponse toute la passion de son amour paternel. C'est pour elles qu'il avait volé...

Vignon parut réfléchir un instant puis il lui dit d'un ton songeur :

— Dans ton malheur, tu as encore de la chance de les avoir car, vois-tu, moi j'ai épousé une femme charmante, ma situation est confortable, je suis en bonne santé mais je n'aurai jamais d'enfant et c'est là mon grand regret. Alors je veux que les tiennes, en souvenir de notre amitié passent un beau, un merveilleux Noël.

Et tandis que son compagnon le regardait attentivement sans comprendre le sens véritable de ses paroles, il lui glissa délicatement un chèque dans la main.

— Pour que vous passiez, toi et ta famille, de bonnes fêtes. Non ne me remercie pas. Et puis, tiens, voici ma carte. A partir du premier janvier je t'engage comme gardien dans mon affaire. C'est un poste de confiance et pas trop fatigant.

— Je... je ne sais si je dois accepter, Vignon. C'est trop, c'est trop beau pour y croire. Du travail, le retour à la joie de vivre. Tu es donc un bon génie ?

Vignon sourit simplement puis il monta dans sa somptueuse voiture. Quelques flocons de neige commençaient à s'éparpiller dans le vent de la nuit.

— Ne me remercie pas, dit-il. Vois-tu, mon vieux, moi je crois toujours au Père Noël. Il faut y croire, c'est merveilleux.

Guy DENIS

l'écouter continuer sa lamentable histoire.

— Avec ma maigre pension, je bricole un peu à droite et à gauche pour donner à manger à ma petite famille. Pendant les fêtes, je fais le Père Noël mais c'est mal payé et puis ajouta-t-il en soufflant dans ses mains, sur le trottoir, il fait froid. C'est ainsi que j'ai été amené à voler parce que je n'ai pas de quoi acheter des jouets à mes deux petites filles.

Il s'interrompit un instant sous les regards muets de l'assistance avant de s'écrier avec un accent déchirant dans la voix :

— Elles y ont pourtant bien droit, elles aussi. Après tout, Noël c'est la fête de tous les enfants, riches et pauvres.

— Vous avez volé ! trancha la voix rude de l'inspecteur.

— C'est vrai, convint-il en arrachant d'un geste découragé sa fausse barbe blanche. J'ai pris ces deux poupées parce qu'un Père Noël qui n'apporte pas de jouets c'est la fin de tout !

La foule s'était peu à peu calmée. Beaucoup se taisaient, d'autres haussaient les épaules, quelque-uns, apitoyés, préféraient s'en aller. Mais l'inspecteur, insensible à la misère du Père Noël, lui dit d'un ton sévère :

— Votre compte est bon. Suivez-moi !

C'est alors qu'un homme sensiblement du même âge que le délinquant fendit la foule et déclara avec autorité :

— Laissez-le tranquille ! Combien est close mais il n'empêche que cet individu est congédié sur-le-champ.

— Peu importe, coupa l'inconnu en se tournant vers le pauvre bougre qui restait muet de stupeur. Je connais bien ce garçon, pas vrai Dufort ?

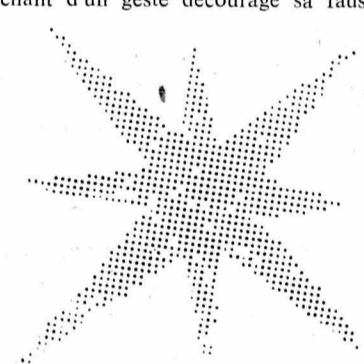
— Euh... ouï... bien sûr, répondit-il dans un sourire plein de douceur et de reconnaissance. Vous êtes monsieur Vignon.

— Pas de monsieur entre nous, mon vieux ; appelle-moi tout simplement Vignon comme lorsque nous étions ensemble dans la même chambre. Tu te rappelles ?

— Je ne t'ai pas oublié.

Agacé, l'inspecteur déclara avec mauvaise humeur :

— Le temps de faire passer cet homme à la caisse et je vous le confie. Il a de la chance, croyez-moi, car



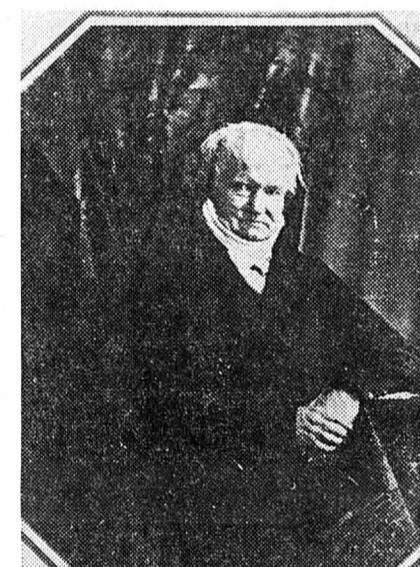
jusqu'à la veille de sa mort. C'est le couronnement de son œuvre de grand rassembleur d'idées. Le touche-à-tout génial, le dilettante bel esprit y jette les bases d'un avenir, qui va se révéler particulièrement fécond. « Philosophie, historien, botaniste, minéralogiste et géographe », tel le trouvait-on défini dans un ouvrage scientifique, mais est-ce bien tout dire ? Celui qui fut l'ami de Goethe trouve un champ plus vaste pour exercer sa généreuse curiosité.

Pour les géographes, ce fondateur, avec son disciple Karl Ritter, de la géographie générale établit les deux grands principes d'où découle une orientation nouvelle de cette science : le principe d'indépendance en montrant l'unité du monde physique et la connexion entre phénomènes distincts — unité qui ne découle pas d'une vague finalité métaphysique mais de l'étude concrète des faits ; et le principe de la géographie comparée — d'après lequel il convient de rapprocher les phénomènes de même nature répartis sur le globe, afin d'en dégager des lois générales. Pour nous, aujourd'hui, ce sont des axiomes : au temps de Humboldt, c'étaient des nouveautés révolutionnaires, d'autant plus, et l'auteur de l'Essai politique sur le royaume de la Nouvelle Espagne le précise, que ces principes valent tant pour la géographie physique que pour la géographie humaine.

L'HOMME ET SON MILIEU

Au nombre des procédés qu'imagine Humboldt pour sa recherche, on compte celui des isothermes, ou lignes de température égale, grâce à quoi il fixe les lois générales régissant les variations thermiques et leurs influences. Dans l'introduction à ses Vues des Cordillères et monuments des peuples indigènes de l'Amérique, Humboldt écrit que les résultats de son voyage embrassent à la fois le climat et son influence sur les êtres organisés, l'aspect du paysage, varié selon la nature du sol et de son enveloppe végétale, la direction des montagnes et des rivières qui séparent les races des hommes comme les tribus végétales, enfin ces modifications qu'éprouvent les peuples placés à différentes latitudes et dans des circonstances plus ou moins favorables au développement de leurs facultés.

C'était, à l'époque, une attitude entièrement nouvelle, bien différente de la démarche souvent peu compréhensive des explorateurs à la Niebuhr. Alexander von Humboldt peut être tenu pour le premier des Américanistes... Au Mexique et aux Antilles,



Le portrait d'Alexander von Humboldt est l'œuvre d'Hermann Biow l'un des pionniers de la photographie en Allemagne.

Nino FRANK

Du touche-à-tout au génie

Il y a deux siècles naissait Alexander von Humboldt

On célébrait, voilà dix ans, le centenaire de Humboldt : pensons le mois de septembre 1969, on commémore le deuxième centenaire de sa naissance. C'est le privilège des hommes de grande longévité qu'on les puisse rappeler ainsi, chaque siècle, à dix années de distance. Dans le cas du baron Alexander von Humboldt, savant encyclopédique, dont l'œuvre fut aussi électrique que sa curiosité, on ne saurait toutefois se contenter de rappels périodiques : le souvenir de sa présence sur terre devrait être constant.

Ouvrons un dictionnaire : nous y découvrirons un courant de Humboldt, dans le Pacifique, le long des côtes du Chili et du Pérou, ainsi baptisé pour saluer l'un des premiers maîtres de l'océanographie ; nous y trouverons encore, au Groenland, un glacier de Humboldt, le plus grand du monde, et c'est un hommage au créateur de la climatologie ; nous y découvrirons enfin l'humboldine, nom donné à l'oxalate naturel du fer, et c'est rappeler le physicien et le chimiste qui collabora avec Gay-Lussac et fit avancer le progrès scientifique en énonçant la loi volumétrique des combinaisons des gaz. On aimerait qu'une fleur portât son nom, afin d'illustrer l'un des créateurs de la géographie botanique, et, plus généralement, que l'on inventât une marque d'honneur pour le savant qui, l'un des premiers, s'efforça de comprendre la psychologie des peuples dits sauvages...

DEUX FRÈRES

En fait, il est deux Humboldt qui laissent une trace dans l'histoire : Alexander, et son aîné Wilhelm (1767-1835), l'ami de Schiller et de Goethe ; le polyglotte dont l'œuvre débute par l'étude d'un idiome de Java ; le fondateur et recteur de l'Université de Berlin, en 1809 ; le pléniptentiaire au Congrès de Vienne, et par ailleurs ministre de l'Instruction publique, puis de l'intérieur ; le linguiste éminent enfin, à qui l'on doit le principe capital que le langage, loin d'être un simple reflet de la pensée, en est le créateur.

Les deux frères, qui s'aimaient, s'accordaient-ils ? On ne voudrait pas extrapoler ; mais l'approche, chez Alexander, paraît plus large et généreuse. Un homme de caste, assurément, et des plus distingués ; mais comment oublier, en dehors même de son œuvre, son ouverture constante : son action, par exemple, au moment de la Monarchie de Juillet ou de la Deuxième République, auprès du roi de Prusse, dont il est le chambellan et le conseiller, en faveur d'une France libérale, qui était devenue sa seconde patrie ?

Issu d'une famille fortunée, Alexander von Humboldt fait des études scientifiques et, dans une curiosité de touche-à-tout, s'intéresse à presque toutes les sciences. Ingénieur des mines, il exerce pendant cinq ans son métier, jusqu'au moment où, vers 1797, se trouve à la tête d'une assez belle fortune. Cette fortune, il va l'employer en voyages et en travaux.

LES GRANDS VOYAGES

En 1799, il se met en route, avec le botaniste Aimé Bonpland, pour son premier grand voyage d'exploration : durant cinq ans il se séjournera en Amérique méridionale et centrale, se livrant à une enquête aduacieuse qui restera mémorable. Il en ramène une collection de 6000 plantes, d'importantes séries zoologiques, et une multitude d'observations dont, entre 1805 et 1832, il consignera les résultats dans une trentaine de volumes.

En 1808, il se fixe à Paris, dont pendant près de vingt ans il fera son port d'attache. C'est le temps de sa collaboration avec Gay-Lussac. Il se lie avec de jeunes savants qui gravitent autour de Berthollet et auxquels il restera fidèle toute sa vie : Arago, Dulong, Thénard. Cette richesse d'amitiés est d'ailleurs un des traits de Humboldt ; il compte, entre autres, celles de Madame de Staël et de Chateaubriand, qui dans ses Mémoires, qualifie le Prussien « d'illustre et savant ami ». Stendhal lui envoie ses livres, tout en riant, avec Sophie Duvaucel, des compliments outrés que Humboldt a coutume d'échanger avec Cuvier...

Humboldt est devenu l'un des hommes les plus célèbres d'Europe ; les académies de presque tous les pays se disputent l'honneur de le compter parmi leurs membres ; le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, lui confie de nombreuses missions diplomatiques. Mais le savant songe déjà à de nouvelles explorations. Rappelé par son souverain en 1827 à Berlin (où il s'établira désormais), il est invité par le tsar Nicolas Ier à repartir vers l'Asie russe, jusqu'aux lointains monts de l'Altaï. Ce périple des rives de la Néva, à celles du Jenisseï, qui a lieu en 1829, et le retour par Astrakan à la mer Caspienne, donne à son exploration du monde une dimension nouvelle et le porte vers une synthèse de ses travaux et recherches.

Ce n'est toutefois qu'en 1845, à soixante-seize ans, que Humboldt s'attelle à la rédaction de Kosmos, sa description physique du monde. Il y travaillera pendant treize ans,

25 décembre, Noël

- 24 décembre, Collégiale : 23 h, culte de la nuit de Noël.
- Terraux : 8 h, culte matinal, sainte cène. Collégiale : 10 h, sainte cène, M. J. Vivien.
- Temple du bas : 10 h 15, sainte cène, M. J.-S. Javet, culte liturgique.
- Ermitage : 10 h 15, sainte cène, M. Th. Gorge.
- Maladière : 9 h 45, sainte cène, M. Eug. Hotz, chœur paroissial.
- Valangins : 10 h, sainte cène, M. J.-P. Ducommun.
- Cadolles : 10 h, sainte cène, M. J.-Ph. Ramseyer.
- Chaumont : 9 h 45, sainte cène, M. A. Gyax.
- Temple du bas : 20 h 15, culte du soir, sainte cène.
- La Coudre : 24 décembre, 23 h, culte de la nuit de Noël (sainte cène), M. J.-J. von Allmen ; Noël, 10 h, culte (sainte cène) M. O. Perregaux.
- Serrières : 24 décembre : 18 h, souper pour les isolés (Maison G.-Farel) ; 23 h, culte, de la nuit de Noël ; Noël : 10 h, M. J.-R. Laederach, sainte cène, chœur mixte paroissial.
- Les Charmettes : 24 décembre : 23 h, culte ; 25 décembre : 10 h, culte.
- DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE
- Temple du bas : 8 h 30, Weihnachtsgottesdienst mit Abendmahlsfeier, Mitwirkung des Kirchenchors.
- VIGNOLE ET VAL-DE-TRAVERS
- Cressier : 10 h, Weihnachtspredigt und Abendmahl ; Pfr Jacobi.
- EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE
- 24 décembre : Notre-Dame : 18 h 15, messe du soir ; 23 h 30, veillée et messe de minuit.
- Vauseyon : Chapelle Saint-Nicolas : messe de la vigile à 18 h 30 et messe de minuit.
- Communauté de Serrières : messe de Noël à minuit (salle de gymnastique).
- Chapelle de la Coudre : messe de minuit, précédée d'un quart d'heure de veillée.
- Noël
- Eglise paroissiale : messes à 8 h, 9 h 30, 11 h et 18 h 15 ; pour les émigrés de langue espagnole à 16 h.
- Chapelle de la Providence : messe à 7 h.
- Chapelle du Vauseyon : messes à 8 h, 9 h 30 et 11 h.
- Chapelle de la Coudre : messes à 9 h et 11 h.
- Collège de Serrières : messes à 10 h et 11 h.
- Chapelle de l'Institut catholique : messe à 10 h 45, pour les émigrés de langue italienne ; messe en allemand à 19 h.
- Eglise évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte, M. Roger Cherix.
- Colombier : 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.
- Evangelische Stadtmision, Neuchâtel, av. J.-J. Rousseau 6. — 20 h 15 : Weihnachtsgottesdienst m. Abendmahl.
- Saint-Blaise : 9 h 45, Gottesdienst mit Abendmahl.
- Methodistenkirche, Freie Evangelische Kirche, Beaux-Arts 11. — 9 h 15, Predigt.
- Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1. — 15 h, service divin.
- Armée du Salut, Ecluse 20. — 9 h 45, culte de Noël ; 17 h, grande fête de Noël.
- Action biblique, fbg de l'Hôpital 28. — 9 h 45, culte, M. J.-P. Golay.

POUR 1970

la **FAN** vous réserve UNE JOLIE SURPRISE :



- Mini-journal dans le grand journal
- Réalisé selon une formule originale
- Attrayant, pratique, facile à lire

FAN MAGAZINE vous offrira, outre ses articles de grande actualité,

UN GUIDE ILLUSTRÉ DE LA TÉLÉVISION

indispensable **SEPT JOURS SUR SEPT** pour profiter des programmes du petit écran de façon

- agréable ● rationnelle
- et sans perte de temps

Chaque mercredi, dès le 7 janvier 1970



supplément familial illustré, encarté dans la **FAN**

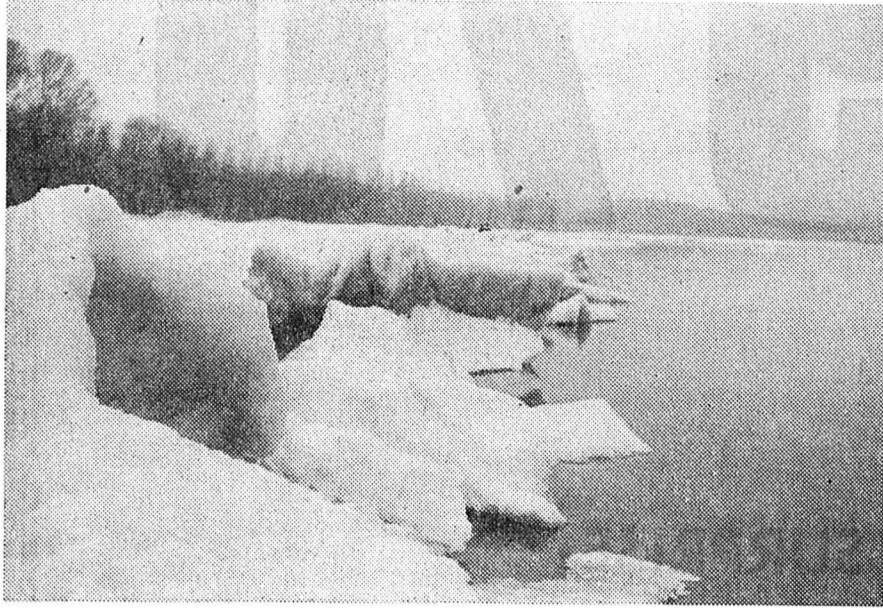
Tirage 36 079 exemplaires

Tarif de publicité très avantageux

VAUD - VAUD - VAUD

VAUD - VAUD - VAUD

Une véritable banquise au bord du lac à Yverdon



C'est le résultat du froid, de la bise et des eaux basses. (Avipress - Leuba)

L'aigle royal de Martherenges n'a pas reparu

Grâce à un aigle royal, Martherenges, petit et charmant village vaudois de soixante habitants, situé au-dessus de Moudon en direction d'Echallens, est sorti de l'ombre. On sait qu'il y a un peu plus d'une semaine, un habitant de l'endroit M. Paul Pasche, agriculteur, apercevait aux alentours de sa ferme un oiseau d'une grandeur inusitée, à l'attitude plutôt agressive, puis, qu'il s'en prit à un chat, qu'il tua malgré une réaction étonnante de l'animal.

seaux, très nombreux dans la région. L'intérêt a aussi été grand dans la population. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'aigle, animal fort utile dans la nature, est entièrement protégé dans notre pays. R. P.

La foire de décembre

(c) La foire de décembre, qui a eu lieu jeudi, s'est déroulée par un temps pluvieux. Elle a été de peu d'importance et les marchands forains, moins nombreux qu'à l'accoutumée, n'ont fait que de petites affaires.

Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était un marché restreint d'hiver. Il n'y avait aucune tête de gros bétail. En revanche, sur la place de la Concorde, le marché au petit bétail a enregistré la présence de 488 porcs, dont les prix étaient en hausse. Les transactions furent nombreuses. Les jeunes sujets de six à huit semaines coûtaient de 160 à 190 fr. la paire; ceux de neuf à dix semaines de 190 à 210 fr. la paire.

Bonnes nouvelles pour les téléspectateurs

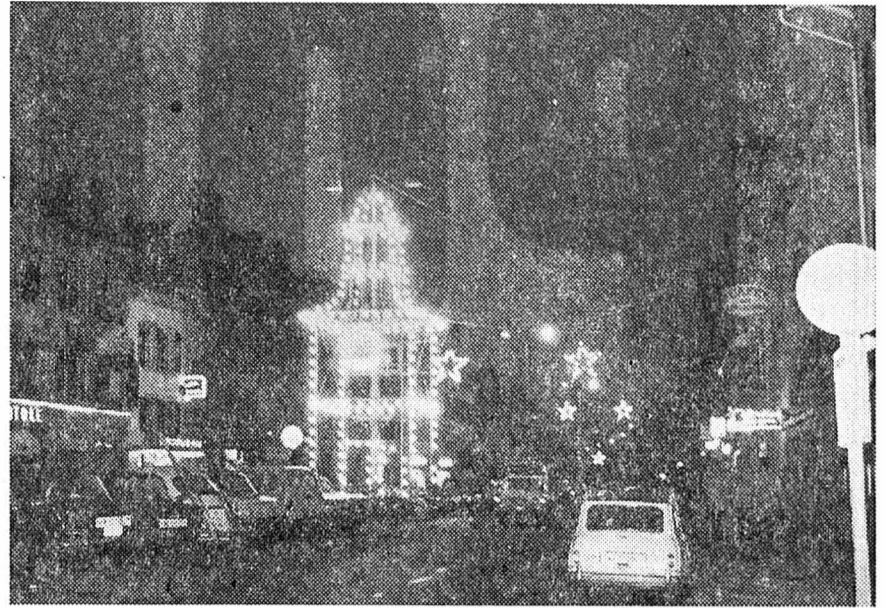
Hier a eu lieu au casino d'Yverdon la démonstration de réception au cœur de la ville des cinq programmes retransmis par câble co-axial de la station de réception du Montélas, distante de cinq kilomètres. Cette installation est la deuxième en Europe après Rennes (Vaud) à être pourvue d'un transcodeur Secam-Pal et d'un convertisseur 819-625 lignes, permettant la réception des émissions françaises en noir et blanc et en couleur sur un téléviseur mono-standard meilleur marché que l'appareil habituellement utilisé. Des démonstrations publiques seront organisées les 26, 27, 28 et 29 décembre prochain à la grande salle du Casino.

PRIS DANS LES SABLES



Au bout des môles, sur la rive gauche de la Thièle, on peut apercevoir ce chaland « pris » dans les sables et prisonnier; le poids de 70 tonnes de l'engin ne facilite pas les choses.

YVERDON ILLUMINÉ



Cette tour placée à la rue de la Plaine pour les fêtes existait au XVIIIe siècle. Elle fut démontée vers 1890 environ. Par contre, le cadran se trouve sur le toit du château; c'est le seul souvenir tangible de l'ancienne tour. La rue ainsi illuminée est d'un grand effet et les commerçants de la Plaine ont fait ressurgir là un passé cher aux Yverdonnois. Une maquette de la Tour se trouve au musée.

Un nouveau syndicat à Lucens

L'installation des nouvelles autorités communales de Lucens s'est déroulée, samedi après-midi, sous la présidence du préfet Guignard.

M. André Vaneij (entente communale), a été désigné pour présider le Conseil communal en 1970 par 56 voix, et M. Jean-Daniel Fattetbert (socialiste, démocrate et hors-parti), vice-président par 59 voix. Mlle Hélène Hausmann a été nommée secrétaire du conseil par 41 voix. Le parti socialiste, démocrate et hors-parti revendiquait deux sièges à la municipalité, mais n'en a obtenu aucun. Ainsi, les cinq membres de la nouvelle municipalité font tous partie de l'entente communale.

Ont été élus: MM. Jean Rusca, ancien, 47 voix; Jean-Daniel Schneider, ancien, 45 voix; Conrad Garbon, nouveau, 40 voix; Rodolphe Chailard, nouveau, 40 voix; William Besson, nouveau, 35 voix. Enfin, M. Jean-Daniel Schneider a été élu nouveau syndic de Lucens, par 40 voix.

Budget déficitaire

(c) Dans sa dernière séance de l'année, le Conseil communal de Lucens a voté le projet de budget 1970, prévoyant un excédent de dépenses de 5828 fr., sur un total de dépenses de 1,141,883 francs.

Au cours de la même séance, le Conseil a approuvé la vente d'une parcelle de terrain industriel de 15,000 m², à 10 fr. le mètre carré, à une fabrique de meubles du canton de Schwytz, désirant s'installer à Lucens. Cette maison a également demandé un droit de préemption sur une autre parcelle de 14,000 mètres carrés.

PAYERNE

Le budget approuvé

(c) Au cours de sa dernière séance de l'année, le Conseil communal de Payerne a approuvé le projet de budget 1970, qui prévoit un excédent de dépenses de 78,458 francs sur un total de 5,775,971 francs. Au cours de la discussion, un conseiller a émis le vœu que, si le rendement des impôts dépassait les prévisions au cours de ces deux prochaines années, l'on envisage l'abaissement du taux de l'impôt communal.

Arrivé au terme de son mandat, M. H. Hochstrasser, président du Conseil communal, a rendu hommage à MM. Roger Cocatrix et Marcel Jomini, municipaux qui se retirent après plusieurs années d'activité.

Derniers devoirs

(c) A Payerne, les derniers devoirs ont été rendus à M. Jean Gaiani, contremaître, décédé à l'âge de 71 ans, des suites d'une grave opération. Les derniers honneurs ont également été rendus à Mme Josiane-Edmée Glaus-Junod, décédée à l'âge de 41 ans.

Donneurs de sang

(c) Organisée par les samaritaines et la Croix-Rouge de Payerne la récente prise de sang a été un succès, puisque trois cent vingt et un donneurs se sont annoncés, chiffre jamais atteint.

Crédits pour prolonger la vie des artères souterraines de Lausanne

(c) La municipalité demande un crédit de 5,644,000 francs nécessaire à la couverture des frais d'extension des réseaux ordinaires (gaz, eau, électricité), des services industriels. Sous la dénomination « extensions ordinaires », il faut entendre l'ensemble des travaux des réseaux de distribution de gaz, d'eau d'électricité et de chaleur. Les crédits pour ces réseaux sont affectés essentiellement à des remplacements d'installations par suite de vieillissement ou d'insuffisance de calibre, à des modifications et à des prolongements de tracés, à la pose de nouvelles conduites.

SUISSE ALÉMANIQUE

Nouveau recteur à la Haute école de Saint-Gall

SAINT-GALL (ATS). — Sur proposition du Sénat, le conseil de la Haute école a nommé samedi M. Willi Geiger, professeur de sciences administratives, au poste de recteur de la Haute école de sciences économiques et sociales de Saint-Gall. M. Geiger, qui est âgé de 45 ans, remplacera le recteur actuel, M. Francesco Kneschaurek, à partir du 6 juin prochain.

Pas de droit de cogestion pour les étrangers à Oberglatt

OBERGLATT (Zurich) (ATS). — L'Assemblée paroissiale d'Oberglatt, dans le canton de Zurich, a refusé, après un long débat, par 25 voix contre 27, l'introduction du droit de cogestion pour les jeunes gens confirmés et étrangers, tel qu'il avait été proposé à la suite d'une discussion entre adultes et adolescents, discussion qui eut lieu en octobre dernier. Comme il s'agissait là d'une proposition exceptionnelle, celle-ci provoqua un vif intérêt dans tout le canton.

Vu le résultat de la votation, une seconde proposition de ce genre sera faite.

GENÈVE

* Naturaliste et taxidermiste fort connu, M. Henry Larsen, ancien directeur du Musée d'histoire naturelle de Genève, est décédé en cette ville à l'âge de 79 ans, après une courte maladie. Accompagné de sa femme May, il fit de nombreuses expéditions en Amérique latine, en Océanie et en Afrique. Il est également l'auteur de publications à caractère scientifique ainsi que de nombreux récits de voyages.

Cudrefin: Séance du Conseil général

De notre correspondant:

Le Conseil général a tenu sa dernière séance, sous la présidence de M. Thoutberger. Après l'appel et la lecture du procès-verbal, le conseil a examiné le projet de budget. Il se présente comme suit: Recettes: 452,700 fr., dépenses 450,300 fr., boni présumé 2400 fr. Les chiffres marqués sont aux recettes: Impôts et contributions 135,000 fr., recettes du camping 120,000 fr. Aux dépenses: Intérêts des dettes 62,000 fr., amortissement dette du camping 30,000 fr., routes et constructions 50,000 fr., terrains (participation communale aux améliorations foncières). Après avoir entendu un commentaire de M. Pierre Reuille, syndic, le conseil a accepté le budget pour 1970 sans opposition.

DIVERS

M. le président donne lecture d'une lettre du groupement des « Femmes paysannes » demandant au conseil de ne pas vendre le bâtiment de l'ancienne école ménagère, et de le mettre à la disposition du groupement et des sociétés. Après discussion et sur proposition du président et du syndic, une commission d'étude est nommée pour étudier le sujet, elle est composée des membres suivants: Mme Denise Verdon, MM. David Reuille, Max Kaufmann, Jean Siegfried, et Arthur Baumann fils.

M. E. Mosimann rappelle le danger de circuler sur la route de la Saugue durant la bonne saison, pour les enfants des maisons riveraines et les campeurs. Il demande la construction d'un trottoir depuis le camping. Le syndic est conscient de la situation, la municipalité interviendra auprès de m. le voyer des routes de l'Etat pour que les travaux, prévus par le service des routes, soient réalisés le plus rapidement possible.

M. le syndic répond à M. A. Etter qu'une lampe sera placée au petit chemin prochainement.

Avant de lever la séance, le président remercie la municipalité pour l'excellent travail effectué durant la législature.

SAPIN DE NOËL

Depuis quelques années les autorités font dresser un sapin de Noël sur la place

de la Justice. Ce sapin fait la joie des grands et des petits. A Montet et durant le temps de l'Avent l'église est illuminée. M. Georges Reuille, préfet du district

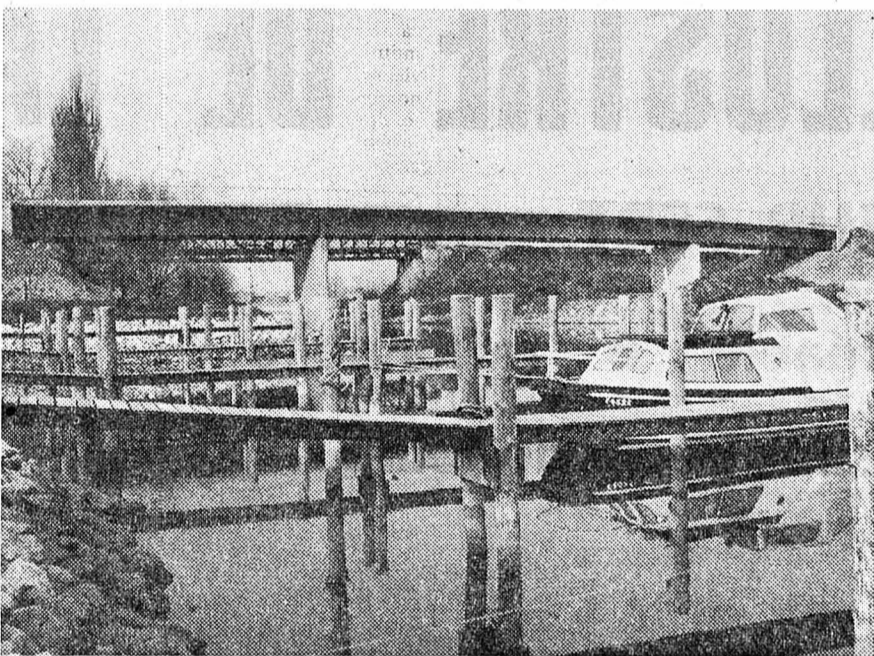
procédera lundi à l'installation des autorités élues pour la prochaine législature. Après avoir assermenté le conseil, le préfet recevra le serment de la municipalité.

RÉGION DES LACS

Sugiez, encore jamais vu: un pont terminé depuis deux ans qui n'est pas encore ouvert au trafic routier!

(c) En ce mois de décembre 1969, il y a déjà deux ans que le nouveau pont de Sugiez, construit sur le canal de la Broye, est terminé. En revanche, ce magnifique pont n'est pas encore ouvert au trafic routier. Une situation aussi paradoxale ne s'est jamais vue, en Suisse. Aussi, le mécontentement est-il grand dans la population du Vully, qui

paie de ses deniers depuis deux ans un pont qu'elle ne peut utiliser. Cet incroyable retard est dû au fait que les voies d'accès au nouveau pont ne sont pas encore aménagées et ne le seront vraisemblablement pas avant plusieurs mois pour diverses raisons, entre autres le gel et les travaux entrepris, récemment, par les téléphones.



Le nouveau pont de Sugiez (Avipress Pache)

CONFÉDÉRATION

Budget des cantons et des communes: 1 milliard de francs de déficit prévu

BERNE (ATS). — Les budgets généraux des cantons pour 1970 sont, dans leur grande majorité déficitaires. Seuls les cantons de Zurich, Zoug et Soleure prévoient des résultats positifs, tout au moins pour leurs comptes ordinaires. Les excédents de dépenses prévus atteignent dans leur ensemble un montant de 700 millions de francs environ. La plus grande partie (600 millions de francs) d'entre eux est le fait des comptes extraordinaires, mais l'on constate des déficits sensibles également dans les comptes ordinaires. On ne constate aucune tendance nette par rapport à l'année précédente. Un peu plus de la moitié des cantons prévoient un résultat plus défavorable que pour 1969. Les déficits parfois élevés résultent non pas d'une stagnation des recettes mais bien d'une augmentation constante des dépenses, le taux d'accroissement de ces dernières est presque partout supérieur à celui du produit national brut. Dans l'ensemble, l'examen des budgets généraux des cantons permet de constater que la situation financière de ces derniers reste tendue.

Les budgets des cantons et des communes prévoient pour 1970 des excédents de dépenses d'un montant total de 1 milliard de francs. En revanche, la Confédération prévoit un résultat, pratiquement équilibré au budget financier et un important excédent de recettes au budget général.

5000 personnes ont signé la « déclaration de Berne »

BERNE (ATS). — Une information a été diffusée il y a quelque temps dans la presse, information selon laquelle plus de 1000 personnes ont signé la « déclaration de Berne » et se sont engagées à mettre à disposition de l'aide au développement trois pour cent de leur salaire annuel. En réalité, ce sont près de 5000 Suisses qui ont signé cette « déclaration de Berne ». Ils sont disposés à verser entre 1 et 5 % de leur salaire, et même dans certains cas 10 % et plus encore.

Nouvel ambassadeur d'Espagne en Suisse

MADRID (ATS-AFP). — Le diplomate de carrière M. José-Felipe Alcover Sureda, a été nommé nouvel ambassadeur d'Espagne à Berne par le conseil des ministres réuni vendredi à Madrid. M. Alcover Sureda est âgé de 66 ans. Il a représenté l'Espagne dans de nombreux pays arabes, notamment à Alger et au Caire. Jusqu'à présent, il représentait l'Espagne à Stockholm.

Nouvelle municipalité à Avenches

L'installation des nouvelles autorités communales d'Avenches s'est déroulée le 20 décembre en présence d'un nombreux public. Le préfet Reuille était entouré d'un groupe de trois gendarmes, en grande tenue, accompagnant la bannière cantonale, ainsi qu'un agent de police avec la bannière communale.

Après la prestation de serment des 57 (sur 60) conseillers et conseillers présents, le président du nouveau Conseil a été nommé en la personne de M. Pierre Marchetti, radical, qui a obtenu 52 voix sur 57 votants. M. Yves Delay (Rassemblement avenchois) a été élu vice-président (42 voix) et M. Marcel Chuard (socialiste), 2me vice-président, par 55 voix. M. Charles Brog (radical) a été réélu secrétaire du Conseil par 55 voix.



La nouvelle municipalité d'Avenches: MM. Treyvaud, Doudin, Tosalli et Chuard (debout, de gauche à droite). Assis: MM. Righeffi, Chappatte, syndic et Doleys. (Avipress - Pache)

Vingt-cinq ans de service

(c) M. René Dauth, employé à l'aérodrome militaire de Payerne, a fêté le vingt-cinquième anniversaire de son entrée au service de la Confédération.

DONNELOYE Conseil général

(c) Le Conseil général de Donneloye s'est réuni pour la dernière séance de l'année, sous la présidence de M. Yves Billaud. L'ordre figurait, notamment, le budget communal 1970, qui se présente avec un excédent de recettes de 3200 fr. Le rapporteur était M. Roland Duez.

SAINT-CROIX La tempête

(c) A la suite de la tempête qui a soufflé dans la région de Sainte-Croix - Montboret causant d'abondantes chutes de neige, un sapin est tombé sur la ligne à haute tension au col des Etroits, provoquant une interruption de courant durant la journée. Il y a eu quelques mauvaises surprises puisque toutes les installations s'enclenchent automatiquement ont souffert de cette interruption de 3 h 25 le matin jusqu'à 13 heures l'après-midi.

VALLORBE

Elections municipales

(c) A Vallorbe, la municipalité est composée de trois radicaux (dont M. André Jallat, réçu syndic) et de deux socialistes. Le parti libéral a cédé son siège au parti radical. A Crissier, la municipalité reste constituée par trois membres de l'entente bourgeoise (dont M. Claude Pery, radical, réçu syndic), d'un socialiste et d'un populiste. Le parti ouvrier et populaire ne faisant plus partie des municipalités de Nyon et de Renens, Crissier, devient la seule commune vaudoise où l'extrême-gauche est encore représentée à l'exécutif.

400 lièvres lâchés dans la campagne

(c) Importés de Hongrie, 400 lièvres ont été lâchés dans la campagne vaudoise, en fin de semaine, en différents endroits par les soins du service cantonal de la chasse. Ce repeuplement coûte 45,000 francs. Ce sont les chasseurs qui ont demandé cette opération, dont ils espèrent sinon des miracles du moins la présence de quelque gibier au bout de leur fusil. En 1964 on avait déjà lâché des lièvres dans la nature. Ils ne semblent pas avoir proliféré puisque 6000 bêtes ont été tirés et il y a sept ou huit ans et 2000 seulement l'an dernier. Les produits chimiques de plus en plus utilisés hélas en agriculture, et dont les bêtes sauvages ne sont pas seules victimes, contribuent certainement à la disparition du lièvre.

Il vivait d'emprunts... non remboursés

(c) Claude G., détenu préventivement, sans profession déterminée, se disant commerçant, a comparu hier matin devant le tribunal de la Haute école, d'abus de confiance, sous l'inculpation de cinq chefs d'escroquerie (la circonstance aggravante du métier est donc retenue), d'abus de confiance, de faux dans les titres, de vol, dénonciation calomnieuse, filouterie d'auberge. Sa femme Marie-Jeanne était accusée de recel. Une série de plaignants se sont assis face à G. L'accusé est Français. Il a déjà été condamné dans son pays à deux ans de prison pour escroquerie aux faux chèques, après avoir passé trois ans de prison-école. Il est recherché par les autorités françaises pour une série de vols, de vols de véhicules notamment et pour une attaque avec violence et voie de fait. A l'enquête concernant les faits qui lui sont reprochés à Lausanne, il a tellement menti, dit le président, que l'on ne sait plus où l'on en est. M. Bucher l'a exhorté hier matin à dire la vérité. Il ne semble pas avoir eu beaucoup de succès. Installé à Lausanne en 1968, le couple se mit à vivre d'emprunts non remboursés, obtenant à gauche et à droite une douzaine de milliers de francs en diverses circonstances. Le mari empruntait et sa femme en profitait autant que lui. Ensemble, ils ont dérobé à une plaignante divers objets, ornements, chaussures, etc.

Estomac dérangé: week-end gâché

Pour éviter ce fâcheux contretemps, rien de plus simple: emportez avec vous quelques pastilles Digestif Rennie. Et n'oubliez pas d'en sucer une ou deux, après le repas, dès les premiers signes d'agresseurs, de lourdeurs, etc. Les pastilles Rennie neutralisent l'excès d'acidité de l'estomac et très vite leur action bienfaisante se fait sentir. Résultat: les douleurs disparaissent immédiatement! Remède pratique, les pastilles Rennie, sont faciles à emporter et si discrètes à prendre! En pharmacies et drogueries.

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

UNE COUTUME PRESQUE CENTENAIRE

La veille de Noël, un cortège aux flambeaux illuminera le village de Dombresson

Lorque, Adolphe Guenot se fut installé à Dombresson dans l'une des vieilles bâtisses jalonnant la rue principale, une idée derrière son bonnet de poils de lapins tout doucement se précisa en cet arrière-automne d'antan aussi froid et sec que celui de 1969. A Cressier où il habitait précédemment c'était une coutume. Alphonse Guenot était enfant. Un cortège aux flambeaux passait d'une rue à l'autre de l'historique localité la veille de Noël. Toute la population se rendait ainsi à l'église pour y célébrer la naissance du Christ. A Cressier, la coutume s'est perdue dans la nuit des temps.

Après cette fête illuminée par un magnifique sapin décoré, les membres actifs du club se réunissent en assemblée générale d'automne. Après avoir salué tous les membres présents et M. René Seiterlé, représentant l'exécutif communal, M. Roland Brugger, président donna lecture de l'ordre du jour: Appel, rapports du président, du caissier, de l'entraîneur et de la commission des juniors. Divers, dans son exposé, le président mit l'accent sur l'intense activité déployée par le club depuis le début de la saison 1969-1970. Il rappela qu'une quatrième équipe avait été inscrite, celle des juniors A, pour ce championnat. Le comité a eu beaucoup de travail pour l'organisation des différentes manifestations et M. Brugger profita pour remercier tous les membres dévoués du comité. Ce fut ensuite le tour de M. E. Mathys, caissier de présenter l'état des comptes qui permit à chacun de se rendre compte que la situation financière du club était saine.

On ne sut jamais comment le nouveau venu à Dombresson, catholique bon teint, réussit à convaincre quelques protestants piliers d'église pour organiser ce qui n'était plus qu'un lointain souvenir à Cressier, un cortège aux flambeaux le 24 décembre.

Ce qui fut projeté fut fait et le premier cortège s'élança dans la cour du collège jusqu'à l'église, jetant sur les façades des maisons des lueurs et des ombres fantas-

tiques accentuées encore par les reflets de la neige givrée, le tout subissant une sorte d'ensorcellement cadencé par le son des cloches sonnant à toute volée.

TOUTE UNE HISTOIRE DERRIÈRE UN CORTÈGE

A notre connaissance, le cortège n'a pas été « sauté » une seule fois depuis qu'Alphonse Guenot l'a introduit. Autrefois, dès le 20 décembre, les esprits commençaient à s'agiter. Les jeunes gens des deux églises, l'indépendante et la nationale, rivalisaient d'ardeur pour marquer sur l'ardoise le plus grand nombre de flambeaux possible. On ne se battait pas, mais presque. Cette compétition unique en son genre était le meilleur des stimulants. Et le long du parcours les fidèles de l'une ou l'autre église cherchaient à reconnaître leurs flambeaux, ceux qui étaient les mieux fabriqués, les plus volumineux. Pourtant à l'église en présence du sapin qui touchait la voûte de la nef les langues s'apaisaient, les petits enfants admiraient les immenses boules et les

guirlandes tandis que l'organiste jouait un air de Noël connu. De père en fils, la coutume du cortège aux flambeaux de Dombresson s'est transmise, heureusement! La veille de Noël la lumière passe ainsi d'un foyer à un autre jusqu'à la maison du Sauveur. Pour une fois dans l'année le sanctuaire, le 24 décembre au soir, est plein à craquer. Au cours des années, pourtant le sapin a perdu de la hauteur et toutes ses guirlandes et toutes ses boules. Il s'est fait humble pour la circonstance. Et c'est bien ainsi!

LA FABRICATION DES FLAMBEAUX

Pour le cortège 1969 les flambeaux ont été fabriqués samedi passé par trois garçons de la jeunesse paroissiale. Une planchette carrée autour de laquelle sont clouées des listes de bois est fixée à l'extrémité d'un manche qui pouvait être une

perche à haricots. Dans la caisse à claire-voie des copeaux, de la paille de bois, des chiffons, le tout imbibé de pétrole, naguère de poix. Au moment où les cloches sonnent à 18 h 50, le cortège se met en marche dans la cour du collège où le feu a été allumé aux flambeaux. Les enfants chantent lorsque la bise ne souffle pas trop fort. Des braises sautent sur les remparts de neige. Il n'y a pas de risques d'incendie, la rue est trop large; mais gare! aux habits des porteurs. Mieux vaut mettre un vieux par dessus du grand-père sur ses habits du dimanche.

Il n'y a pas d'autre lumière dans le village que celle des flambeaux. L'éclairage public a été supprimé pendant un petit quart d'heure. Même le trolleybus a pris ses dispositions pour ne pas passer pendant le cortège.

MENUS PROPOS LE PÈRE NOËL



Ah, làlà! Ces temps d'Noël, Mzelle Hurlut, j'vous jure, ça va, ça vient, ça court, les gens s'ennent francs-jous, d'ec ces fins d'année. Et pis un arbe de Noël par-ci, un arbe par-là, ça court, ça trotte, et pis toi qu'est-ce tu veux, et pis-toi, pis-toi, on n'a pas l'temps d'ouvrir son porte-monnaie qu'on a d'jà vidé la cache-maille.

Père Noël. 'Lors, à peine l'Ugène l'était dans la chamb', l'gamin qu'entre d'ec du froid: Où il est l'Père Noël; l'orie. 'Tient, elle dit la belle-fille, on l'entend.

L'aut'sam'di ch'tais chez l'Ugène. Et pis toi, qu'est-ce tu veux? i m'fait. Ho, moi, j'y reponds (pour rigoler, 'oyez, Mzelle Hurlut) ho moi, j'y dis, i m'faudrait une mini-jupe ou ben un babydoll, j'y dis. Allais, elle dit la belle-fille, c'est pas d'voire âge, et pis par c'te fricasse, qu'est-ce vous ramasserez pour une t'ces gripes de Honcon, et pis qui s'est qui s'rait pour vous soigner, elle dit, c'est mes-collés, elle dit ('oyez, t'pis qu'elle a eu été en place à G'nève, elle a pris t'ces expressions distinguées!) Ouais, j'y ai répondu, ch'pourrais toujours crever dans ma flanelle, j'y ai dit, et pis j'ai pu voulu sa'oir c'qu'elle marronnait dans son coin, mais l'Ugène i dit: Allez, bringez-voire pas, moi ch'ors pour aller vous ach'ter quel'chose. — T'es pas fou? qu'elle l'dit, c'est pas l'moment, y a l'gamin qui va rentrer, et pis c'est toi l'Père Noël, rappelle-toi! — Père Noël? j'fait. — Père Noël! Fatement, elle l'dit, c'est toi tu m'as promis tu le feras, et pis la preuve, c'est que M'sieur Chirremann d'a-côté il a prêté tout c'qui faut, j'as juste le temps de mette tout ça, et pis hop! grouille-te, j' l'entends qu'arrive.

C'était l'Ugène qui tuflait dans la chambre en enfilant les bottes. Ouais, i'dit l'gamin. l'p'arle droit comme le Papi! — Allais tais-toi 'oire, j'y fais. Lors, la porte elle s'ouvre, l'Ugène il rentre avec la barbe, la cape, le sac, et pis tout suite j'ai vu l'état en r'naud. Hé! entrez seulement, Père Noël, elle dit la belle-fille. Qu'est-ce on y dit, au Père Noël? elle fait. L'gamin, d'abord, l'pouvait rien dire. Et pis: qu'est-ce il est rouge, vot'nez, il y fait. — Malhon-nête! elle dit la belle-fille, faut é'ba-gé, on est tous là pour y faire plaisir au Père Noël. — L'Papi l'est pas là, i'dit l'gamin. Chais où il est. l'veux vous dire, i'dit au Père Noël, l'est au cant en train d'boire des verres, même qu'y a M'sieur Cattedec i m'a dit: Dis-voire à ton fatre i s'dépêche, on attend pus qu'tu pour faire un chteque! — Ah c'est comme ça, cradzet, l'orie l'Père Noël, attends, ça va barder! Et pis ni-une ni-deux, l'y râpe dessus. — M'man, l'gueleu le petit, y a l'Père Noël i'm'a joutu! — Tâche 'oire l'pas parler comme ça, sale gamin, elle cicle, la belle-fille, ou ben c'est moi ch'te veux foure et pis tu verras! — Laisse-vo 'oire, l'braille le Père Noël, l'ia rien fait: — Tu veux une baf-jr? elle y crie, et pis v'là l'cricque qui commence. Alors quand j'ai eu vu les marrons ça commença à rouiller, j'ai ramassé l'gamin dehors pour y payer des chataignes. Pen'nant on les plait: Dis-voire, i'm'a dit, et pis toi, l'm'a fait, l'y crois encore, au Père Noël?

p.p.c. OLIVE
(dessin de Marcel North)



Fabriquer des flambeaux: un art qui se transmet de père en fils. (Avipress - ASP)

VIGNOBLE

Le Football-club de Bôle a tenu son assemblée générale d'automne

(c) Saint-Nicolas avait donné rendez-vous en la grande salle communale aux juniors du Football-club. Tous les jeunes présents reçurent un cornet.

Après cette fête illuminée par un magnifique sapin décoré, les membres actifs du club se réunissent en assemblée générale d'automne. Après avoir salué tous les membres présents et M. René Seiterlé, représentant l'exécutif communal, M. Roland Brugger, président donna lecture de l'ordre du jour: Appel, rapports du président, du caissier, de l'entraîneur et de la commission des juniors. Divers, dans son exposé, le président mit l'accent sur l'intense activité déployée par le club depuis le début de la saison 1969-1970. Il rappela qu'une quatrième équipe avait été inscrite, celle des juniors A, pour ce championnat. Le comité a eu beaucoup de travail pour l'organisation des différentes manifestations et M. Brugger profita pour remercier tous les membres dévoués du comité. Ce fut ensuite le tour de M. E. Mathys, caissier de présenter l'état des comptes qui permit à chacun de se rendre compte que la situation financière du club était saine.

ensuite le résultat de la loterie. Puis, il remercia les automobilistes, qui, bénévolement, assurent le transport des juniors. Dans les divers, M. Seiterlé, représentant les autorités communales félicita le Football-club d'avoir eu l'initiative d'inviter un membre de l'exécutif à assister à leurs délibérations. Il souligna l'importance de la vie des sociétés du village.

Le Conseil communal, ajouta-t-il, est heureux de l'essor de la section des juniors ce qui permet aux jeunes du village de pratiquer un sport aussi bon pour la santé. Avec le développement du village, les sociétés de la localité et tout particulièrement celles de chant ont de la peine à trouver des forces jeunes et l'esprit de communauté disparaît. Avec les activités du Football-club, déclara, M. Seiterlé, on retrouve autour du terrain, un nombreux public et de fervents supporters, ce qui prouve que la population ne se désintéresse pas aux activités des sociétés. M. Seiterlé termine son exposé en remerciant toutes les personnes qui se dévouent pour le club. Dans les divers, quelques questions furent posées, notamment sur le projet d'installation de l'éclairage du terrain pour les entraînements. Le président répondit que le comité attendait des projets de fournisseurs et d'occupera, dès le printemps, de ce projet.

M. Pierre-André Veuve, entraîneur, fit le bilan de la première partie du championnat et se montra satisfait. La première équipe, qui dispute le championnat de IIIe ligue se trouve classée au deuxième rang, à égalité de points avec Ticino I et à deux points du leader La Sagne. Il précise d'emblée que l'objectif de cette équipe est de terminer au premier rang de groupe et de tenter l'ascension en deuxième ligue. Il profite de l'occasion pour rappeler aux joueurs leurs devoirs. La deuxième équipe, en quatrième ligue, a fourni un meilleur championnat que l'an dernier. Il espère vivement que l'équipe s'améliorera encore et encourage les joueurs à plus de persévérance. La nouvelle équipe de juniors A a réalisé des résultats en dents de scie et P.-A. Veuve espère obtenir de meilleurs résultats au second tour. Quant à l'équipe de juniors B dirigée par M. D. Anker, elle a disputé un excellent championnat, terminant en tête de son groupe et est promue au degré supérieur. Dans son rapport, l'entraîneur souligna encore que la fréquentation des entraînements était régulière, ce qui est réjouissant. Il termina son exposé en remerciant le comité de son appui et tous les joueurs et leur souhaita une bonne fête de fin d'année.

M. Luthi, président de la commission des juniors félicita M. Anker entraîneur des juniors B, pour les magnifiques résultats obtenus. Il communique

CORCELLES-CORMONDRECHE Quarante-trois habitants de moins

(c) La population de Corcelles-Cormondrèche a diminué de 43 personnes en une année. C'est ce qui ressort des recensements effectués pendant ce mois de décembre où on relève 3201 habitants. Parmi ceux-ci, les mariés sont les plus nombreux (1614), suivis par les célibataires (1299). Les veufs et divorcés atteignent 288.

Les différentes confessions religieuses se répartissent comme suit: protestants, 2347; catholiques romains 783; catholiques chrétiens, 12; israélites, 3; divers, 56.

Les Confédérés sont au nombre de 1413. Etrangers, 383.

Dans les différentes professions, on enregistre 53 horlogers, 57 mécaniciens, 30 agriculteurs.

AU FIL DES ONDES

Le temps de l'Avent

Au soir des dimanches de l'Avent, les causeries du pasteur Alain Burnand et intitulées « quelques notes pour ce qui vient », rassemblent certainement de nombreux auditeurs. Cet animateur a le don de rendre la religion souriante, juvénile et chantante, ce qui a un attrait certain pour jeunes et moins jeunes, parmi nous. De l'histoire de Sébastien, les auditeurs iront à celle de l'Enfant de Bethléem et à ce qui, avec lui, est venu sur la terre.

« Frau Stirnimaa »

Il faut bien parler d'elle, bien que, selon la jeunesse alémanique d'aujourd'hui, sa vogue diminue peu à peu parmi le public.

Discanalyse a proposé cette fameuse chanson aux appréciations de son public. Les trois auteurs et chanteurs de cette chanson et qui sont âgés de 24, 25 et 27 ans, ont sorti le disque de « Frau Stirnimaa » en juillet dernier.

Il s'en est vendu plus de cent trente mille jusqu'ici. Voilà le trio des « Minnistrels » désormais lancé: radio et télévision se disputent Mario Feurer, Dani Fehr et Pepe Solbach!

Ils ont le vent en poupe, sortiron

un nouveau disque en 1970 et formeront un orchestre de neuf musiciens, sous le titre de Viva Patata.

Le succès remporté déjà se renouvellera-t-il? Qui vivra verra. Pour le moment, les homonymes, fort nombreux dans le pays, tous les Stirnimaa d'Helvétie, sont fiers d'appartenir au clan de la célèbre Frau Stirnimaa!

Chez Maurice Zermatten

Line Anska est allée voir le romancier le 10 décembre, à l'occasion de son dernier ouvrage, qui traite de la vie du couple. Né dans la petite commune de Saint-Martin, où il passa toute son enfance, le romancier appartient à une souche valaisanne pure depuis des générations. Fils d'instituteur, Maurice Zermatten ne vit aucune route passer dans son village jusqu'en 1930, ce qui fait que la vie isolée y était presque encore médiévale. La conversation roula au son de charmants carillons, tels que nous n'en avions encore jamais entendus, pour notre part, et tout émaillé de légendes valaisannes; le romancier traça un tableau réaliste, frappant, de ce « dur » qu'est le Valaisan d'ancienne souche, l'homme qui, durant des siècles, se collecta sa vie durant contre le froid hivernal, la sécheresse estivale, les mille duretés naissant de la misère et des mauvaises récoltes... La volubilité de Line Anska, ses interruptions trop fréquentes du narrateur, ont, souvent, au déroulement serein de l'exposé de Zermatten. Nous n'avons pas compris la raison de cette agitation verbale intempestive.

commémoration du 150^{me} anniversaire de sa naissance. « Une demoiselle en loterie », mi-parlée, mi-chantée et au cours duquel l'auditeur apprécia la voix souple, d'un fort joli timbre, de Basia Retchi tsyka, et celle, pleine, sonore, de notre concitoyen Ph. Huttenlocher.

Succès au studio

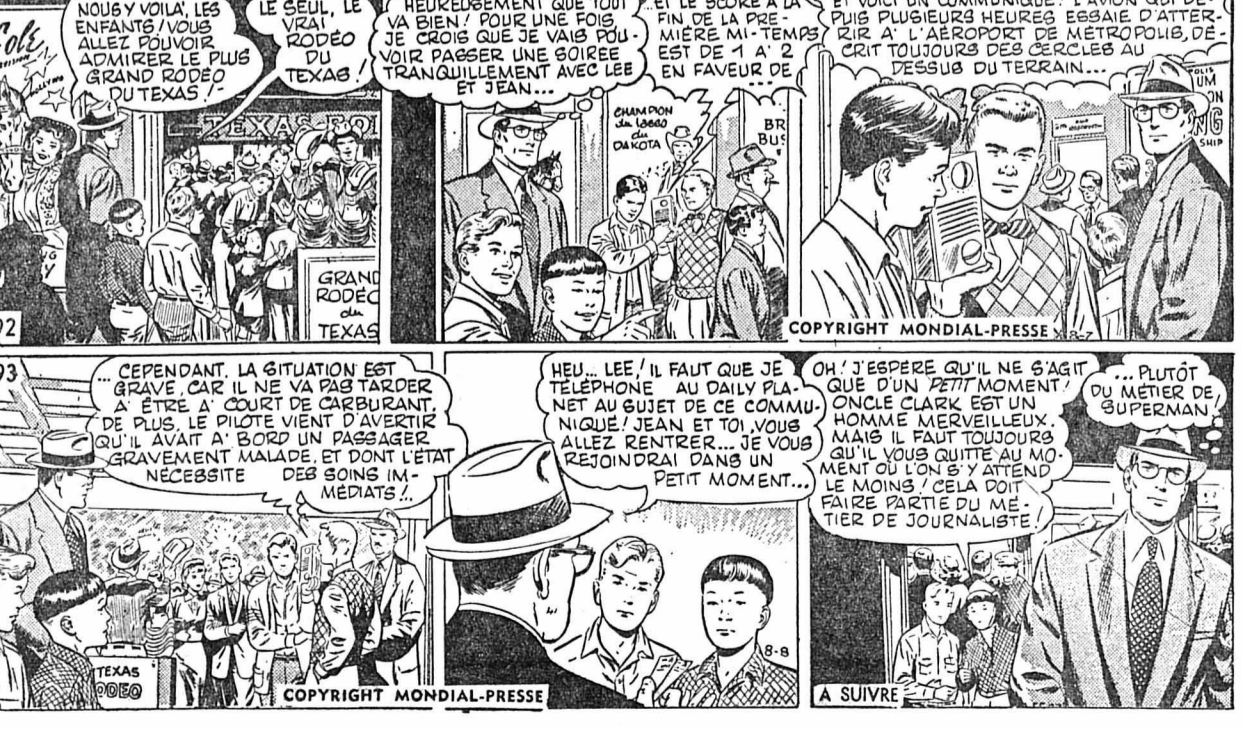
Le 13 décembre, le jury de Discanalyse a accordé dix-sept points sur vingt à « La Garigue » de Michel Bühler et dix-huit à « Frau Stirnimaa ». L.-F. Zbinden est même allé jusqu'au maximum pour cette dernière chanson. Cette double faveur nous paraît méritée, Michel Bühler étant félicité de son sens poétique et musical et les « pères » de Frau Stirnimaa, loués pour la truculence, l'entraînant juvénile et malicieux de leur composition. L'on a apporté quelque rajustement à la composition du jury de Discanalyse en faisant maintenant appel, chaque fois, à un juge de quelque vingt printemps: ses vues et ses goûts sont intéressants, et il les expose avec une aisance fort sympathique.

Les propos du caviste

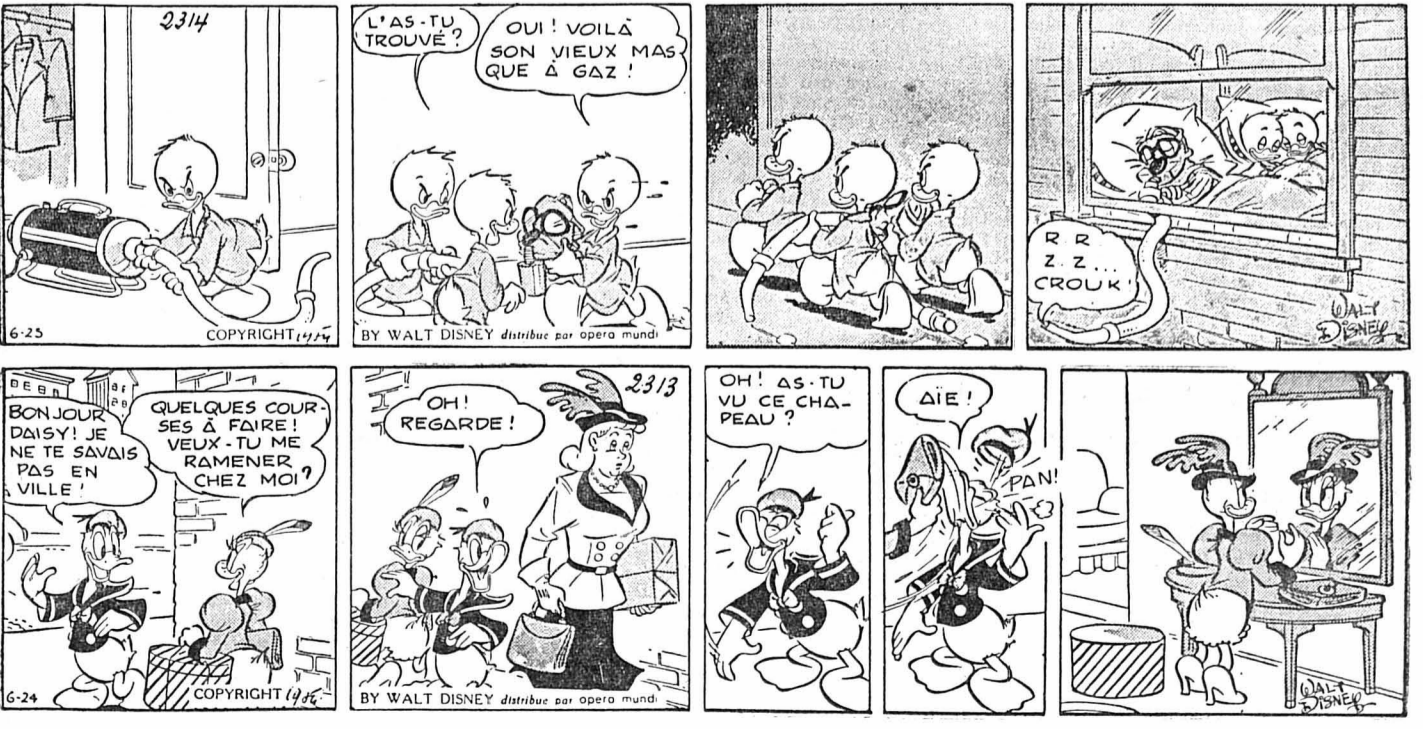
Tous les quinze jours, Albert Iten vient nous apporter les propos savoureux du caviste, tel que l'imagina Paul Budry; les échos de la vie campagnarde valdoise, les menus faits villageois qui l'animent, ont, en A. Iten un conteur qui, comme on dit, a de la bouteille, et excelle à mettre le relief juste, l'intonation narquoise, amusée, ironique, tour à tour, aux petites choses, que Budry sut si bien mettre, lui, dans la bouche des gens de la campagne, dont le bon sens est du reste, connu ailleurs encore que là où il s'exerce!

Le Père SOREIL

SUPERMAN



DONALD DUCK



hockey sur glace Ligue A : Amère soirée pour les Valaisans de Viège et Sierre, sévèrement battus

DANS UNE AMBIANCE EXTRAORDINAIRE ET DEVANT 10,500 SPECTATEURS

LANGNAU SE QUALIFIE POUR LE TOUR FINAL

BERNE - LANGNAU 3-4 (0-1 3-3 0-0) MARQUEURS: H. Wutrich, 19me; B. Wittwer, 27me et 28me; Zahnd, 35 me; R. Schmidt, 36me; Schenk, 38me; Becher, 39me.

BERNE: Kiener; Becher, Ruegg; Kaufmann, Soravia; P. Schmidt, R. Schmidt, Witz; Brun, Munz, Dolder; Zahnd, Dellinger, Iseli; Kiegler, Diethelm. Entraîneur: Diethelm.

Langnau: Burkhardt; P. Lehmann, H. Wutrich; Meier, Tanner; Schenk, B. Wittwer, Lengweiler; U. Lehmann, H. Lehmann, H. Wutrich; U. Wutrich, A. Lehmann, F. Lehmann; U. Wutrich, Baertschi. Entraîneur: Patterson.

ARBITRES: MM. Spring, de Kreuzlingen et Vuillemin, de Neuchâtel.

NOTES: Patinoire de l'Allemand comble! 10,500 spectateurs. Des spectateurs n'ont pas pu obtenir de places... Glacier en bon état. Pluie intermittente. A la 30me minute, Diethelm s'écrase contre la bande et doit sortir. On apprendra, plus tard, qu'il souffre d'une épaule démise. Pénalités: trois fois 2 minutes contre Berne; cinq fois 2 minutes contre Langnau.

Joué devant des gradins combles et dans une ambiance extraordinaire, ce match, très important, n'a pas entièrement tenu ses promesses; mais, si la suspense demeura jusqu'à la fin, il a fallu attendre le second tiers-temps pour voir les équipes sortir d'une certaine réserve et se livrer à fond. Langnau ayant pris l'avantage (19me minute), les Bernois se virent contraints de pousser l'attaque. Mais, taillés par la peur de perdre et nerveux, les gens de la capitale n'arrivèrent pratiquement pas à conclure leurs actions, tandis que les visiteurs, beaucoup plus sûrs d'eux-mêmes, pratiquaient un jeu beaucoup plus clair et efficace.

NOUVELLE DIMENSION En moins de deux minutes, Bruno Wittwer, l'avant le plus incisif de Langnau (et sur la glace) réussissait à bat-

tre, à deux reprises, Kiener qui ne pouvait éviter ces buts (27me et 28me). Le match paraissait joué et Langnau com-

SIERRE ÉTAIT FAIBLE! Facile victoire de La Chaux-de-Fonds

SIERRE - LA CHAUX-DE-FONDS 0-7 (0-2, 0-3, 0-2) MARQUEURS: Turler, 4me, 10me et 54me; Renhardt, 33me; A. Berra, 38me; Dubois, 39me; Berger, 41me.

SIERRE: Rollier; Henzen, J.-C. Locher; G. Mathieu, Ogier; N. Mathieu, R. Mathieu, Taillens; Emery, Imhof, Debons; K. Locher, Zufferey, Theiler; Dekumbis. Entraîneur: Meyer.

LA CHAUX-DE-FONDS: Simon; Huguenin, Kunzi; Fuhrer, Sgualdo; Racine; Pousaz, Berger, Dubois; R. Berra, A. Berra, Reinhardt; Curchod, Stambach, Turler; Jeannin. Entraîneur: Pelletier.

ARBITRES: MM. Pestoni et Brenzikof, de Berne.

NOTES: Patinoire de Sierre. 5000 spectateurs. La neige tombe au début de la partie. Dès le 2me tiers-temps, Debons, grippé, ne joue plus. Au début du 3me tiers-temps, le gardien Rollier, qui n'a pourtant pas démerité, est remplacé par Guy Croci-Torti. Son frère Yves joue comme arrière au 3me tiers. Pénalités: trois fois 2 minutes contre Sierre; quatre fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

AVEC AISANCE Véritable démonstration des Chaux-de-Fonniers qui n'ont connu de moments difficiles que lorsqu'ils étaient en infériorité numérique. C'est à ce moment que le gardien Simon s'est affirmé. Il n'eut alors rien de « remplaçant » et se montra extrêmement brillant; dans les seuls moments difficiles pour son équipe, il a su faire valoir ses qualités.

Les Sierrois, qui n'étaient pas dans un jour faste, ont fait de leur mieux, mais il y avait au moins une classe de différence entre les deux équipes. Le jeu des Chaux-de-Fonniers était lié, l'efficacité ne manquait pas et le résultat de 7-0 n'est nullement usurpé. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il correspond à la valeur des équipes en présence ce soir.

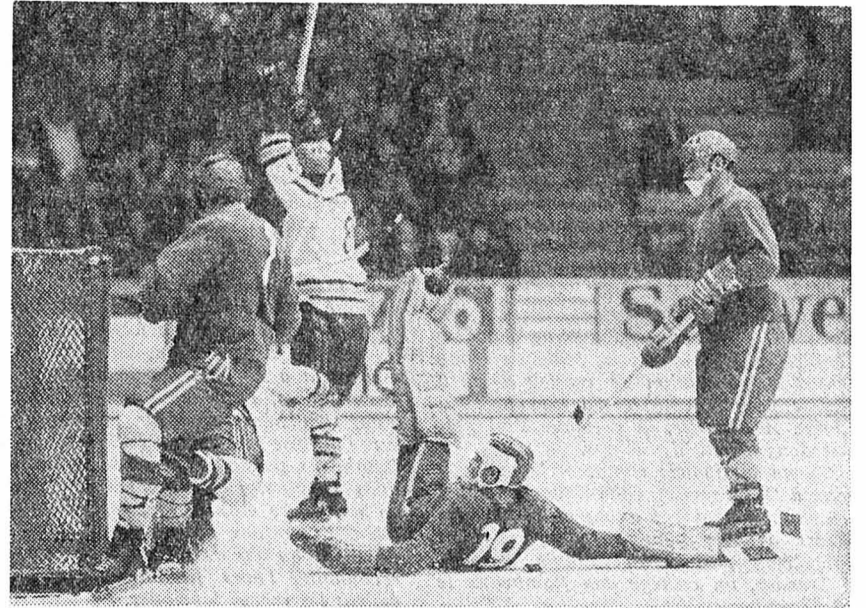
G. G.

mit l'erreur de ralentir son rythme. Il n'en fallut pas plus pour que les hommes de Diethelm réduisent l'écart à deux reprises. La partie prit alors une nouvelle dimension. On assista à des moments de folle intensité, la qualité allant en s'améliorant et les antagonistes restant très corrects.

VICTOIRE MERITEE

Menés par un but d'écart au début de l'ultime période, les Bernois de la capitale fédérale attaquèrent sans relâche mais sans succès. Remarquablement organisés en défense, restant extrêmement dangereux dans leurs contre-attaques, étant supérieurs dans le maniement de crosses, les visiteurs ne devaient plus rien laisser passer. C'est finalement le meilleur qui a gagné hier soir et qui mérite, par conséquent, de jouer le tour final pour le titre en compagnie de La Chaux-de-Fonds, Sierre et autres Genève Servette.

W. K.



VIVE LA JOIE. — A l'image de Henry, ici face à la défense sieroise (il y a une semaine), les Genevois, une fois encore, auront jubilé à moult reprises contre les Viègeois

LES «AVIATEURS» L'EMPORTENT NETTEMENT

KLOTEN - ZURICH 10-4 (1-0 4-2 5-2). MARQUEURS: Nussbaumer 20me; Westpi 21me et 40me; U. Lott 26me, 28me, 54me (deux fois); Rufer 11me et 47me; U. Luthi 18me et 54me; Muehlbach 49me; Steingger 53me; Bosch 60me.

KLOTEN: Fehr; W. Frei, Spitzer; J. Lott, Nussbaumer; U. Luthi, P. Luthi, H. Luthi; Weber, U. Lott, Rufer; B. Weber, Keller, Bosch. Entraîneur: P. Luthi.

ZURICH: Bergin; Aeschlimann, R. Leuenberger; Peter, H. Leuenberger; Kradolfer, Westpi, Keller; Buchser, Weber, Binder; Ehrensperger, Steingger, Muehlbach. Entraîneur: Kobranov.

ARBITRES: MM. Braun, de Saint-Gall et Bessch, de Davos.

NOTES: Patinoire de Kloten. Temps pluvieux. 3400 spectateurs. Zurich joue sans Meier et Eggenstorfer (malades) et Lerch (blessé). Pénalités: deux fois 2 minutes contre Kloten; deux fois 2 minutes contre Zurich.

PAS SI FACILE... Après une rencontre d'un niveau fort respectable, Kloten a disposé, moins facilement que la laisse prévoir la marque, d'un Zurich qui vendit chèrement sa peau. Les deux points de césans parvinrent à remporter leur technique d'ensemble, mais avant tout à la seconde ligne d'attaque qui réussit un excellent match. Emmenée par un Urs Lott qui témoigna d'un retour en forme encourageant, elle déroula par sa rapidité et sa précision, une défense visueuse qui ne joua pourtant pas si mal. Après un bon début de match c'est le second tiers-temps qui devait être fatal aux gens du Hallensstadion. Piqués au vif par l'égalisation réussie par Westpi, Kloten passa la seconde vitesse et ceussa en moins de onze minutes un écart qui devait être fatal pour les hommes de Kobranov. Bien que battu, Zurich n'a cependant pas perdu la face.

G. DENIS

Coupe de Lausanne Comme prévu!

Slovac Bratislava - URSS juniors 9-2 (4-1 3-0 2-1)

Lausanne - Timra 2-13 (0-3 1-4 1-6)

Après cinq minutes de hockey ébouriffant de virtuosité, le jeu dégénéra entre les Tchecoslovaques et les juniors soviétiques, en de violents accrochages lors de cette finale pour la première place. Les accrochages provoquèrent une série de pénalités et lorsque le calme fut enfin revenu, la supériorité physique des Tchecoslovaques s'affirma peu à peu, notamment par leur défense, un véritable mur sur lequel les attaques soviétiques vinrent se briser coup sur coup. C'est alors que les Tchecoslovaques réussirent un coup de chapeau par Grantner — il marqua trois buts en l'espace de quelques secondes et donna à son équipe un avantage décisif dès le premier tiers-temps. Dès lors, la supériorité physique des Tchecoslovaques ne cessa de donner le ton à ce match sévèrement joué, mais qui perdit un peu de son attrait du fait de la trop nette différence d'âge et de routine des joueurs en présence.

Dans la finale pour la troisième place, les Suédois de Timra ont facilement battu l'équipe locale qui aura pourtant joué un excellent entraînement en vue de la poule de relégation de ligue B qu'elle sera appelée à jouer dès le début de janvier.

Sr.

En championnat suisse de première ligue (groupe 5)

Les Loclois trahis par leurs nerfs

LE LOCLE - FLEURIER 0-1 (0-1 0-0 0-0) MARQUEUR: Weissbrodt, 15me.

LE LOCLE: Desvoine; Huggler, Girard II; Salvberger; Gigli, Schopfer, Réolon; Turler, Dubois, Gentil; Boiteux, Scheidegger, Girard I. Entraîneur: Huggler.

FLEURIER: Berthoud; Staudemann, Raymond; Stettler, Michaud; Huguenin, Weissbrodt, Leuenberger; Frononi, Frossard, Bierr; Emery, Gagnebin. Entraîneur: Hostetler.

ARBITRES: M. Corpateaux, de Sonceboz et M. Bastaroli, de Saignelégier.

NOTES: Patinoire du Communal. Glace excellente. 400 spectateurs. Temps couvert. Broillard dès le deuxième tiers-temps. Le Locle joue sans le joueur (malade) Pénalités: trois fois 2 minutes contre Le Locle, plus 5 et 10 minutes à Scheidegger; deux fois 2 minutes contre Fleurière.

RENCONTRE ÉQUILIBRÉE L'importance de cette rencontre n'échappait à personne. Fleurière ne peut plus

se permettre le moindre faux pas s'il veut conserver ses chances de décrocher un titre de champion de groupe. Les Loclois, après leur défaite à Tramelan, ont perdu une bonne partie de leur avantage. Les deux premiers tiers-temps furent équilibrés et chaque équipe prit, tour à tour, un léger avantage dans la conduite du jeu. C'est Fleurière qui fut plus heureux en obtenant un but un fin chapeau après quinze minutes de jeu, le gardien Desvoine laissant échapper le palet juste derrière la ligne fatidique. Dans la dernière période, les Loclois tentèrent le tout pour le tout pour arracher au moins un point. Hélas! Alors que les visiteurs se sentaient fatigués et prêts à concéder l'égalisation, Scheidegger perdit la maîtrise de ses nerfs

Table with 4 columns: Matches, J. G. N. P., p. c. Pts. Rows include Fleurière, Le Locle, Moutier, etc.

automobilisme

L'avenir de la formule 1 et du championnat des marques

Le bureau de la commission sportive internationale de la Fédération internationale automobile vient de se réunir à Paris, sous la présidence de M. Maurice Baumgartner (S). Après avoir tenu à remercier les dirigeants de l'autorité sportive nationale des Etats-Unis pour leurs efforts en vue de l'introduction d'une unification des cylindres prescrites pour les compétitions automobiles mondiales les plus importantes, il a pris les dispositions suivantes en ce qui concerne l'avenir de la formule 1 et le championnat international des marques.

Formule de course internationale No 1 La validité de l'actuelle formule 1 est prolongée avec l'introduction, cependant, d'une limitation du nombre de cylindres à

LES JOUEURS DU HAUT-VALAIS N'Y CROYAIENT PLUS Genève Servette vainqueur sans opposition

GENÈVE SERVETTE - VIÈGE 8-1 (4-0 1-1 3-0) MARQUEURS: Lentillon 11me; Dubi 11me et 54me; Chappot 14me; Henry 19me; Ludi 24me; Joris 31me; Johner 45me; Chappot 51me.

GENÈVE SERVETTE: Clerc; Rondelli, Conne; Bettoli, Stuppan; Deslarzes, Chappot, Dubi; Joris, Giroud, Henry; Pargetzi, Johner, Lentillon.

VIÈGE: Bassani; O. Truffer, Zurbruggen; A. Zehausen, A. Truffer; Tscherry, Ludi, Wyssen; B. Zehausen, H. Truffer, In Albon; Pfamatter, Elsig, J. Truffer.

ARBITRES: MM. Ehrensperger, de Kloten et Gerber, de Wichtrach.

NOTES: patinoire des Vernets, 2800 spectateurs. Une seule expulsion de chaque côté, les deux à la 49me minute, mais pas simultanées: B. Zehausen et Henry virent sur le banc.

SANS DIFFICULTÉS Même sans connaître le résultat de la rencontre de Sierre, dont l'évolution était pourtant sans cesse annoncée au haut-parleur des Vernets, Genève Servette était certain de prendre deux points de bonification pour le tour final: Viège lui laissa entrevoir, dès les premiers échanges, la possibilité, si besoin était, de marquer un grand nombre de buts. Car les Valai-

Table with 6 columns: J. G. N. P., p. c. Pts. Rows include Ch.-de-Fonds, Genève S., Sierre, etc.

Les cinq premiers lutteront pour le titre et les trois derniers contre la relégation.

LES JOUEURS DU HAUT-VALAIS N'Y CROYAIENT PLUS Genève Servette vainqueur sans opposition

sans, que le public genevois découvrirait bien sûr cette saison, se montrèrent d'une faiblesse invraisemblable. Même plus de beaux restes dans cette équipe qui avait connu les honneurs, il n'y a pas si longtemps, avec la même composition ou presque. Rien en attaque, pas de tirs surtout, rien en défense non plus, à part Bassani il est vrai, lequel ne pouvait pourtant pas pallier complètement la carence générale de ses arrières. Le résultat de la première période fut donc catastrophique pour les Valaisans, qu'ils soient de Viège ou de Sierre... et lorsque, dès le début du deuxième tiers-temps, Jiri Anton décida de retirer sa troisième ligne de la glace, donc d'améliorer le rendement, il était trop tard: l'écart était creusé, il ne restait plus aux Genevois que de conserver leur avance.

A deux lignes, Viège se montra moins mauvais, ou meilleur si l'on préfère. Mais, si les locaux ne pouvaient plus manœuvrer comme ils le désiraient, ils pouvaient concrétiser presque plus facilement, tant Bassani perdit de sa superbe. Bref, rien ne jouait plus dans cette équipe visueuse qui aura un énorme effort à produire ces prochaines semaines lors du tour de relégation. Les Genevois, eux, n'ont donc pas eu à forcer. On vit même certaines fois les défenseurs locaux se laisser surprendre d'une façon qui leur est malheureusement classique. Heureusement qu'il y avait Clerc en toute grande forme, sa sûreté empêchant un (tout petit) retour des joueurs d'en face.

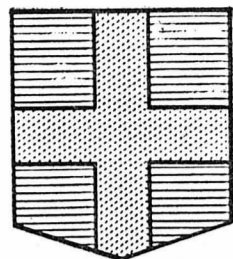
FAIBLE NIVEAU En résumé, un match sans grand engagement, joué devant une très faible assistance, parce que c'était la veille... de la veille de Noël. Et parce qu'aussi l'invité du jour était Viège, qui ne s'est pas créé une bonne réputation ces derniers mois.

Serge Dournow

TOUR FINAL DE LIGUE B Le calendrier modifié

Tour de promotion. — 3 janvier: Coire-Thoune, Fribourg-Davos, Villars Champéry-Lugano. — 4 janvier: Ambr-Blonne, Lugano-Lugano. — 5 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 31 janvier: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 février: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 31 mars: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 avril: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 31 mai: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 juin: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 31 juillet: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 31 août: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 septembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 31 octobre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 22 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 23 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 24 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 25 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 26 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 27 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 28 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 29 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 30 novembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 1 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 2 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 3 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 4 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 5 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 6 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 7 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 8 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 9 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 10 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 11 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 12 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 13 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 14 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 15 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 16 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 17 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 18 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 19 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 20 décembre: Lucerne-Grasshoppers, Winterthur. — 21 décembre: Lucerne-Grass

AUBERGE D'HAUTERIVE



MENU DE NOËL 25 DÉCEMBRE 1969

Pâté en croûte maison garni
Tortue en tasse
Oie braisée au calvados
Choux rouges à la framboise
Pommes dauphines
Sorbet à l'orange

Fr. 16.-

MENU DU 1er JANVIER 1970

Cocktail de fruits de mer
Jambon à l'os à la broche
Pommes sautées
Haricots au beurre
Macédoine de fruits frais

Fr. 16.-

MENU DU 31 DÉCEMBRE 1969

Barquette de chaud-froid de volaille garni Waldorf
Oxtail clair au porto
Paupiettes de soles Nantua
Cœur de filet de bœuf
Choix de fromages
Soufflé Grand-Marnier

Fr. 30.-

Cotillons et musique compris

Hôtel du Vaisseau Petit-Cortailod

Noël ouvert jusqu'à 18 heures
Menu Fr. 15.-

Consommé
Filet de perche au beurre
Dinde de Noël aux marrons
Petits choux de Bruxelles
Pommes paille
Salade
Vacherin glacé

Réservez s'il vous plaît au No de téléphone 6 40 92.



SKIEURS:

HORAIRE SPÉCIAL DURANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
LES BUGNETS
Tous les jours, dép. 10 h et 13 h 30, sauf le jour de Noël...

TÊTE-DE-RAN

uniquement le 27.12.69
dép. 13 h 30 et le 28.12.69 dép. 10 h et 13 h 30.

(038) 5 82 82

S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL

AUTO-ÉCOLE

SIMCA 1000 Permis professionnels
OPEL pour camions et taxis
A. MAIRE Tél. bureau 5 67 70 domicile 3 32 66

TPN-Centre de culture
les 27, 30, 31, décembre 1969, à 20 h 30

BONHOMME INCENDIAIRES

de Max Frisch, présenté par la troupe du TPN

CABARET

après le spectacle
improvisé. Y sont invités tous les chanteurs, diseurs, musiciens, petits ensembles, etc., qui désirent s'y produire.

l'hôtel du Vaisseau Petit-Cortailod

Menu de Sylvestre Prix Fr. 28.-
Menu du 1er janvier Prix Fr. 22.-
Compris danse, serpentins et ballons
Repas aux chandelles
Consommé au porto
Filet de palée meunière
Tournedos grillés
Sauce morilles à la crème
Jardinière de légumes
Pommes paille
Salade
Forêt Noire
Vacherin glacé au marasquin

Grand bal (réservé aux diners) avec le Hilt Ambiance, et son animateur RAY RAYMOND, de Bienne.
Réservez sans tarder au No de téléphone 6 40 92. Grand parc à autos.

HÔTEL-RESTAURANT DU SOLEIL NEUCHÂTEL

Le restaurant est fermé le jour de Noël

Menu de SAINT-SYLVESTRE Mercredi 31 décembre
Oxtail clair au xérès
Jus de tomate
Filets de sole Murat
Assiette valaisanne
Filet de bœuf Wellington
Sauce périgourdine
Bouquetière de légumes
Pommes parisiennes
Salade de saison
Coupe Porte-Bonheur
Menu complet Fr. 18.-
Sans 1er plat Fr. 14.-
Réservation : tél. 5 25 30



Menu de Nouvel-An

Consommé Madrilène
Pâté en croûte Maison
Langouste Parisienne
Roastbeef flambé
Bouquetière de légumes
Pommes Gaufrette
Salade Mimosa
Cassata Napolitaine

Réservez s.v.p. votre table. Tél. (032) 86 17 44

André BIOLEY & Gérard CORTI ARCHITECTES

présentent à leur clientèle leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Fermeture des bureaux : du 24 décembre 1969 à 12 h au 4 janvier 1970.

MENU CARTE et Assiettes CAFÉ DU THÉÂTRE

Ferblanterie - Appareillage Installations sanitaires
GEORGES ULDRY
Rugin 10, PESEUX, tél. 8 30 39

la ROTONDE BAR DANCING
Vendredi 26 décembre début du nouveau programme avec L'AMUSEUR PUBLIC N° 1
JAN KREYON

DÉMÉNAGEMENTS
Petits transports - Suisse et France
POLDI JAQUET
Neuchâtel Tél. 5 55 65

Le Restaurant Beaux-Arts Neuchâtel
vous présente ses vœux de Noël et vous informe que l'établissement sera FERMÉ les 25 et 26 décembre

PRÊTS sans caution de Fr. 500.- à 10.000.-
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER & Cie
2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité

Teinture de FOURRURES

Manteaux 150 fr. Toutes teintes. Toutes réparations par notre fourreur. Teinturerie pour fourrure, 1382 Ependes, sur Yverdon. Tél. (024) 3 64 16

NOIX nouvelles
5 à 10 kg, 2 fr. 90 le kg + port.
Gijs. Pedrioli, 6501 Bellinzone.

Hôtel du Point-du-Jour Boudevilliers

MENU DE NOËL

Jeudi 25 décembre, midi, Fr. 15.-

La truite au bleu en gelée
La tortue claire
La traditionnelle dinde au four
La jardinière de légumes
Les pommes croquettes
La bûche de Noël au kirsch

Il est prudent de réserver Tél. 6 92 66

Noël Pour vos repas Saint Sylvestre Nouvel-An

PAS DE GRAND MENU,

mais une belle carte et nous vous invitons à composer votre menu vous-mêmes.

CAFÉ DU THÉÂTRE

Restaurant - Brasserie
BAR au premier.

RESTAURANT DES VIEUX-PRÉS



MENU DE SAINT SYLVESTRE

La terrine Maison
Le consommé au porto
Le tournedos Rossini
Endives flamandes
Pommes croquettes
Fromages
Parfait moka au Grand Marnier

Prix du menu Fr. 22.-

Ambiance et cotillons

Réservez vos tables par tél. (038) 7 15 46

LE RESTAURANT SERA FERMÉ les 24 et 25 décembre 1969

LA PRAIRIE

Le bon petit restaurant dans la Grand-Rue - Q 5 57 57
Ouvert tous les jours pendant les fêtes

Notre menu de Noël

Menu complet Fr. 15.-
Sans premier plat Fr. 11.-
Le consommé au sherry
Les paillettes dorées au cheddar
La terrine du chef
La bouchée à la reine
La dinde aux marrons
La bouquetière de légumes
Le gigot de chevreuil
La salade de saison
Le plateau de fromage
La mandarine givrée
Le délice glacé
Les friandises

La direction et le personnel vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1970



MENU de Noël aux chandelles

24 (soir) et 25 décembre 1969

Cocktail de crevettes
Extrait de queue de bœuf au Sandeman
Paillettes dorées au sbrinz
Dinde de Crawley jarcie aux marrons
Pommes au four
Choux de Bruxelles Isigny
Mandarine givrée
Bûche de Noël
Menu complet Fr. 20.-
Sans 1er plat Fr. 15.-

MENU du JOUR DE L'AN (midi et soir)

Saumon fumé d'Ecosse
Consommé double royal en tasse
Caneton nantais à l'orange
Sauce bigarade
Pommes rissolées
Endives meunières
Tourte Forêt-Noire glacée
Menu complet Fr. 20.-
Sans 1er plat Fr. 15.-

MENU de SAINT SYLVESTRE

à partir de 20 heures

Galantine de faisans
Consommé double au sherry
Barquettes de quenelles Nantua
Sorbet au champagne
Cœur de filet de bœuf à la broche
Pommes Dauphine
Jardinière de légumes
Brie français sur paille
Soufflé glacé Grand-Marnier de l'An Neuf
Mignardises

Orchestre MENDOS, dès 21 h (4 musiciens)
Cotillons - Ambiance

Soupe à l'oignon des noctambules, offerte au milieu de la nuit, avec les meilleurs vœux de l'HOTEL TETE-DE-RAN.

Fr. 45.- service compris
Tenue de ville ou d'après-ski.
Réservation à la Direction : G. Azzopard. Tél. (038) 7 23 23.

Ce soir aux Halles

tél. 5 20 13.

Menus, carte et assiettes à la lueur des chandelles...

Noël à midi, un excellent menu. Il est prudent de réserver.



Hôtel - Restaurant City Neuchâtel

Réveillon de Noël

Mercredi 24 décembre

Le consommé au porto
Le pâté de foie gras
La salade de céleri
Le jambon à l'os en croûte
Le gratin dauphinois
Les haricots verts au beurre
La dinde farcie
Les pommes croquettes
La bouquetière de légumes
Le parfait glacé au Grand-Marnier
Fr. 15.-

Jour de Noël

Jeudi 25 décembre

Les toasts aux morilles
Le cocktail de crevettes
Le consommé au sherry
La dinde « Père Noël »
Les pommes parisiennes
Les marrons glacés
Les choux de Bruxelles
Le caprice de Madame
La bûche de Noël
Fr. 17.-

Saint-Sylvestre

Mercredi 31 décembre

Le potage Lady Curzon
Les huîtres portugaises
Le saumon fumé suédois
Le sorbet au champagne
Le tournedos Henri IV
Les pommes gaufrettes
La bouquetière de légumes
La salade mimosa
Le carré d'agneau « Diable »
Les pommes gaufrettes
La bouquetière de légumes
La salade mimosa
La coupe Saint-Sylvestre
Fr. 29.-

Jour de l'An

Jeudi 1er janvier

L'oxtail clair en tasse
Sauce maître d'hôtel
Les pommes nature
La terrine du chef
La salade de céleri
Le coq au chambertin
Les nouilles au beurre
L'entrecôte bordelaise
Les pommes allumettes
Le choix de légumes
L'ananas « Vieux-Paris »
Fr. 17.-

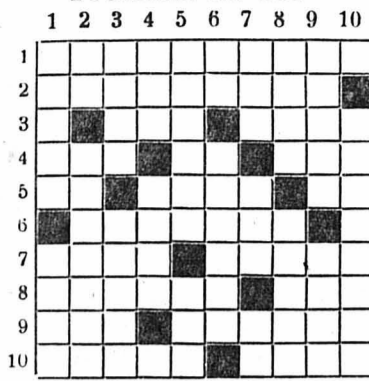
Avec CLAUDE ROGER et son orchestre

Danse, cotillons...

Réservation : tél. 5 54 12

MOTS CROISES

Problème No 981



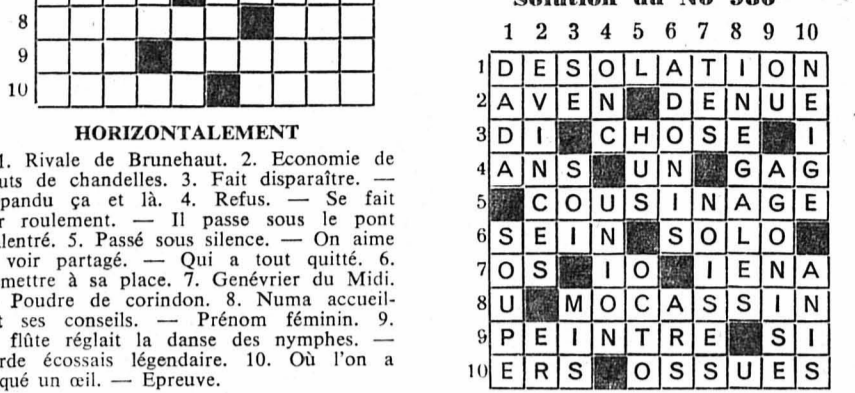
HORIZONTALEMENT

1. Rivale de Brunehaut. 2. Economie de bouts de chandelles. 3. Fait disparaître. — Répandu çà et là. 4. Refus. — Se fait par roulement. — Il passe sous le pont Valentré. 5. Passé sous silence. — On aime le voir partagé. — Qui a tout quitté. 6. Remettre à sa place. 7. Génévrier du Midi. — Poudre de corindon. 8. Numa accueillait ses conseillers. — Prénom féminin. 9. Sa flûte régalait la danse des nymphes. — Barde écossais légendaire. 10. Où l'on a risqué un œil. — Epreuve.

VERTICALEMENT

1. Ville des Etats-Unis. — Champion. 2. D'une série de sept. — Violente tempête. 3. Médée effaçait ses rides. — Dispositif d'assemblage. 4. Convenu. — Il met en appétit. 5. Agace. — Elle nous envoie ses fruits secs. 6. Mère d'Antée. — Les premières venues. 7. Riches ornements. — Vieille tige. — Symbole d'une unité. 8. Il institua la garde nationale mobile. — Met des cercles à un tonneau. 9. Petit espion. — Multiples dans un palan. 10. Il fréquente l'alma mater.

Solution du No 980



HOROSCOPE

La journée sera placée sous des influences dynamiques, entreprenants, hardis, bienveillants et généreux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Surveillez votre cœur. **Amour:** Evitez les discussions orageuses. **Affaires:** Cultivez vos relations.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Soins à donner aux oreilles. **Amour:** Accordez plus d'attention à l'être cher. **Affaires:** Soyez très méticuleux et ordonné.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Evitez les endroits humides. **Amour:** Vos sentiments seront mis à l'épreuve. **Affaires:** Méfiez-vous de la concurrence.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Evitez les boissons gazeuses. **Amour:** Faites preuve de compréhension. **Affaires:** Ne vous découragez pas.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne vous écarter pas de votre régime. **Amour:** N'ayez pas peur de demander des conseils. **Affaires:** On vous aidera dans votre travail.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Faites des exercices de décontraction. **Amour:** Evitez de faire des reproches. **Affaires:** Ne brusquez pas les événements.

simulant l'intuition et l'invention dans tous les domaines.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Purifiez votre organisme. **Amour:** N'écoutez pas les commérages. **Affaires:** Vos affaires sont en bonne voie.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Soyez très prudent. **Amour:** Tenez-vous à l'écart des personnes irritantes. **Affaires:** Vous réaliserez un très bon travail.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Consommez des jus de fruits. **Amour:** Montrez de la bonne volonté et de la sagesse. **Affaires:** Sachez dominer les événements.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Attention au froid et à l'humidité. **Amour:** Ne soyez pas trop sûr de vous. **Affaires:** Quelques complications interviendront.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Excellente. **Amour:** Revissez vos plans. **Affaires:** Evitez toute manœuvre irrégulière.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Attention aux blessures de toute sorte. **Amour:** Ne ruinez pas les positions acquises. **Affaires:** Ennuis financiers à craindre.

LES PROGRAMMES DE LA TV

DES MERCREDI 24 ET JEUDI 25 DÉCEMBRE

SUISSE ROMANDE

MERCREDI
14.30 Vous nous avez demandé.
15.25 Les Saintes Chéries.
16.00 En attendant Noël, Programme pour la jeunesse.
18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 (C) Lassie. L'Éblouissement.
18.30 Noël vu par les enfants.
19.00 (C) Les Poucetois.
19.05 (C) Le Trésor du château sans nom.
19.40 (C) Carrefour; Un Breton à Saillon.
20.00 Téléjournal.
20.15 (C) Attention Fantômes, Film de Roger Bimpagne.
21.00 Rendez-vous.
21.40 A chacun son paradis, de Michael Dyne, adaptation Roger Gillioz.
22.40 Bulletin de nouvelles.
22.45 Noël aux Antipodes. Une famille suisse à Tokio.
23.15 Concert.
23.55 Messe de Minuit.

JEUDI

10.25 Grammaire de Noël, La foi de Noël en liberté.
10.55 (C) Messe de Noël, Eurovision de Rome.
11.55 (C) Bénédiction urbi et orbi du pape Paul VI.
12.30 Arrêt.
14.00 (C) Folklore pas mort.
15.05 Romanin fête Noël.
15.35 Les Deux Nigands, (2me partie).
16.45 (C) Disneyland, Coyotte ou pas coyotte.
17.25 (C) Le Pré Grimal, conte de Noël de Charles Dombre, adaptation Paul Siegrist.
18.00 Bulletin de nouvelles.
18.05 Le temps et la mémoire, Souvenirs et récits.
19.00 Petit frère raconte Noël.
19.10 (C) Le Trésor du château sans nom.
19.35 Carrefour spécial Noël.

20.00 Téléjournal.
20.10 Et les chemins toujours se croisent. Soirée présentée par le département Science et Education.
20.15 Cirque de Noël Billy Smart.
21.25 L'Orgue fantastique.

FRANCE 1^{re} CHAÎNE

MERCREDI
12.30 Midi-magazine.
13.00 Télé-midi.
13.15 Midi-magazine.
16.00 C'est Noël.
18.15 Dernière heure.
18.20 Le Schmilblic.
18.35 Pépin la bulle.
18.40 La piste aux étoiles.
19.45 Informations première.
20.20 L'arbalète de Noël.
22.35 A l'écarte des bergers.
23.55 Messe de minuit.
1.00 Folklore breton.

JEUDI

10.00 Présence protestante.
10.40 Le jour du Seigneur.
10.55 Messe de Noël.
11.55 Message du pape Paul VI.
12.30 Ivon Rebhoff.
12.45 Histoires sans paroles.
13.00 Télé-midi.
13.15 Séquence du jeune spectateur.
14.15 Duke Ellington à Saint-Sulpice.
14.55 Le massacre de Fort-Apache.
14.60 SVP Disney.
17.25 Étoiles.
18.25 Gilbert Bécaud.
18.55 Les yeux de l'innocence.
19.25 Le Petit Monde de Marie-Plaisance, Feuillette.
19.45 Informations première.
20.20 L'arbalète de Noël.
20.35 Jean-Roch Coignet.
21.35 La nuit de Paris.
23.45 La porte ouverte.
0.05 Télé-nuit.

Notre sélection quotidienne

MERCREDI

— LA PETITE FILLE AUX ALLUMETTES (Suisse, 16 h): Un conte d'Andersen. Les petits y prendront plaisir.
— ATTENTION: FANTOMES (Suisse, 20 h 15): Une création originale de Roger Bimpagne. Par curiosité.
— LES ANIMAUX DU GRAND-NORD (Suisse, 21 h): Pierre Lang et ses invités ne manquent pas d'intéresser.
— SPECTACLE D'UN SOIR (Suisse, 21 h 40): Il sera de circonstance: «A chacun son paradis.»
— NOEL AUX ANTIPODES (Suisse, 22 h 45): Le premier document rapporté d'un long voyage au Japon.
JEUDI
— ROMARIN FÊTE NOEL (Suisse, 15 h): Un moment de détente pour les parents...
— DISNEYLAND (Suisse, 16 h 50): Pour ne pas troubler les réunions de familles, il s'agit d'isoler le récepteur!
— PETIT FRÈRE RACONTE NOEL (Suisse, 19 h): Il se peut que Bernard Pichon et son fidèle ami obtiennent autant de succès que sur les ondes de la radio.
— ET LES CHEMINS TOUJOURS SE CROISENT (Suisse, 20 h 10): Une soirée divertissante avec à 20 h 15, le cirque Billy Smart.

J.-Cl. L.

BULLETIN BOURSIER

Bourse de Neuchâtel

ZURICH		ACTIONS	
	22 déc.	23 déc.	
3 % Fédéral 1949	90.50 d	91	
2 1/2 % Féd. 1954, mars	94	93.75	
3 % Féd. 1955, juin	89.25 d	89.25	
4 1/4 % Fédéral 1965	92.25 d	92.25	
4 1/4 % Fédéral 1966	92.75 d	92.25 d	
5 % Fédéral 1967	98.25	98.25	

OBLIGATIONS		ACTIONS	
	22 déc.	23 déc.	
Swissair nom.	720	718	
Union Bques Suisses	4395	4380	
Société Bque Suisse	3235	3225	
Crédit Suisse	3380	3380	
Bque Pop. Suisse	2130	2125	
Bally	1990	1945	
Electro Watt	1990	1945	
Motor Columbus	1440	1415	
Italo-Suisse	220	220	
Réassurances Zurich	2240	2245	
Winterthur Zurich	1020	1020	
Zurich Assurances	6000	5975	
Alu. Suisse nom.	1570	1565	
Brown Boveri	2155	2135	
Saurer	2000	1990	
Fischer	1505	1500	
Lonza	2455	2445	
Nestlé porteur	3255	3240	
Nestlé nom.	2030	2025	
Sulzer	3860	3850	
Oursina	3050	3035	
Alean-Aluminium	111	109 1/2	
American Tel & Tel	214.50	213 1/2	
Canadian Pacific	277	274 1/2	
Chesapeake & Ohio	—	—	
Du Pont de Nemours	465	469	
Eastman Kodak	337	332	
Ford Motor	180	180	
General Electric	335	329	
General Motors	298	296 1/2	
IBM	1569	1552	
International Nickel	177.50	177 1/2	
Kennecott	186	185 1/2	
Marcor	200	195 1/2	
Std Oil New-Jersey	268.50	267	
Union Carbide	160	155 1/2	
U. States Steel	148.50	146 1/2	
Machines Bull	79.50	80	
Italo-Argentine Cia	38.75	39	
Phillips	76	76	
Royal Dutch Cy	169	169	
Sodex	173	173 1/2	
A. B. G.	276.50	274	
Farbenfabr Bayer AG	215	215	
Farbw. Hoechst AG	280.50	278 1/2	
Mannesmann	188.50	187	
Siemens	299	299	

Cours des billets de banque étrangers	
	du 23 décembre 1969
France	73.50
Italie	68
Allemagne	115.50
Espagne	6
U. S. A.	4.27
Angleterre	10.15
Belgique	8.30
Hollande	118
Autriche	16.55

Marché libre de l'or	
Pièces suisses	52
Pièces françaises	48
Pièces angl. anc.	43
Pièces angl. Elisabeth	39
Pièces américaines	240
Lingots	4835

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

A NEW-YORK	
NEW-YORK	Baisse à Wall-Street mardi pour la deuxième journée consécutive. Les ventes de fin d'année continuent d'être le principal facteur de régression.

INDICE DOW JONES	
Industrielles	783.79 (-2.18)
Chemins de fer	170.94 (-0.26)
Services publics	108.80 (0.7) 0.06

HORS-BOURSE	
Fund of fund	20.80
Int. inv. trust	8.71

BALE	
Ciba, porteur	11875
Ciba, nom.	9700
Sandoz	8900
Gelgy, porteur	10500
Gelgy, nom.	6775
Hoff-La Roche (b)	176000

LAUSANNE	
B. C. Vaudoise	1120
Crédit Fonc. Vaudois	1010
Innovation S.A.	285
Rom. d'électricité	360
Ateliers constr. Vevey	605
La Suisse-Vie	3075

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

BIBLIOGRAPHIE

Jean-Louis M. Monod
EKKMAN
(Ed. Pierre Cailler, Genève)

«Je voudrais que l'homme, devant mon œuvre, se sente en communion avec un autre homme.» C'est le vœu qu'exprime Nicolas Mathieu Eekman, peintre et humaniste dont un des aspects du génie est la lutte ethnique acharnée qu'il mène. Chez lui règne en maître le fantastique. Chacun de ses tableaux ou de ses dessins en est hanté. Né en 1889 à Bruxelles, ce Hollandais a tenu sa première exposition dans sa chambre à coucher, à l'âge de onze ans. Profondément marqué par l'exposition de van Gogh à Cologne, Eekman s'ouvre vraiment à la peinture en 1914 dans le presbytère de Nuenen où van Gogh vécut. En quatre ans, après avoir approfondi toutes les techniques, il garde ce qui répond à ses aspirations. Problème essentiel: l'unité du dessin et de la couleur; les exemples: les classiques et la tradition; le but: magnifier l'homme; la justification: la pérennité de l'art.

Eekman, qui n'est pas inconnu dans notre région puisqu'il exposa à plusieurs reprises au Club 44 de la Chaux-de-Fonds, est également l'auteur de nombreuses gravures.

FRANCE 2^{me} CHAÎNE

MERCREDI
18.10 Le monde merveilleux de la couleur.
19.00 Court métrage.
19.20 Colorix.
19.40 Ma sorcière bien-aimée.
20.10 Les animaux du monde.
20.30 24 heures sur la II.
21.05 Les contes du sapin vert.
21.20 L'envoie belle.
22.55 Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.
23.55 La mystique des pierres précieuses.
0.05 Soirée avec Nana Mouskouri et ses amis.

JEUDI

14.45 Notre-Dame des chemins.
15.30 Le voyage en ballon.
16.50 L'invitée de Noël.
19.00 Colorix.
19.40 Ma sorcière bien-aimée.
20.10 Le mot le plus long.
20.30 24 heures sur la II.
21.05 Les contes du sapin vert.
21.40 Le Songe d'une nuit d'été.
23.20 Coda spécial Noël.

SUISSE ALÉMANIQUE

MERCREDI
14.30, l'heure enfantine. 16.20, Permission de rire. 17.30, paix sur la terre. 18.25, ca-price de Noël. 18.35, téléjournal. 18.40, Wettinger Sterningspiel. 19.10, Luxus ou le superflu de Dieu. 19.40, chants de Noël. 20 h, téléjournal. 20.15, C'était maman. 21.50, téléjournal. 22 h, service religieux de Noël. 22.50, annonces et pause. 23.55, messe de minuit.

JEUDI

10.55, messe de Noël. 11.55, bénédiction urbi et orbi et message de Noël du pape Paul VI. 14 h, La Grande Aventure. 15.15, D Zäller Gliichnis. 16.40, anno 1919. 17.55, concert de Noël. 18 h, cirque Billy Smart. 19.10, concert de Noël. 19.50, l'étoile de Bethléem. 20 h, téléjournal. 20.10, introduction à l'opéra qui suit. 20.20, der Freischütz, opéra. Weber. 22.20, téléjournal.

RADIO

Softens et télédiffusion

MERCREDI
6 h, bonjour à tous, informations. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h et 11 h, informations. 12 h, informations. 12.05, aujourd'hui. 12.25, quatre à quatre. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, Huit jours de ma ville. 13 h, musicolour. 14 h, informations. 14.05, réalisés. 14.30, la terre est ronde. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures; Sarn. 17 h, informations. 17.05, pour vous les enfants. 17.15, tous les jeunes. 18 h, informations. 18.05, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la situation nationale. 19.35, bonsoir les enfants. 19.40, la terre sera-t-elle habitable 720 h, magazine 69. 20.30, la terre confiée à tous. 22.30, informations. 22.35, Deux contes gais d'Henri Pourrat. 23 h, culte de longue veille. 24 h, Minuit Chrétiens. 0.05, messe de minuit. 1.20, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.10, disques. 20.30, les sentiers de la poésie. 21.30, Le Chat botté, de René Morax. 22.20, gala de musique légère en relais diffusé de Belgrade. 24 h, Minuit Chrétiens. 0.05, hymne national.

JEUDI

7 h, bonjour à tous, informations. 7.10, sonnez les matines. 8 h, miroir-première. 8.15, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, cloches 10 h culte protestant. 11 h, informations. 11.05, concert de Noël. 11.55, en direct de Rome, bénédiction urbi et orbi du pape Paul VI. 12.29, signal horaire. 12.45, Huit jours de ma ville. 13 h, quatre à quatre. 13.05, si tous les gosses, autour de la crèche. 14 h, informations.

16 h, informations. 16.05, vitrail de la Nativité. 17.05, l'heure musicale. 18 h, informations. 18.05, message des Eglises. 18.40, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, la terre sera-t-elle habitable. 20 h, magazine 69. 20.30, au pays du blues et du gospel. 21.30, Noël étendu à toute la terre, de Raoul Auclair. 22.30, informations. 22.35, Orchestre de la Suisse romande. 23.25, de la Lune à la Terre. 23.30, hymne national.

Second programme

12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30, musique légère. 20 h, informations. 20.10, disques. 20.30, les sentiers de la poésie. 21.30, Le Chat botté, de René Morax. 22.20, gala de musique légère en relais diffusé de Belgrade. 24 h, Minuit Chrétiens. 0.05, hymne national.

JEUDI

7.45, 12.30, 19.15, 22.15, informations. 7 h, concert. 7.55, message de Noël. 8.30, Magnificat. 8.45, prédication catholique romaine. 9.15, H. Muech, orgue. 9.30, culte protestant. 10.30, l'orchestre de la radio. 11.30, correspondance de Noël de poètes. 12 h, Sonate, Mendelssohn. 12.40, musique de concert et d'opéra. 13.30, Message de Noël et bénédiction urbi et orbi du Pape Paul VI.

16 h, L'Impitoyable Samaritain pièce en dialecte. 17 h, concert de Noël. 17.35, Noël 1969. 17.55, concert de Noël. 19.25, Noël en Terre sainte. 19.40, fantaisie, J. Sogno. 20 h, Es begeh sich aber zur Zeit, évocation. 20.45, Oratoire de Noël, Bach. 22.20, orchestre récréatif de Beromünster. 23.30, mélange de minuit, divertissement musical.

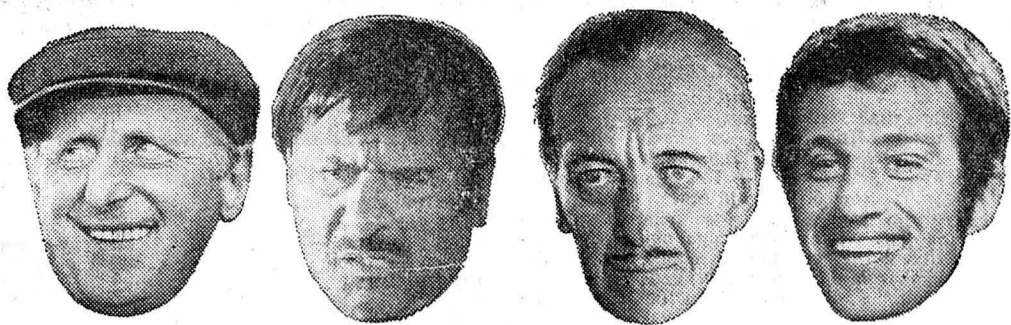
12 h, informations. 12.05, concert de Noël. 12.40, orchestre de chambre. 13.05, rendez-vous de midi. 14 h, En attendant Noël. 14.30, orchestre de la BOG. 15.05, concert pour les enfants.

16.05, pour les enfants. 17 h, orchestre de la Suisse romande. 17.30, In dulci jubilo. 19.25, orchestre récréatif



NOËL : RELACHE. DÈS VENDREDI 26, TOUS LES SOIRS 20 H 30
SAMEDI - DIMANCHE : 2 MATINÉES 14 H 45 - 17 H 30 -
LUNDI - MERCREDI 15 H

APRÈS LE CORNIAUD, LA GRANDE VADROUILLE,
GÉRARD OURY VOUS PRÉSENTE:
LE RIRE A GRAND SPECTACLE!



12 ANS

AVEC UN QUATUOR INÉGALABLE!
 DANS

HILARANT
 ROCAMBOLESQUE
 SURPRENANT
 ACROBATIQUE
 FARFELU
 INSENSÉ
 TRÉPIDANT
 EFFARANT
 DYNAMIQUE
 DÉVORANT...

UN COCKTAIL
 D'HUMOUR ANGLAIS
 DE BURLESQUE
 AMÉRICAIN
 D'ESPRIT
 FRANÇAIS

Le CERVEAU

DAVID NIVEN **JEAN-PAUL BELMONDO**
ELI WALLACH
 dans un film de
GÉRARD OURY
LE CERVEAU
 SILVIA MONTI
imperial

TOUT EST MONUMENTAL DANS CE FILM... LES VEDETTES, LA MISE EN SCÈNE, LES RIRES!



NOËL : RELACHE. DÈS VENDREDI 26, TOUS LES SOIRS 20 H 30
SAMEDI - DIMANCHE : 2 MATINÉES 14 H 45 - 17 H 30 -
MERCREDI 15 H

UNE ÉQUIPE EN OR, DANS UN FILM EN OR

UNE VEUVE EN OR

MICHÈLE MERCIER - CLAUDE RICH - JACQUES DUFILHO - ANDRÉ POUSSE

QUE FERIEZ-VOUS DE VOTRE MARI SI
 VOUS HÉRITIEZ 100 MILLIONS DE DOLLARS
 A CONDITION D'ÊTRE VEUVE ?

L'OR ET L'AMOUR...
 POURQUOI PAS LES DEUX !

PAS TRÈS SÉRIEUX...
 PRODIGIEUSEMENT DROLE

LE TOUT DERNIER FILM DE
MICHEL AUDIARD

ROI DU DIALOGUE!



RECORD
 D'ENTRÉES
 A PARIS
 DEPUIS
 OCTOBRE 1969

16 ANS

PALACE



EN COULEURS



EN COULEURS

DÈS DEMAIN A 14 H 45 - 17 H 30 - 20 H 30
 POUR LE 40^{ME} ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE
TINTIN ET MILOU

BELVISION PRÉSENTE

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL

DÉJÀ PARU 24 MILLIONS D'ALBUMS TRADUITS EN 14 LANGUES
 CHANSONS INÉDITES DE JACQUES BREL SUR DISQUES PHILIPS No 837,483
UN SUPER-DESSIN ANIMÉ

SÉANCES NUMÉROTÉES : EN SOIRÉE TÉL. 5 56 66

TOUS LES JOURS
 A 15 h - 20 h 30

JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE
 MATINÉE A 14 h 45 - 17 h 30
 MERCREDI A 15 h

Dès 7 ans
 EN MATINÉE

FAVEURS
 SUSPENDUES

RÉX

Chaque soir à 20 h 30 et
 15 h matinées
 Noël, samedi, dimanche
 et mercredi * Dès 16 ans



GÉRARD PHILIPPE

dans le roman de Raymond RADIGUET
 réalisé magistralement par

CLAUDE AUTANT-LARA LE DIABLE AU CORPS

Direction et personnel vous souhaitent un
 très beau Noël

bio

En couleurs
 Parlé français
 18 ans

Le nouveau film du réalisateur de
 « J'ai même rencontré des Tziganes heureux » :
ALEKSANDAR PETROVIC

Jeudi 20 h 45
 Vendredi 18 h 40 - 20 h 45
 Samedi 14 h 45 - 20 h 30

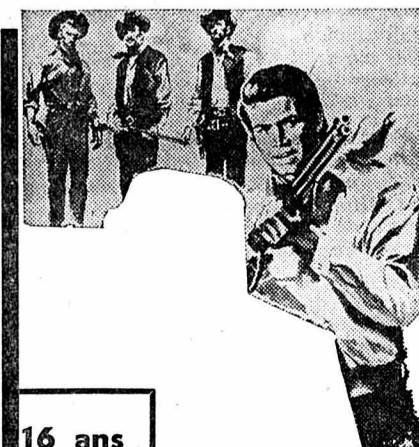
Dimanche 14 h 00 - 20 h 30
 Lundi 15 h 00 - 18 h 40 - 20 h 45
 Mardi 18 h 40 - 20 h 45
 Mercredi 15 h 00
 18 h 40
 20 h 45



LU DANS LA PRESSE

... C'est un vigoureux pamphlet que dresse cette fois avec rage et tendresse Aleksandar Petrovic.
 « L'EXPRESS »
 Film d'une cruauté tonique et d'une robuste bonne humeur.
 « FRANCE-SOIR »
 La musique est excellente. On rencontre aussi des tziganes harmonieux. Disons même qu'ils forment le plus grand nombre.
 « LE FIGARO »
 En dépit des censures, une grande brèche s'est ouverte à l'Est comme à l'Ouest, c'est le moment de vérité.
 « COMBAT »

Tous les jours à 15 h et 20 h 30
APOLLO
 Tél. 5 21 12
 Samedi - Dimanche à 14 h 45.



DÈS DEMAIN POUR 5 JOURS

Un nouveau grand western en couleurs
 avec **LEE VAN CLEEF**
 (Commandos)
 et **ANTONIO SABATO**

PAS DE PITIÉ POUR LES SALOPARDS

...ils n'ont confiance en personne...
 ...sauf en leur colt!



Samedi
 Dimanche
 Lundi
17 h 30
 Pour toute la famille... avec
Julie ANDREWS



D'après l'histoire authentique de la famille Von Trapp
 En cinémascope **ENFANTS ADMIS** couleurs

16 ans

Actualité suisse et romande

Une chaudière contenant de l'acétylène à l'origine du drame Explosion à Bâle dans un bâtiment de CIBA: trois morts, vingt-huit blessés

D'un correspondant de Bâle :
Mardi en fin de matinée, une grave explosion s'est produite dans un bâtiment de 10 étages de Ciba, à Bâle. Il y a plusieurs morts et de nombreux blessés. Les dégâts sont particulièrement importants.
C'est effectivement une catastrophe sans précédent : 3 morts, 15 blessés qui ont été hospitalisés et 13 autres qui ont reçu des soins ambulatoires.
L'explosion s'est produite à 10 h 05, en pleine matinée. Toute l'usine a tremblé et on l'a même entendue en ville de Bâle.
Une chaudière de 3000 l et qui contenait de l'acétylène a explosé.
Elle faisait partie d'une chaîne de réactions pour la fabrication des colorants. Il s'agit là d'un procédé relativement ancien. On ne peut donc pas parler d'une expérience qui a mal tourné.
Elle se trouvait au sixième étage d'un immense bâtiment dans lequel les chaudières sont superposées, étage par étage. Le processus de fabrication débute au sommet : il se développe en descendant, d'une chaudière à l'autre. Au sixième étage, c'était à peu près le début de la filière. L'explosion a été si violente qu'elle a littéralement fauché, tordu, arraché toutes les installations à la ronde. Comme une bombe ! Et lorsqu'on sait que les chaudières qui l'environnaient étaient, elles aussi, pleines de gaz, on se dit que les dégâts auraient pu être beaucoup plus importants. Mais le dispositif de sécurité a heureusement fonctionné : il a coupé toutes les sources d'énergie qui alimentaient l'usine, de sorte que tout s'est arrêté, neutralisé.
Les vitres ont volé en éclats : des centaines de vitres. Sur la totalité de la façade, comme un feu d'artifice. La chaudière elle-même a été pulvérisée : elle a percé une dalle de béton armé d'une épaisseur de plus de 30 centimètres. Deux ou même trois étages plus bas, des ouvriers ont été projetés au sol par le déplacement d'air. Ils se demandaient ce qui leur arrivait. Le bâtiment a tremblé comme s'il était secoué par des mains géantes. C'est pourtant un bâtiment construit à la manière d'un fortin.

caoutchouc : les enquêteurs. Ils pataugeaient dans cette saucisse qui étaient éventrés des sacs de soufre. Du sang également : c'est là qu'on avait ramassé les victimes.
Les causes de cet accident ne sont pas connues. On est à la défectuosité qui a provoqué ce déchaînement ?
Est-elle dans le dispositif de sécurité ? Le dispositif a fonctionné, après coup, pour empêcher une catastrophe plus grande encore. Mais celui qui aurait dû empêcher l'explosion ?
C'est-à-dire que la méthode de production est vieille que les colorants : c'était de la routine. On ne sait pas. C'est l'affaire des enquêteurs.
CONTRASTE
Il y a eu cette explosion, cette violence suprême, mais la vie de la fabrique n'en

pas été paralysée. Seul le secteur a été touché. Partout ailleurs, un calme extraordinaire : les allées et venues de tous les jours. La pause de midi, la cantine, le retour au bureau, mais pas d'arrêt devant le portail ouvrant sur le bâtiment sinistré. Un regard furtif sur la façade défigurée, c'est tout.
Mais les visages étaient sombres, à deux jours de Noël : trois morts, pour le moment. Combien, demain ?
Guy CURDY

LES NOMS DE DEUX DES TROIS VICTIMES
Les noms de deux des trois personnes qui ont perdu la vie ont été divulgués. Il s'agit d'Ernest Bruegger, 49 ans, et Max Ruesi, 61 ans, tous deux de Bâle. La troisième victime est, apparemment, un Alsacien, dont les parents n'ont pas encore pu être atteints pour être informés.

Des dégâts estimés provisoirement à des centaines de milliers de francs

BALE (ATS). — Une grave explosion s'est produite, hier matin, à 10 h 05, dans une installation de production de colorants azoïques. Cette catastrophe a causé la mort de trois personnes et en a blessé quinze, qui ont dû être hospitalisées. Treize autres blessés ont reçu des soins ambulatoires.
Une chaudière d'un volume de 3000 litres, dans laquelle une réaction de diazotation était en cours, a, pour des raisons non encore déterminées, fait explosion avec une forte violence. Le souffle de l'explosion et les décombres ont gravement endommagé deux étages du bâtiment et abîmé la partie réservée aux laboratoires. Les vitres ont sauté dans un rayon de plusieurs centaines de mètres. L'explosion n'a pas été suivie d'un incendie. Les dégâts sont estimés provisoirement à plusieurs centaines de milliers de francs.
Grâce à la prompt intervention du service de premiers secours de l'entreprise, les travaux de sauvetage ont démarré après trois minutes seulement. On rendra hommage aux équipes de secours, accourues sur place, et provenant de la brigade des pompiers de la ville, des ambulances et des services correspondants des entreprises J.-R. Geigy S.A. et Sandoz S.A. grâce auxquelles on a pu transporter sans retard les blessés à l'hôpital.
La direction de Ciba exprime sa profonde sympathie à ses collaborateurs, touchés par ce sinistre, et à leur familles.

AGRESSION A ZURICH : le coupable passe aux aveux
ZURICH (ATS). — Lundi, vers 16 h 40, un garçon de café âgé de 20 ans, plusieurs fois condamné, entre dans le bureau d'une gerance d'immeubles de la Limmatstrasse à Zurich. Il est armé d'un pistolet et exige de l'argent du comptable, âgé de 50 ans. Ce dernier parvient à mettre le malfaiteur en fuite, qui est arrêté quelques instants plus tard.
L'agresseur qui s'est masqué le visage à l'aide d'un bas percé de deux fentes, se glisse silencieusement dans le bureau par les escaliers et attaque le comptable qui est seul. Une bagarre s'engage entre les deux hommes, au cours de laquelle un coup de feu est tiré. Mais l'arme n'est qu'un pistolet à plomb. Le comptable poursuit le malfaiteur jusque dans la rue. Il crie : « Retenez-le ». Un mécanicien sur autos, d'origine italienne, âgé de 34 ans, prend aussitôt parti : la chasse ! Il réussit à faire un proche-pied à l'agresseur qui s'échappe en perdant arme et masque. Ce dernier se réfugie enfin dans une cave où il est arrêté par un policier.
Le malfaiteur a déclaré que c'était un de ses collègues, âgé de 31 ans, qui l'aurait incité à ce vol. Ce garçon de café a également été condamné à plusieurs reprises. Il a aussi été arrêté. Deux revolvers ont été découverts chez lui par la police de la ville. L'enquête contre les deux malfaiteurs est encore en cours. On va maintenant chercher à savoir s'ils sont impliqués dans l'agression qui a été commise le 9 décembre contre une banque de crédit zuricoise.

Agression à Zurich : le coupable passe aux aveux

Drogue dans le canton de Schaffhouse : onze arrestations

Argovie : vers l'introduction intégrale du suffrage féminin
AARAU (ATS). — Les jeunes conservateurs chrétiens-sociaux d'Argovie demandent l'introduction intégrale du droit de vote et d'éligibilité des femmes.

Drame éclairci
ARTH (ATS). — L'automobile qui s'était enfouie le 9 décembre dans le lac de Zoug a été repêchée lundi vers 15 heures. A l'intérieur du véhicule fortement endommagé et qui gisait par 100 mètres de fond, la police a découvert le cadavre du conducteur qui n'a cependant pas encore pu être identifié jusqu'à maintenant.
On suppose qu'il s'agit d'un commerçant lucernois qui avait loué une voiture et était parti depuis plusieurs jours.
C'est une caméra sous-marine qui a permis de retrouver l'auto et son conducteur après quatre jours de recherches intensives auxquelles ont participé la police du lac et la gendarmerie lucernoise.

Service compris à Martigny

Extension des droits politiques : le Conseil fédéral tient sa promesse

Un œil crevé dans un accident
(c) Un grave accident vient de se produire près de Gampel qui est pour conséquence de faire perdre un œil au passager d'une voiture, M. Erwin Buchi, 30 ans, domicilié à Gampel.
M. Buchi avait pris place dans la voiture d'un ami. La machine alla s'écraser dans l'arrière d'un camion bernois conduit par M. Alberto Kna, camion chargé de barres de fer dépassant de deux mètres et demi le pont. Le pare-brise de la voiture fut brisé et l'une des barres heurta avec violence la tête de M. Buchi qui souffre de surcroît d'une fracture du crâne.

Intégration : satisfaction à Berne avant les premières négociations
BERNE (ATS). — Comme on le sait, le Conseil fédéral a tenu lundi une séance spéciale consacrée au problème de l'intégration européenne. La chancellerie fédérale vient de publier à ce sujet le communiqué suivant :
Le Conseil fédéral a tenu au cours de l'après-midi du 22 décembre une séance exclusivement consacrée à l'examen des questions concernant l'intégration européenne. Le conseiller fédéral Spühler, encore souffrant, n'a pas pu prendre part à cette séance.
Tout d'abord, le Conseil fédéral a entendu un exposé du chef du département de l'économie publique, le conseiller fédéral Schaffner, qui a fait le point sur les problèmes en cause.
A propos du communiqué publié ensuite de la conférence au sommet des pays de la CEE qui s'est tenue les 1er et 2 décembre, le Conseil fédéral a constaté avec satisfaction que les communautés européennes seront disposées, dès que les négocia-

Message de Noël de Mgr Adam

Intégration : satisfaction à Berne avant les premières négociations

Un œil crevé dans un accident
(c) Un grave accident vient de se produire près de Gampel qui est pour conséquence de faire perdre un œil au passager d'une voiture, M. Erwin Buchi, 30 ans, domicilié à Gampel.
M. Buchi avait pris place dans la voiture d'un ami. La machine alla s'écraser dans l'arrière d'un camion bernois conduit par M. Alberto Kna, camion chargé de barres de fer dépassant de deux mètres et demi le pont. Le pare-brise de la voiture fut brisé et l'une des barres heurta avec violence la tête de M. Buchi qui souffre de surcroît d'une fracture du crâne.

Intégration : satisfaction à Berne avant les premières négociations
BERNE (ATS). — Comme on le sait, le Conseil fédéral a tenu lundi une séance spéciale consacrée au problème de l'intégration européenne. La chancellerie fédérale vient de publier à ce sujet le communiqué suivant :
Le Conseil fédéral a tenu au cours de l'après-midi du 22 décembre une séance exclusivement consacrée à l'examen des questions concernant l'intégration européenne. Le conseiller fédéral Spühler, encore souffrant, n'a pas pu prendre part à cette séance.
Tout d'abord, le Conseil fédéral a entendu un exposé du chef du département de l'économie publique, le conseiller fédéral Schaffner, qui a fait le point sur les problèmes en cause.
A propos du communiqué publié ensuite de la conférence au sommet des pays de la CEE qui s'est tenue les 1er et 2 décembre, le Conseil fédéral a constaté avec satisfaction que les communautés européennes seront disposées, dès que les négocia-

Message de Noël de Mgr Adam

Intégration : satisfaction à Berne avant les premières négociations

Un œil crevé dans un accident
(c) Un grave accident vient de se produire près de Gampel qui est pour conséquence de faire perdre un œil au passager d'une voiture, M. Erwin Buchi, 30 ans, domicilié à Gampel.
M. Buchi avait pris place dans la voiture d'un ami. La machine alla s'écraser dans l'arrière d'un camion bernois conduit par M. Alberto Kna, camion chargé de barres de fer dépassant de deux mètres et demi le pont. Le pare-brise de la voiture fut brisé et l'une des barres heurta avec violence la tête de M. Buchi qui souffre de surcroît d'une fracture du crâne.

Intégration : satisfaction à Berne avant les premières négociations
BERNE (ATS). — Comme on le sait, le Conseil fédéral a tenu lundi une séance spéciale consacrée au problème de l'intégration européenne. La chancellerie fédérale vient de publier à ce sujet le communiqué suivant :
Le Conseil fédéral a tenu au cours de l'après-midi du 22 décembre une séance exclusivement consacrée à l'examen des questions concernant l'intégration européenne. Le conseiller fédéral Spühler, encore souffrant, n'a pas pu prendre part à cette séance.
Tout d'abord, le Conseil fédéral a entendu un exposé du chef du département de l'économie publique, le conseiller fédéral Schaffner, qui a fait le point sur les problèmes en cause.
A propos du communiqué publié ensuite de la conférence au sommet des pays de la CEE qui s'est tenue les 1er et 2 décembre, le Conseil fédéral a constaté avec satisfaction que les communautés européennes seront disposées, dès que les négocia-

VALAIS

Bureau plastiqué à Vouvy

(c) Le bureau d'une entreprise de charpente et construction de chalets à Vouvy, près de Monthey, a été détruit à la suite d'une forte charge de dynamite employée par des cambrioleurs dans la nuit de lundi pour tenter de faire sauter le coffre-fort. Ce bureau est propriété de M. René Ginier. Comme le coffre ne contenait que des valeurs de moindre importance, les cambrioleurs n'ont pratiquement rien pu emporter. Les dégâts matériels sont importants.

Service compris à Martigny

(c) On sait le conflit qui existe encore en Valais entre les partisans du « service compris » et les défenseurs du pourboire. La désentente est telle dans certaines régions que, régulièrement, le client doit questionner le personnel pour savoir s'il doit ou non donner la bonne-main.

Un œil crevé dans un accident

(c) Un grave accident vient de se produire près de Gampel qui est pour conséquence de faire perdre un œil au passager d'une voiture, M. Erwin Buchi, 30 ans, domicilié à Gampel.
M. Buchi avait pris place dans la voiture d'un ami. La machine alla s'écraser dans l'arrière d'un camion bernois conduit par M. Alberto Kna, camion chargé de barres de fer dépassant de deux mètres et demi le pont. Le pare-brise de la voiture fut brisé et l'une des barres heurta avec violence la tête de M. Buchi qui souffre de surcroît d'une fracture du crâne.

Message de Noël de Mgr Adam

SION (ATS). — L'évêque du diocèse valaisain, Mgr Nestor Adam, vient d'adresser à l'occasion des fêtes de Noël un message spécial à ses fidèles.
Le prélat, après avoir abordé tout le problème de la célébration de la messe selon les modifications apportées récemment par Rome, invite ses fidèles à « une soumission joyeuse et à une profonde reconnaissance au souverain pontife. Ne vous laissez pas influencer ni intimider par ceux qui vous tiendraient un autre langage, dit l'évêque. Nous sommes catholiques et nous voulons le rester. Dès lors, notre situation est claire. Obéir au pape uniquement quand cela nous plaît et contester son autorité en matière de foi et de morale dès que ses ordonnances ne cadrent pas avec nos goûts, est indigne d'un catholique. Si nous croyons que le Saint-Esprit est dans l'Eglise selon la promesse du Sauveur, nous ne nous sommes pas assistance est assurée en tout premier lieu à Pierre, établi par le Christ pasteur de ses brebis et de ses agneaux. Laissons les autres contester et ergoter. Quant à nous, croyons et obéissons... »
« Voici Noël, conclut le chef du diocèse. Non vœu le plus ardent est de voir tous les chrétiens, réconciliés avec Dieu et entre eux, participer avec moi-même au sacrifice et recevoir du Seigneur lumière et grâce pour une vie plus chrétienne et plus fraternelle... »

VAUD

Les trois meurtriers du patron du Changhai de Lausanne devant la Cour d'Assises des Vosges

EPINAL (ATS - AFP). — Trois jeunes gens qui, le 20 août dernier, avaient frappé à mort pour s'emparer de son argent le propriétaire d'un restaurant chinois de Lausanne, « le Changhai », M. Kou Kou-sien, ont été jugés à Epinal par la Cour d'assises des Vosges.
C'est parce que le premier de ces trois jeunes criminels, qui sont tous de nationalité française, a été arrêté à Epinal, que le parquet de cette ville a instruit l'affaire. Ses deux complices ont ensuite été arrêtés à Cannes et à la Rochelle.
Le 20 août 1968, Mainka, Emsheimer et Cabaud, après s'être offert un repas royal au restaurant « le Changhai », avaient assassiné à coups de chaise le restaurateur, au moment où il allait fermer son établissement. L'un des coups avait provoqué un éclatement de la boîte crânienne. Les bandits avaient ensuite transporté le corps de leur victime dans les toilettes de l'établissement.
L'interrogatoire d'identité des accusés a montré qu'ils avaient eu tous trois une enfance difficile. Les parents de deux d'entre eux ont divorcé, tandis que le troisième, enfant naturel, était élevé par une mère au caractère faible. Ils sont tous trois considérés comme des instables et n'ont jamais pu occuper un emploi fixe. Au cours de l'interrogatoire, ils ont manifesté une certaine tendance à rejeter sur les autres, leurs pères en particulier, ce qui leur est reproché.

GENÈVE
Un encaisseur attaqué
(c) Mardi vers 15 heures, un employé d'une grande compagnie d'assurances de la place et qui avait été chargé de faire un encaissement de 20,000 francs, a été attaqué féroce par un bandit du style beatnik, dans une allée du quartier des banques.
L'agresseur lui assena des coups sur la tête et tenta d'arracher la serviette contenant le pactole. Mais l'apprenti bandit s'énerma. Ses coups n'eurent pas le résultat escompté. Sa victime, blessée à la tête et à demi-morte de peur, put appeler au secours, ce qui affola l'inconnu, qui put prendre la fuite dans les rues avoisinantes. Personne n'essaya de barrer le chemin à ce fuyard derrière lequel on criait « au voleur ».
A noter que l'encaisseur avait constaté qu'il était suivi, mais qu'il ne jugea pas utile d'en aviser un gendarme. Il y en a pour tant dans le secteur.

DESACCORD
Les trois accusés ne sont pas d'accord sur les faits. Cabaud se défend d'avoir seul l'idée d'assommer M. Kou. Emsheimer, de son côté, affirme n'avoir porté qu'un seul coup sur la tête de la victime. « Plusieurs », lui rétorque Cabaud. « C'est faux, réplique-t-il, d'ailleurs c'est après avoir donné le coup que je suis sorti pour retrouver Mainka. » Celui-ci, en effet, avait quitté les lieux quelques instants avant l'agression.
Emsheimer accuse d'autre part Cabaud d'avoir lancé un pot de fleurs à la tête du restaurateur. Ce que Cabaud conteste avec véhémence.

Un signalment approximatif de l'agresseur a été remis à la police. Il s'agit d'un type maigre d'environ 25 ans, aux cheveux longs et portant une chemise creuseuse.

Après le verdict de Winterthour : précautions spéciales à Cointrin

De notre correspondant :
On semble redouter, à Genève, un éventuel « coup de force » ou une démonstration quelconque des membres du Front de libération de la Palestine (auquel on a un peu hâtivement fait endosser la responsabilité du rançonnement du consul du Portugal à Genève, une affaire dont pourrait bien surgir un coup de théâtre biento) et d'importantes mesures préventives de protection ont été mises en place à l'aéroport de Cointrin.
Impossible d'énumérer celles-ci, pour des raisons faciles à comprendre : pour être efficaces, elles doivent rester secrètes.
Ces mesures de protection s'étalent sur plusieurs plans et visent particulièrement

les appareils arabes ou venant de pays arabes, ainsi que les avions israéliens.
EVITER LE PIRE
Les passagers sont discrètement surveillés de près, et l'action des policiers manque de discrétion, au point que quelques voyageurs se sont plaints, dit-on.
A tort, empressons-nous de le dire, car il s'agit d'éviter un vilain coup qui pourrait tourner à la catastrophe. L'affaire de la saisie de 47 mitraillettes n'est pas faite pour inciter à la confiance.
Les mesures de surveillance ordonnées en la circonstance sont donc parfaitement justifiées, dans le contexte actuel, et après certaines menaces proférées — contre la Suisse — au Moyen-Orient.
R. T.

Winterthour : Berne n'a pas à prendre de décision

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a tenu mardi sa dernière séance de l'année, sous la présidence de M. Ludwig von Moos, qui a été remercié pour son activité par le nouveau président de la Confédération, M. H.-P. Tschudi. Pour sa part, M. von Moos a rendu hommage au conseiller fédéral Hans Schaffner, qui se retire au 31 décembre. Toujours souffrant de la grippe, M. Willy Spühler n'a pu assister à cette séance. Mais, rappelons-le, il reste en fonction jusqu'à la fin de janvier. C'est donc seulement au début de février que le gouvernement siégera dans sa nouvelle composition.

La Cour d'assises remercie...
WINTERTHOUR (ATS). — La Cour d'assises zuricoise exprime, dans un communiqué, sa gratitude aux autorités et aux personnes qui ont permis le déroulement normal du procès.
Celui-ci, affirme le communiqué, a placé le tribunal devant des difficultés d'organisation inhabituelles. C'est pourquoi la Cour ne voudrait pas manquer de remercier de leur aide en particulier le président de la Ville de Winterthour et l'administration municipale de cette ville, la direction d'arrondissement des téléphones de Winterthour qui n'a pas marchandé sa peine pour installer de nombreuses lignes téléphoniques et de télé, la paroisse réformée de Winterthour qui a prêté des locaux et enfin la compagnie Swissair qui a activement collaboré à la restitution de l'attentat. Elle relève également la forte mise à contribution des polices municipale et cantonale, ainsi que la discipline et la compréhension manifestées par les chroniqueurs judiciaires.

APRES WINTERTHOUR
Le Conseil fédéral a pris connaissance des premières réactions au jugement du tribunal de Winterthour. Mais, comme l'a révélé le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, en raison de la séparation des pouvoirs, le gouvernement n'a, en cette affaire, ni à prendre position ni à prendre de décision. Quant à la protection des représentations diplomatiques suisses dans les pays arabes, il y a longtemps que des démarches ont été entreprises pour demander qu'elle soit renforcée.

La Cour d'assises remercie...
WINTERTHOUR (ATS). — La Cour d'assises zuricoise exprime, dans un communiqué, sa gratitude aux autorités et aux personnes qui ont permis le déroulement normal du procès.
Celui-ci, affirme le communiqué, a placé le tribunal devant des difficultés d'organisation inhabituelles. C'est pourquoi la Cour ne voudrait pas manquer de remercier de leur aide en particulier le président de la Ville de Winterthour et l'administration municipale de cette ville, la direction d'arrondissement des téléphones de Winterthour qui n'a pas marchandé sa peine pour installer de nombreuses lignes téléphoniques et de télé, la paroisse réformée de Winterthour qui a prêté des locaux et enfin la compagnie Swissair qui a activement collaboré à la restitution de l'attentat. Elle relève également la forte mise à contribution des polices municipale et cantonale, ainsi que la discipline et la compréhension manifestées par les chroniqueurs judiciaires.

APRES WINTERTHOUR
Le Conseil fédéral a pris connaissance des premières réactions au jugement du tribunal de Winterthour. Mais, comme l'a révélé le chancelier de la Confédération, M. Karl Huber, en raison de la séparation des pouvoirs, le gouvernement n'a, en cette affaire, ni à prendre position ni à prendre de décision. Quant à la protection des représentations diplomatiques suisses dans les pays arabes, il y a longtemps que des démarches ont été entreprises pour demander qu'elle soit renforcée.

Extension des droits politiques : le Conseil fédéral tient sa promesse

De notre correspondant de Berne :
Le 1er mars dernier, lorsque les diverses associations féminines avaient organisé, à Berne, une manifestation en faveur de l'octroi aux femmes des droits politiques, le Conseil fédéral avait promis de présenter avant la fin de l'année encore, un nouveau projet constitutionnel à cette fin.

De notre correspondant de Berne :
Le 1er mars dernier, lorsque les diverses associations féminines avaient organisé, à Berne, une manifestation en faveur de l'octroi aux femmes des droits politiques, le Conseil fédéral avait promis de présenter avant la fin de l'année encore, un nouveau projet constitutionnel à cette fin.

La promesse est tenue, en extremis, il est vrai, puisqu'il a fallu attendre la dernière séance du collège gouvernemental pour connaître ses propositions.

La promesse est tenue, en extremis, il est vrai, puisqu'il a fallu attendre la dernière séance du collège gouvernemental pour connaître ses propositions.

UN NOUVEL ARTICLE

Il s'agit, pour le moment, d'un nouvel article 74 ainsi rédigé :
« Les Suisses et les Suissesses ont les mêmes droits et les mêmes devoirs en matière d'élections et de votations fédérales. »
« Ont le droit de prendre part à ces élections et votations tous les Suisses et toutes les Suissesses âgés de vingt ans révolus qui n'ont pas été privés de leurs droits civiques en vertu du droit fédéral ou de la législation du canton de domicile. »

Il s'agit, pour le moment, d'un nouvel article 74 ainsi rédigé :
« Les Suisses et les Suissesses ont les mêmes droits et les mêmes devoirs en matière d'élections et de votations fédérales. »
« Ont le droit de prendre part à ces élections et votations tous les Suisses et toutes les Suissesses âgés de vingt ans révolus qui n'ont pas été privés de leurs droits civiques en vertu du droit fédéral ou de la législation du canton de domicile. »

MESSAGE AU DEBUT DE L'AN PROCHAIN

C'est au début de l'année prochaine seulement que sera publié le message aux Chambres par lequel le gouvernement justifiera cette proposition. Pour l'instant toutefois, on peut faire, sur la base du texte arrêté mardi matin, deux remarques importantes.
D'abord, le Conseil fédéral n'a pas cédé aux recommandations de ceux qui voulaient donner la préférence à une solution de facilité. En effet, comme en 1951 déjà, des voix se sont élevées pour que l'on introduise chez nous le suffrage féminin par simple voie d'interprétation.

C'est au début de l'année prochaine seulement que sera publié le message aux Chambres par lequel le gouvernement justifiera cette proposition. Pour l'instant toutefois, on peut faire, sur la base du texte arrêté mardi matin, deux remarques importantes.
D'abord, le Conseil fédéral n'a pas cédé aux recommandations de ceux qui voulaient donner la préférence à une solution de facilité. En effet, comme en 1951 déjà, des voix se sont élevées pour que l'on introduise chez nous le suffrage féminin par simple voie d'interprétation.

POLITIQUE MONETAIRE ET CONJONCTURELLE

Le Conseil fédéral a, en outre, décidé de poursuivre les travaux préparatoires, déjà fort avancés, en vue des pourparlers envisagés et d'approfondir tout spécialement les questions intéressant des domaines qui, ces derniers temps, ont passé au premier plan des préoccupations, par exemple la politique monétaire et la politique conjoncturelle. De même, les problèmes que l'intégration économique de l'Europe pose dans un très large cadre à la Suisse sur le plan politique et sur celui du droit public feront l'objet de nouvelles études approfondies.

Le Conseil fédéral a, en outre, décidé de poursuivre les travaux préparatoires, déjà fort avancés, en vue des pourparlers envisagés et d'approfondir tout spécialement les questions intéressant des domaines qui, ces derniers temps, ont passé au premier plan des préoccupations, par exemple la politique monétaire et la politique conjoncturelle. De même, les problèmes que l'intégration économique de l'Europe pose dans un très large cadre à la Suisse sur le plan politique et sur celui du droit public feront l'objet de nouvelles études approfondies.

Inculcation dans l'affaire des mitraillettes de Genève

BERNE (ATS). — A la suite de la découverte d'un transport d'armes par avion à Genève, le département de justice et police a publié le communiqué suivant :
Le 22 décembre, dans l'après-midi, la police genevoise a appréhendé à l'aéroport de Cointrin deux passagers d'un avion de Swissair en partance pour Beyrouth (Liban) dont les bagages avaient attiré l'attention de l'équipage. Ils étaient détenteurs de passeports libanais au nom d'Elias Lutfallah et de Georges-Antoine Hawa, tous deux commerçants à Beyrouth. Leurs bagages

contenaient 45 mitraillettes avec 180 magasins ainsi que 45 poignards de type « commando ». Ce matériel a été acquis en Tchécoslovaquie et a d'abord transité par Zurich/Kloten. Il a été séquestré provisoirement par le procureur général de la Confédération qui a ordonné l'arrestation des deux transporteurs. L'enquête ouverte est menée par le ministère public fédéral et la police genevoise. Cette affaire de transit illégal d'armes tombe sous le coup de l'arrêt du Conseil fédéral du 28 mars 1949 concernant le matériel de guerre (article 18).

